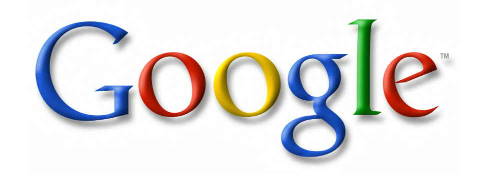
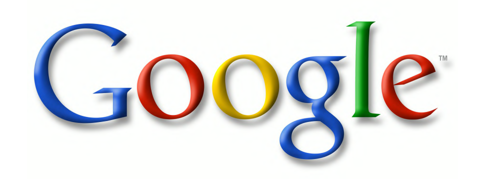
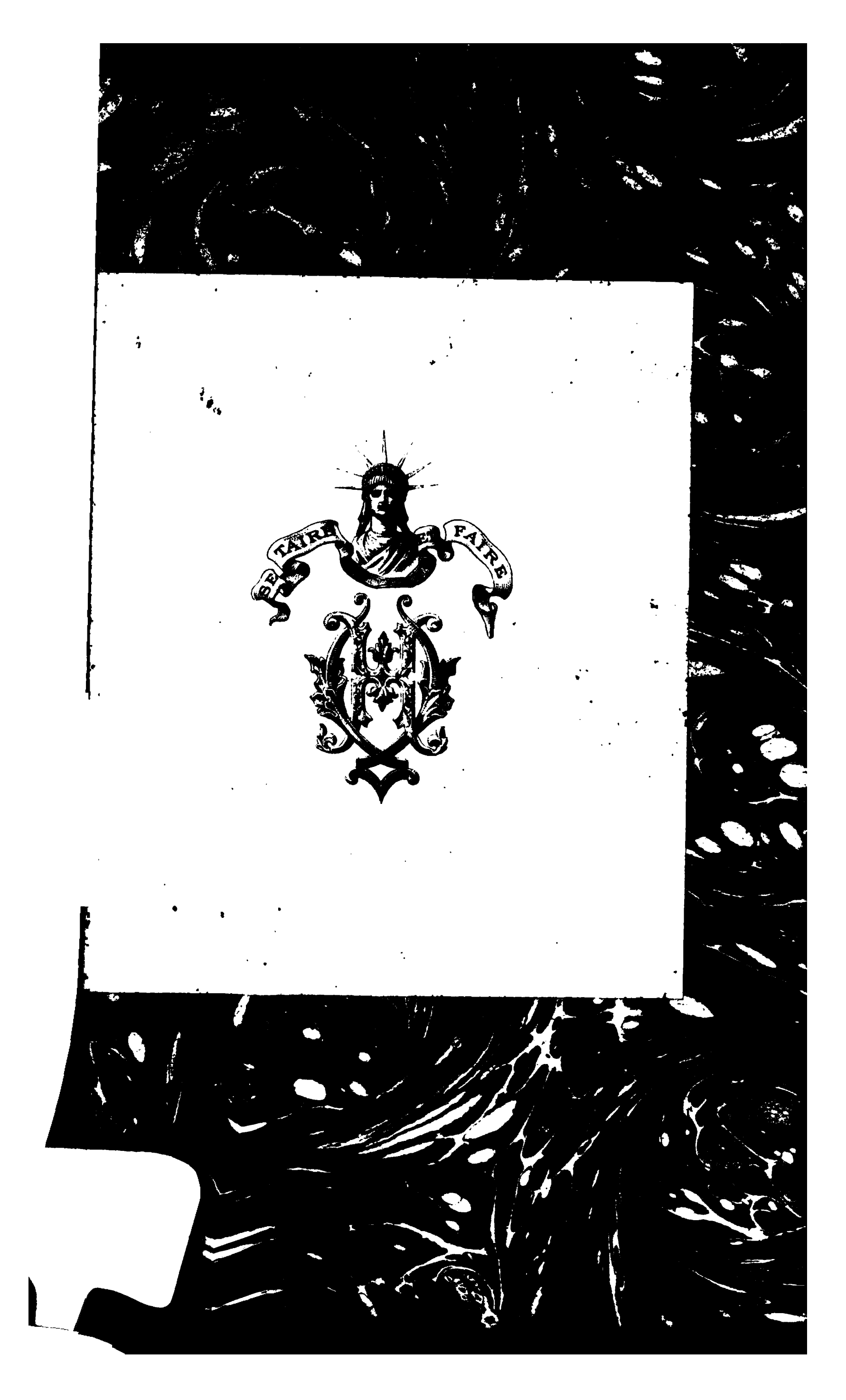





SE TAIRE ET FAIRE



L'EMPEREUR CLAUDE

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CE LIVRE :

20	exemplaires	sur	papier teinté,
100	—	—	papier de Hollande,
300	—	—	papier vélin.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

Les Chroniques des pays de Rémollée et de Thor (Basse-forêt de Montmorency, Saint-Prix, Montlignon, Saint-Leu-Taverny, etc.), avec planche. Paris, Meyrueis, 1869. Grand in-8°. *Nouvelle édition.*

L'Année triste (douze nouvelles en deux séries). Paris, Meyrueis, 1870-1874. In-32.

Choix de projets de lois à l'usage des hommes d'Etat. Paris, Meyrueis. In-18.

Paris. Typ. de Ch Meyrueis, 13, rue Cujas. — 1876.

L'EMPEREUR

CLAUDE

PAR

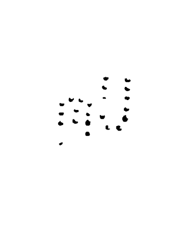
LUCIEN DOUBLE

La tête de Claude est noble, intelligente et triste.
(AMPÈRE, *l'Histoire romaine à Rome.*)



PARIS
SANDOZ ET FISCHBACHER, ÉDITEURS
33, RUE DE SEINE, 33

1876



AVANT-PROPOS

—

L'histoire ancienne n'est jamais en quelque sorte qu'une histoire de seconde main : les écrivains modernes ne font que copier plus ou moins fidèlement les auteurs anciens, contemporains ou peu s'en faut des personnages qu'ils veulent faire revivre : ils s'attachent généralement à quelque historien favori qui les a séduits par le charme de son style ou l'élévation de ses pensées : bien peu ont la patience de chercher à contrôler les assertions du guide qu'ils ont choisi dans les différents textes de l'antiquité qui ne parlent qu'incidemment de leur héros

et de la période où il vivait : bien peu se préoccupent de savoir si leur auteur préféré n'a pas eu quelque sujet de haine, quelque motif de vengeance qui aient pu rendre sa plume moins fidèle et trop sévère.

Il ne suffit pas cependant des phrases de quelque rhéteur ou même de quelque homme de génie pour pouvoir juger équitablement un empereur, un roi, un général, en un mot un personnage historique : il faut considérer aussi les faits accomplis, les services rendus, et l'opinion des contemporains éparse çà et là dans les vieux fragments et dans les vieux textes des auteurs négligés !

Y a-t-il jamais eu en France un plus spirituel prosateur que Voltaire, un poëte plus éloquent que Victor Hugo? Cependant qui oserait soutenir sérieusement qu'une chronique des Papes par le premier ou qu'une histoire des Bonaparte par le second seraient, malgré la séduction de leur génie, des œuvres bien impartiales et bien scrupuleuses?

Or, il y a dans l'histoire romaine un personnage jusqu'ici décrié et méconnu qui a eu

le malheur d'avoir pour historiens principaux deux de ces enchanteurs de la plume, qui le détestaient et qui l'ont métamorphosé en une espèce de monstre méchant, et pis que cela, stupide : l'un, Tacite, parce qu'il était un de ces vieux républicains de la vieille Rome pour qui tout César était un ennemi ; l'autre, parce qu'il était le lâche courtisan du successeur, j'ai nommé Sénèque.

Ce sont, en effet, ces deux auteurs qui ont le plus contribué à établir la réputation de Claude telle qu'elle est aujourd'hui, les écrivains postérieurs ayant pour la plupart trouvé fort commode de les copier servilement, sans vérifier leurs assertions. Examinons cependant un peu ce qu'étaient Tacite et Sénèque.

Tacite était un des plus ardents républicains d'alors, qui, au rebours des républicains modernes, représentaient le culte du passé, le respect des vieilles traditions, l'amour du pouvoir aristocratique ; pour lui, les Césars représentants de l'esprit moderne du temps, ennemis des vieilles coutumes, vainqueurs de la puissance oligarchique des nobles et des sénateurs,

ne sont que des usurpateurs illégaux, ils n'ont aucun droit que celui de la force, et le vieil honneur patricien veut qu'on les combatte à tout prix, avec n'importe quelles armes, courtoises ou non : on accumulera sur eux les plus infâmes calomnies, et l'on trouvera des gens pour les croire parce que les Césars sont les maîtres. Et puis, c'est un fait bizarre qu'à toutes les époques, anciennes ou autres, les grands hommes, les illustres orateurs surtout, ont toujours été de l'opposition : en y réfléchissant, c'est tout simple : le rôle est plus beau, plus séduisant : le pouvoir c'est la force, et l'homme généreux, qui conserve toujours un vieux levain de révolté, a instinctivement le désir de se relever devant elle de toute sa hauteur; il trouve en lui-même que le maître ne le vaut pas, il s'indigne de lui obéir, dans sa colère il ne voit que le mal, il proteste, il parle; s'il a du génie on l'écoute, on l'applaudit; il force la note de sa conscience; sa parole, s'il est orateur, sa plume s'il est écrivain, ne sont plus que des instruments de combat : tous les moyens sont bons dans cette guerre acharnée :

mensonge, trahison, fausseté, tout cela ce sont des armes, et voilà comment Tacite écrit l'histoire.

Quant à Sénèque, c'est autre chose : si jamais il y eut un être lâche et méprisable, ce fut assurément cet amant de Julia, ce précepteur de Néron, ce courtisan de l'affranchi Polybe : ouvrez ses œuvres : à une page vous trouverez les plus viles flatteries adressées à Claude empereur ; jamais l'homme ne s'est autant abaissé, jusqu'à aller flatter les esclaves du palais impérial ! tournez la page à présent : Claude est mort, et voici Sénèque déversant sur ce cadavre d'une victime empoisonnée tout le fiel et tout le venin de son âme, et pour quoi ? pour faire sourire l'empoisonneur Néron.

Quand Sénèque a-t-il menti ? Est-ce dans la *Consolation à Polybe* ou dans l'*Apocoloquintosis?* Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il a menti et que c'est un malhonnête homme.

D'autres auteurs anciens ont un peu plus tard également parlé de Claude, mais à un autre point de vue : Suétone, Dion Cassius, Aurélius Victor ne font guère que citer des faits, ou que

rapporter des bruits populaires : ils s'élèvent rarement à l'appréciation, et Suétone en particulier se contente de raconter assez sèchement des anecdotes et des bruits, les uns favorables, les autres hostiles à l'empereur. Pline l'Ancien et Pline le Jeune ne citent Claude qu'incidemment ; Josèphe au contraire le met assez souvent en scène dans les *Antiquités juives* : Julien l'Apostat dit quelques mots de l'empereur son prédécesseur dans ses *Dialogues des Césars*, sorte de mauvaise plaisanterie renouvelée des Grecs.

Quant aux chroniques du moyen âge, aux œuvres des savants moines d'autrefois, ce sont parfois des guides bien dangereux à suivre ; on va pouvoir en juger : il existe à la bibliothèque de l'Arsenal un splendide manuscrit du quinzième siècle, intitulé Histoire romaine extraite de Tite-Live, Lucain, Orose et Suétone : or, voici le petit roman que l'auteur inconnu de cet ouvrage a cru devoir composer à propos de l'expédition de Claude en Bretagne (voir notre chapitre sur ce sujet).

Claude s'embarque à Boulogne.

« Levihammo, son mareschal, estoit avec lui qui moult estoit vaillant chevalier. »

Claude assiége la ville de Portestre, il est repoussé et mis en déroute par le roi breton Guidérius. Alors

« quand le mareschal veît que les Rommains estoient tournés en desconfiture, il ôta ses congnaissances (*insignes*) et prit celles d'un breton que il avoit occis, et se mist avec les Bretons en chasse des Rommains, tant qu'il approcha du roi Guiderius; quand il veit son point, il le férit de son espée parmi le corps et l'occist; et puis s'en retourna avec les Rommains. »

A la suite de cette mort un arrangement eut lieu entre Claude et Armadius, frère de Guidérius et il fut convenu que

« Armadius prendroit à femme Genyse, la fille de Claudius, et tiendroit son règne dessoubs l'empire de Rome... Claudius envoya

quérir sa fille..... Armadius lui ayda à conquérir Orcades et les îles entour la Grande-Bretagne. »

Après quoi, il se révolta, mais Genyse fit faire la paix et tout finit par un mariage, comme cela doit être dans un roman.

Nous n'avons pas besoin de dire que ni Genyse, ni Armadius, ni Guidérius, ni Levihammo n'ont jamais existé. Voilà le type de la plupart des chroniques du moyen âge.

Passons aux modernes : Lenain de Tillemont, consciencieux historien qui vivait sous Louis XIV, est peut-être le meilleur auteur qu'on puisse lire au point de vue de l'érudition ; il n'y a, pour ainsi dire, pas un mot chez lui qui ne soit une traduction soit de Josèphe, soit de Tacite, ou bien encore d'Aurélius Victor, de Sénèque, etc. Diderot dans son *Essai sur les règnes de Claude et de Néron* parle beaucoup de Sénèque, énormément de Diderot, mais très-peu de Néron et presque pas de Claude.

De nos jours Champagny et M. Beulé ont

écrit sur les Césars et par conséquent sur Claude : je ne dirai qu'une chose de l'ouvrage de Champagny : c'est la plus belle traduction de Tacite, la plus éloquente paraphrase de Suétone qu'on puisse imaginer. Quant à M. Beulé, ses portraits sont la preuve évidente d'une profonde érudition et d'un pénétrant esprit : puis-je me permettre de regretter qu'il y eût en lui, outre l'écrivain, l'homme d'Etat et de parti ; car on sent dans ce qu'il écrit une telle haine pour la forme de gouvernement que représente Claude qu'on en vient à se méfier un peu de son impartialité : puis il est bien sévère ; se sentant fait pour le maniement des affaires publiques il ne peut comprendre qu'on puisse en ces sortes de choses commettre soit une erreur, soit une indélicatesse.

Pour nous, nous n'avons pas sujet d'être aussi sévère : assurément, sous le règne de Claude, il y eut des faiblesses, des erreurs, et même de la part des affranchis et des impératrices, des crimes et, chose peut-être plus honteuse, des vols ; mais ce que nous tâcherons de démontrer, c'est que Claude n'y était pour

rien. En lisant sans parti pris l'histoire de sa vie, on verra qu'il a pu être quelquefois trompé, qu'il s'est même trompé, mais qu'il ne mérite nullement la réputation d'incapacité qu'on s'est plu à lui faire; on reconnaîtra avec nous qu'en somme il a créé de grandes choses; que, tandis que César immolait à sa vengeance Vercingétorix, l'empereur Claude au contraire rendait à Caractacus, captif, son trône et sa puissance; qu'enfin il aimait la justice, qu'il était bon, honnête, et que, s'il a été victime, il n'a pas été bourreau.

Nous espérons qu'on voudra bien nous croire : tous nos dires s'appuient sur des textes, et l'on n'a pas sujet de se méfier de nous, Claude n'ayant aucune chance de jamais remonter sur le trône.

L'EMPEREUR CLAUDE

I

Famille de Claude; sa naissance, sa jeunesse, sa vie sous les règnes de Tibère et de Caligula *.

Après les guerres sanglantes de Marius et de Sylla, après les terribles proscriptions d'Antoine et d'Octave, il restait bien peu à Rome de ces antiques maisons patriciennes qui remontaient aux premiers temps de la cité, et dont les noms rappelaient au peuple porteur de toge la soumission d'un roi, la conquête d'une province ou la destruction d'une cité rivale. Depuis longtemps déjà les descendants des patriciens n'étaient plus assez nombreux

* Tite-Live, liv. II, XIX et XXVII. — Aurélius Victor, 3. — Aulu-Gelle, XIII, 22 — Velléius, II. — Sénèque, *Briév. de la vie*, XIII. — Florus, II. — Valère-Maxime, 1, 4, 3. — Dion Cassius, XLII, LIX et LX. — Suétone, *Tibère*, *Caligula*. — Josèphe, *Antiquités juives*, liv. 19. — Jean Tristan, *Commentaires, Caïus et Claude*. Paris, 1664.

pour garnir les bancs augustes du sénat, et cette vénérable assemblée en était réduite à se recruter d'hommes nouveaux (*novi homines*) comme les Catons et les Cicérons.

Parmi les rares familles patriciennes qui, sous le principat d'Auguste, figuraient encore sur les registres des censeurs, il en était une qui, grâce à des alliances avec la famille Julia (1), n'avait rien perdu de son lustre ni de sa puissance : c'était la famille des Claudius d'où Tibère était sorti pour entrer par adoption dans la maison des Césars, et qui n'était plus représentée que par son frère Drusus, fils comme lui de la célèbre Livie.

Peu de familles assurément pouvaient se vanter d'une aussi longue suite d'ancêtres : les Claudius étaient bien réellement contemporains de la fondation de la République; vers l'époque de l'expulsion des rois, le premier de leur race, Atta Clausus ou Claudius, chef d'une tribu sabine, alla se fixer dans cette cité qu'avait fondée Tatius, prince des Sabins, devenu, après le célèbre enlèvement des Sabines, le collègue du roi Romulus. A ce premier Claudius les deux consuls donnèrent une vaste étendue de terre s'étendant au delà de l'Anio,

et où il installa toutes les familles qui composaient sa *gens* (2). Il eut même pour lui et pour ses descendants le droit de sépulture au pied du Capitole, honneur qui ne fut accordé qu'aux vestales et qu'à un très-petit nombre des plus illustres maisons patriciennes.

Jusqu'à l'époque de l'empereur Claude, la famille Claudia obtint successivement cinq dictatures, vingt-huit consulats, sept censures, sept triomphes et deux ovations. Quelque page de l'histoire romaine qu'on puisse ouvrir, on est sûr de rencontrer un Claudius. Successivement nous voyons apparaître Claudius Caudex, le premier qui apprit aux Romains dans leur lutte avec les Carthaginois à monter sur des vaisseaux et à aller provoquer ces rivaux détestés sur l'élément où jusqu'alors ils avaient régné sans partage.

Claudius Néro, qui vainquit Asdrubal Barca sur les bords du Métaure et qui fit jeter sa tête dans le camp d'Annibal.

Appius Claudius, le fameux décemvir dont l'insolence amena la mort de Virginie et la chute d'un pouvoir abhorré.

Appius Claudius Cæcus, à qui Rome dut la célèbre voie Appienne.

Claudius Drusus, qui, formant une armée de ses clients et de ses serviteurs, aspira à régner sur l'Italie entière.

Claudius Pulcher, ce grand seigneur sceptique, qui, commandant une flotte romaine sur la mer de Sicile, fit jeter à l'eau les poulets sacrés qui refusaient d'annoncer un triomphe, disant qu'il les fallait faire boire puisqu'ils ne voulaient pas manger; vaincu devant le port de Drépane, Claudius Pulcher n'en montra pas moins d'arrogance, et forcé par le sénat de remettre le pouvoir à un dictateur qu'il devait lui-même désigner, il fit choix pour cette redoutable fonction, alors qu'il s'agissait du salut de la patrie, de son coureur Glicia.

Claudius (Clodius) (3), le célèbre ennemi de Cicéron, Claudius, ce Mirabeau de l'antiquité, qui renonça comme le nôtre aux droits de sa naissance, qui rejeta sa noblesse comme un fardeau trop lourd et se fit plébéien pour pouvoir se venger.

Enfin Tibérius Claudius, questeur de César, dont il commanda les flottes, pontife, préteur, mais plus connu encore pour avoir été le premier mari de Livie et le père de Tibère et de Drusus.

Trois femmes, également de cette forte race claudienne, ont laissé leurs noms gravés profondément sur le marbre de l'histoire. La première est l'héroïne d'une pieuse et poétique légende : un vaisseau, qui portait à Rome une statue vénérée de Cybèle, la Bonne Déesse si respectée des Romains, s'était échoué sur un banc de sable du Tibre; on ne pouvait le remettre à flot, tous les efforts étaient inutiles. Claudia s'approche, elle écarte les robustes mariniers, elle repousse les câbles de chanvre, les fortes cordes de jonc tressé; elle entre dans le fleuve, à la proue du navire elle attache un frêle ruban, sa ceinture qu'on l'accusait d'avoir trop souvent dénouée, et elle invoque à haute voix les dieux justes et compatissants; elle leur demande de lui donner la force d'arracher le lourd navire du lit qu'il s'est creusé dans le sable du fleuve : ce sera la preuve de son innocence et de sa chasteté. Et à peine avait-elle terminé sa prière que le vent enfla les voiles du vaisseau; doucement il suivit la frêle impulsion que lui donnait le ruban de la jeune femme, et bientôt, aux applaudissements de la foule, l'esquif, remis dans la bonne route, allait témoigner à la ville tout entière de la

pureté de Claudia et de la puissance de Cybèle.

Bien différente fut la seconde Claudia ; c'était la sœur de ce Claudius Pulcher, qui perdit ses navires à la bataille de Drépane ; orgueilleuse et fière, elle est restée dans l'histoire grâce à quelques mots de colère qui faillirent lui coûter la vie : « Claudia, dit Tite-Live, sœur de P. Claudius qui, méprisant les aruspices, avait subi une défaite, Claudia s'écria un jour au retour des jeux publics, tandis qu'elle se trouvait arrêtée et pressée par la foule : « Plût aux dieux que mon frère fût encore de « ce monde pour commander une autre flotte ! » Une troisième Claudia, qui était vestale, monta, au dire de Suétone, sur le char d'un de ses frères, dont les tribuns du peuple voulaient empêcher le triomphe, et elle l'accompagna ainsi jusqu'au Capitole pour que le respect qu'on portait aux vestales empêchât d'arrêter la cérémonie triomphale.

On voit que la famille des Claudius n'était pas une des moins illustres de Rome, et que l'empereur Claude a pu légitimement tirer quelque vanité d'en être le dernier descendant.

Tibérius Claudius Néro (Claude) naquit à Lyon, dans les Gaules, aux calendes d'août, l'an

de la fondation de Rome 744, dix ans avant l'ère chrétienne. Son père, Drusus, qui fut successivement chargé de conduire les armées d'Auguste en Rhétie et en Germanie, habitait souvent les Gaules et de préférence la ville de Lyon, alors le point central de la puissance romaine au delà des Alpes. Ce Claudius Drusus était très-aimé du peuple et de l'armée : beau-fils d'Auguste comme Tibère et de plus peut-être même son fils, il aurait été, s'il avait vécu, un redoutable concurrent pour son frère aîné, Tibère, le fils adoptif d'Auguste ; le bruit courait dans les Gaules et dans toute l'Italie que Drusus aimait la liberté, et Drusus lui-même ne dissimulait pas son attachement pour l'antique forme de gouvernement qui avait élevé si haut la majesté du nom romain.

Un an après la naissance de son fils Claude, il mourut brusquement, les uns ont dit des suites d'une chute de cheval, les autres du poison donné par Auguste ; hâtons-nous de dire que Suétone lave l'époux de Livie de cette triste accusation ; mais s'il y eut poison, ce qui paraît probable, ne pourrait-on pas en accuser Tibère, qui devait voir en Drusus un rival pour la future succession d'Auguste ? le vieil axiome

du droit romain : *crimen fecit is cui crimen profuit*, n'est assurément pas toujours bien juste, mais je crois que quand il s'agit de Tibère, on peut l'appliquer sans scrupule.

Claude entra donc dans la vie privé de l'appui paternel : sa mère Antonia ne l'aimait point ; toute son affection s'était portée sur son fils aîné Germanicus, l'enfant gâté de la famille. Quant à Livie, sa grand'mère paternelle, elle était trop la mère de Tibère pour chérir le fils de Drusus. Il semble qu'il y ait eu dans tout l'entourage d'Auguste je ne sais quel complot contre Claude. Livie et ses amis, qui voulaient voir Tibère succéder au vieil Auguste, faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour déconsidérer aux yeux du maître et au profit du fils adoptif celui que Livie savait peut-être bien cependant être le véritable sang d'Auguste. Quelques lettres, quelques mots rapportés par Suétone montrent à quel point Livie et Antonia détestaient le pauvre Claude ; quand une grand'mère et quand une mère parlent ainsi de leur enfant, ce ne sont plus que des marâtres et leur témoignage est nul à nos yeux.

Auguste, au contraire, homme de sens et d'une profonde intelligence, bien que bercé

dans cette idée que Claude n'était qu'une monstruosité de la nature, une ébauche d'homme *(portentum hominis)*, comme disait sa mère Antonia, paraît bien avoir compris qu'il y avait là quelque intrigue, que le Claude qu'on lui montrait n'était pas le vrai Claude, et que sous cette écorce rendue grossière par l'indifférence et la haine, que dans ce corps chétif, tremblant sans cesse de ne pas se sentir aimé, il y avait une âme et une âme bonne, élevée ; et un jour il écrit à Livie, sa femme : « Pour moi, j'inviterai tous les jours à souper, pendant votre absence, le jeune Claude, afin qu'il ne soupe pas toujours seul avec son Sulpicius et son Athénodore, moi qui voudrais tant qu'il choisît avec plus de soin et moins de légèreté quelqu'un dont il pût s'attacher à imiter la tournure, la manière d'être et la démarche. Les choses sérieuses ne sont pas l'affaire du pauvre cher enfant, mais lorsqu'il n'est pas distrait, on voit assez briller la noblesse naturelle de son âme. »

Que prouve cette lettre, si ce n'est que Claude ne soupait pas toujours en famille, que, repoussé par les siens, il était bien réduit à faire sa société du rhéteur Sulpicius et du Grec

Athénodore, qu'enfin il fallait en quelque sorte l'absence de Livie pour qu'Auguste l'invitât à cette table de famille où sa place aurait dû être marquée tous les jours; que lui reproche Auguste, d'être distrait; mais personne ne nie, même les plus grands détracteurs de Claude, qu'il n'ait été dès sa jeunesse un érudit, un antiquaire, un savant; or, je vous le demande, serait-ce un vrai savant celui qui ne serait pas un peu distrait?

Puis, quel pouvait bien être cet Athénodore dont Auguste reproche la société au petit-fils de Livie? C'était, comme son nom l'indique, un de ces pauvres Grecs, rhéteurs ou sophistes, chassés par la misère de leur patrie, que dévastait l'avidité des proconsuls, et qui venaient à Rome polir, en échange du pain quotidien, l'esprit inculte des jeunes patriciens, des fils des chevaliers enrichis; d'abord méprisés, puis écoutés, ils finirent par gagner pour ainsi dire leur droit de cité. Arbitres du bon goût, ils devaient devenir plus tard les favoris des grands seigneurs romains, qui daignaient s'occuper de littérature ou de beaux-arts, distraction moins dangereuse sous les Césars que la politique ou la guerre, à la condition toutefois de ne pas

faire de vers meilleurs que ceux de Néron, à la condition surtout de ne pas avoir de tableaux ni de statues qui pussent faire envie à une maîtresse ou à un affranchi bien en cour. Les Grecs comme Athénodore étaient, sous le règne d'Auguste, les maîtres des profondes études et de l'art de bien dire ; nous dirons même plus : en leur qualité de peuple vaincu, déshérité, opprimé, c'étaient les représentants de l'esprit de liberté d'alors ; rien d'étonnant qu'Auguste eût préféré pour Claude aux entretiens avec le Grec Athénodore la société d'un courtisan docile ou la conversation d'un centurion dévoué, mais on nous fera difficilement croire qu'aimer à s'occuper des choses de l'intelligence, des grands problèmes de la science, des chefs-d'œuvre de l'esprit humain, ce soit une preuve d'imbécillité ou de sottise, même pour un futur César.

Dans une autre lettre, Auguste écrit confidentiellement à Livie : « Il faut prendre un parti, savoir enfin ce que nous voulons faire de Claude ; car s'il est entier et pour ainsi dire complet, pourquoi tarder à le faire passer par la même filière, par les mêmes degrés que son frère ? Mais si, au contraire, nous pensons qu'il

est imparfait et maltraité de la nature pour l'âme et pour le corps, il faut se garder de donner l'occasion de le tourner en ridicule, lui et nous, les hommes n'étant que trop disposés à se moquer et à rire de ces sortes de choses. »

N'y a-t-il pas là d'abord un véritable embarras de la part d'Auguste : Claude est-il complet ou bien, au contraire, ne jouit-il pas de la plénitude de ses facultés? la chose est douteuse pour le prince; mais n'y a-t-il pas aussi là un avis détourné à Livie de cesser de travailler à cet abaissement systématique de son petit-fils?

Malgré toute la haine de l'altière Augusta, malgré tous les moyens qu'elle emploie pour rabaisser, pour annihiler Claude, par moments Auguste ne peut se laisser convaincre; il ne trouve ni si gauche ni si maladroit ce bouffon dont rit toute sa famille, et il écrit ceci : « J'ai été charmé, ma chère Livie, de la manière dont j'ai entendu déclamer votre petit-fils Claude, et que je meure si je n'en suis pas tout surpris, car lui qui parle avec si peu de clarté, comment peut-il, quand il déclame, dire si clairement ce qu'il faut dire? »

Remarquons que lorsque Claude fait quelque chose de bien, c'est toujours quand Livie et Antonia sont loin, quand sa mère Antonia (si tendre pour sa murène favorite qu'elle ornait de pendants d'oreilles en pierres précieuses) n'est pas là pour le traiter de monstre, quand son aïeule Livie n'est pas là pour lui envoyer par des intermédiaires quelque avis menaçant ou sévère qu'elle traçait sur ses tablettes de son style dur et laconique.

Donc, repoussé par les siens, il avait bien fallu que le jeune Claude cherchât une consolation ; il avait choisi la plus noble, le désir d'apprendre, aidé en cela par Auguste qui lui avait donné pour précepteur le plus grand écrivain de la Rome d'alors, l'historien Tite-Live. Aussi, tandis que la famille impériale allait assister en pompe aux jeux de l'amphithéâtre, tandis qu'on faisait asseoir sur le devant du *pulvinar* sa sœur Livilla et son frère Germanicus, Claude restait au palais en compagnie de son précepteur, assistant à cette résurrection des vieux temps de la république que le style de Tite-Live faisait revivre pour l'histoire ; ou bien, en compagnie du grand écrivain, il se

glissait, timide adolescent, la tête couverte du capuchon des malades, dans une de ces grandes bibliothèques dont Auguste venait d'enrichir les portiques d'Apollon, de Livie et d'Octavie, et qui étaient ouvertes à tout le monde : là trônaient, sur le siége élevé des *procurateurs des livres*, les successeurs de Varron, le vieux poëte : Hyginus, le brillant rhéteur, Mélissus, l'inventeur de la comédie *Trabeata*. Ovide ne devait guère y venir ; les bibliothèques ne sont pas bien utiles pour écrire l'*Art d'aimer ;* on n'y voyait sans doute plus Virgile, ni Horace, qui d'ailleurs ne sortait volontiers de sa petite maison du faubourg que pour aller souper chez Mécène ; mais on y rencontrait Plotius et Rabirius, deux poëtes, célèbres alors, Messala, l'historien, Vitruvius Pollio, l'illustre architecte.

Et pendant que dans ces tranquilles asiles de la science, le pauvre enfant impérial, Claude le délaissé, écoutait d'une oreille avide les discours de ces grands hommes, les autres membres de la maison des Césars, réunis dans la loge du cirque, abrités par le *velarium* de pourpre, d'une simple contraction du pouce faisaient nonchalamment vivre ou mourir des

hommes ! Du moins, dans ce partage des plaisirs, notre Claude avait le beau lot !

L'Argiletum, les arcades de Vertumne, les péristyles du temple de la Paix, les trois endroits de la ville où se réunissaient les vendeurs et les copistes de manuscrits, c'étaient là les promenades favorites de Claude, promenades qu'il devait prolonger le plus possible, car, rentré au palais, il se retrouvait en face de son aïeule et de sa mère, en face de ses ennemis. Dès ce moment, Claude avait le désir d'écrire ; la vie commune avec son maître Tite-Live avait développé ses instincts naturels d'écrivain et d'érudit ; Tite-Live lui-même lui conseilla d'entreprendre la relation des guerres civiles ; or, s'il avait eu réellement l'esprit faible, Tite-Live, qui se connaissait en hommes, ne lui aurait pas donné ce conseil. Mais les guerres civiles, c'était un sujet bien délicat pour un auteur qui, par son aïeule Livie, touchait de près à Auguste, et qui, par sa mère Antonia, était le petit-fils de Marc-Antoine ; sa mère et sa grand'mère le forcèrent à abandonner ce projet, et il lui fallut attendre d'être empereur pour pouvoir écrire en homme libre.

Ce fut à quinze ans, en l'an 5 de l'ère chrétienne, que Claude débuta dans la vie publique en présidant à un combat de gladiateurs donné en l'honneur de son père Drusus; à ce moment-là, Tite-Live venait de le quitter pour se retirer à Padoue, sa patrie, et la tendresse de Livie n'avait pas su trouver de meilleur remplaçant qu'un ancien intendant des haras d'Auguste, que Claude accusait plus tard de l'avoir maltraité; aussi, triste et souffrant, la tête cachée sous le *cucullum* (4), le pauvre jeune homme fut-il complétement éclipsé par son frère, le brillant Germanicus, dont la riche robe prétexte relevait la bonne mine naturelle, et qui, plus habitué que Claude aux jeux du cirque, savait plus habilement y composer son maintien et sa tournure. Cependant, peu de temps après, Claude fut élevé par Auguste à la dignité du sacerdoce augural, et il ne faut pas croire, malgré les railleries de Cicéron, que l'institution des augures fût tombée dans le discrédit universel; quelques gens sensés n'avaient assurément pas la plus grande confiance en ces divinateurs souvent malheureux dans leurs prédictions, mais la masse du peuple les vénérait; ils ne se recrutaient que dans les

premières familles de l'Etat et, de plus, dans beaucoup de cérémonies publiques, leur présence était nécessaire; bref, leur position, leur importance correspondaient à celles des vestales.

Une lettre d'Auguste à Livie, citée par Suétone, indique même que ce prince songea à nommer Claude préfet de Rome, place des plus importantes sous l'empire, et qui ouvrait à son titulaire l'accès si désiré du sénat. Malheureusement pour Claude, Auguste, âgé de soixante-seize ans, vint à tomber sérieusement malade; circonvenu dans ses derniers moments par Livie, qui ne pensait qu'aux intérêts de Tibère, il ne put rien faire pour le fils de Drusus, et à l'ouverture du testament on y trouva seulement en faveur de Claude, porté au troisième rang des héritiers, un mince legs de 800,000 sesterces (154,000 francs environ), ce qui était peu de chose pour le petit-fils d'un empereur. Néanmoins, Claude, qui n'était ni intéressé ni avare, regretta sincèrement l'empereur défunt; à la tête de l'ordre équestre, il alla demander aux consuls la faveur de porter à Rome le corps d'Auguste qui était resté dans sa villa de Nole; et en effet, le cercueil, transporté à bras par les

décurions des municipes de Nole à Bovilles (à six lieues de Rome), fut confié, à partir de cette dernière ville, aux soins de Claude et des chevaliers qui le déposèrent dans le vestibule de la demeure impériale du Palatin.

Quelque temps après, lorsque Auguste reçut les honneurs divins, sur la déclaration de Numérius Atticus, ancien préteur, qui déclara avoir vu l'ombre du César défunt monter de son bûcher vers le ciel, et que le sénat eut voté en l'honneur du nouveau dieu l'érection d'un temple et la création d'un collége de pontifes, Claude, toujours reconnaissant des quelques bontés du mari de son aïeule, s'empressa de demander à en faire partie. Tibère ne vit pas d'un bon œil cette demande de son neveu : il n'aimait pas qu'on regrettât trop son prédécesseur ; cependant il n'osa pas refuser à Claude l'honneur qu'il sollicitait, fatal honneur, du reste, qui, plus tard, amena la ruine du nouveau pontife, forcé d'abandonner ses biens pour payer ses frais d'installation, lors de la dédicace du temple qui n'eut lieu que sous Caligula.

Tibère, plutôt par respect pour le nom des Claudius que par sympathie pour Claude, vou-

lut néanmoins, de son propre mouvement, lui décerner les ornements consulaires; mais lorsque Claude, encouragé par cette faveur, se hasarda à lui demander le droit de jouir des prérogatives consulaires, droit qui n'avait jamais été refusé à un proche parent de l'empereur, Tibère ne répondit même pas à sa demande; il se contenta de lui écrire qu'il lui avait envoyé quarante pièces d'or pour fêter les Saturnales et que cela devait lui suffire.

Vers la même époque, le sénat, de son propre mouvement, voulut autoriser Claude à entrer dans ses rangs et à s'asseoir par honneur au banc des personnages consulaires, mais cette proposition irrita vivement Tibère qui s'y opposa assez énergiquement pour ôter aux pères conscrits toute envie de la renouveler. C'est que Tibère redoutait ceux en qui il pouvait voir un successeur ou même un remplaçant; voici le moment où il va frapper ses plus nombreuses victimes, les choisissant de préférence dans sa propre famille : Drusus, son fils, périt empoisonné par Séjan; Germanicus, son fils adoptif, le frère de Claude, succombe soigné par Pison; il lui reste quatre petits-fils : trois, Néron, Drusus et Caïus qui

sont les enfants de Germanicus; le quatrième est le fils de Drusus; il s'appelle Tibère, comme son aïeul, et est encore au berceau; les trois premiers sont plus connus du peuple et de l'armée; un jour la fatalité veut que le sénat et le peuple fassent des vœux pour leur conservation; donc on les aime, donc on serait heureux de les voir remplacer Tibère; Tibère réfléchit dans sa retraite de Caprée, et, quelque temps après, Néron meurt dans l'île Pontia où on l'a relégué; Drusus est jeté dans la prison du palais, et là, au-dessous même des salles où les Césars donnaient leurs banquets, au-dessous des grandes galeries où s'épanouissait l'orgie, dans le cachot du Palatin, Drusus, l'héritier du maître du monde, du prince clément et juste, expire lentement et d'une mort horrible, de faim; pendant neuf longues journées, la force de la jeunesse le fait lutter contre le trépas; il s'indigne de mourir si jeune, avec un si splendide avenir; il se raidit contre la faim, ramasse dans son cachot tout ce qui peut se broyer sous les dents, il ne veut pas mourir et il meurt; il meurt en désespéré, la bouche pleine encore de la bourre qu'il a arrachée de son grabat et qu'il a vai-

nement essayé de manger; un seul des trois frères échappe à la haine de Tibère : malheureusement pour le genre humain, ce fut Caligula.

On comprend que, voyant ces terribles exemples, Claude ait tâché de se faire oublier : de lui-même il se retira loin du palais, fuyant ces honneurs mortels que l'affection du peuple voulait lui décerner : et plus tard, arrivé au faîte du pouvoir, empereur à son tour, il racontait en souriant avec bonhomie que sous ses deux prédécesseurs il n'avait échappé au trépas qui le menaçait sans cesse qu'en contrefaisant l'imbécile et le distrait. C'était une grande habileté de sa part : pour vivre il fallait persuader à Tibère qu'on était incapable de régner, que personne ne pourrait jamais songer à vous pour remplacer l'empereur vivant. Il alla habiter une modeste villa de la Campanie; là, protégé par sa vie obscure et retirée, il tâcha de se faire oublier. Ce fut du reste le plus beau moment de son existence : sa fortune, quoique médiocre, suffisait largement à tous ses besoins : il pouvait se livrer à son aise à ses goûts d'antiquaire et d'érudit; installé aux portes mêmes de Pompéies, sur

les bords de cette poétique mer Tyrrhénienne, toute remplie des souvenirs de la fable et de l'histoire, respirant l'air embaumé de Pœstum aux champs de roses, il travaillait à ses chères études, cherchant à reconstituer l'histoire du peuple disparu des Etrusques ; maniant le grec comme le latin, c'était en cette première langue, cette *alma parens* des belles lettres qu'il écrivait souvent ses ouvrages. A son histoire des Etrusques il joignit un autre grand travail sur les Carthaginois, et même, de peur sans doute de passer pour un écrivain trop sérieux, un petit traité sur les jeux de hasard et sur le jeu de dames dont il était un amateur passionné ; disons aussi pour sa plus grande gloire que tous ses ouvrages, malheureusement perdus, eurent parmi les contemporains une véritable réputation, et cela avant même que le maître du monde se nommât Claude.

Suétone et Tacite reprochent bien à cet exilé volontaire d'avoir été, pendant cette période de sa vie, en rapport avec des personnages peu recommandables : ils citent notamment Julius Pélignus qui obtint cependant plus tard la charge importante de gouverneur de la Cappadoce. Il n'est guère étonnant que Claude,

haï du maître suprême, n'ait pas eu autour de lui l'élite des sénateurs ou des gens en place.

Ce fut pendant cette période de calme qu'il épousa Plautia Urganilla, fille de Plautius, général romain qui s'était illustré par ses exploits en Pannonie. Deux fois déjà, dans son adolescence, Claude avait été fiancé : d'abord à Æmilia Lépida qu'Auguste et Livie le forcèrent à abandonner avant la célébration du mariage, ensuite à Livia Médullina qui mourut le jour même fixé pour ses noces; Urganilla lui donna deux enfants, Drusus et Claudia : Drusus mourut tout enfant dans la villa paternelle, étranglé par une poire qu'il s'amusait à jeter en l'air et à recevoir dans sa bouche : il était déjà destiné, par l'ordre de Tibère, à devenir, malgré sa jeunesse, l'époux de la fille du favori Séjan. Quant à Claudia, Claude ne la reconnut jamais pour sa fille; du reste à sa naissance il avait déjà répudié sa femme, qu'il remplaça par Ælia Pétina, fille d'un ancien consul qui appartenait à l'illustre famille des Tubérons. Il en eut une fille nommée Antonia qui, digne héritière du sang des Claudius, se tua plus tard pour ne pas devenir la femme de Néron. Il quitta du reste bientôt Ælia Pétina

bourgs, et qu'il se rendait aux jeux du cirque, tous les spectateurs se levaient spontanément, ôtant leurs surtouts, ce qui était la manière de saluer des anciens, et l'accueillant de leurs applaudissements. Un jour la pauvre maison où se cachait son obscurité vint à être détruite par un incendie; aussitôt le sénat déclare qu'elle sera relevée aux frais de l'Etat; mais cette fois encore Tibère s'y opposa, et ne voulant sans doute pas que son neveu eût l'honneur d'habiter une demeure qui eût été un témoignage de l'affection du peuple romain, il déclara qu'il prendrait la dépense à sa charge, promesse qui du reste ne fut jamais réalisée.

Cependant le temps marchait : la conspiration de Séjan venait d'épouvanter Tibère, il se voyait seul, sans autre famille que Caligula qu'il avait deviné; le seul autre petit-fils qui lui restait, Tibère Gémellus, n'était qu'un enfant, et l'empereur prévoyait que la vie de cet infortuné devait être courte. Profitant d'une démarche officielle que Claude fit auprès de lui au nom des chevaliers (car il n'était encore que membre de l'ordre équestre) pour le féliciter d'avoir si heureusement échappé aux intrigues de Séjan, il semble avoir voulu se rapprocher

de ce neveu que jusqu'alors il avait systématiquement tenu à l'écart; sans doute voyait-il en lui un protecteur pour le jeune Tibère qui était peut-être la seule créature qu'il aimât, et qui était destiné à partager son redoutable héritage avec Caligula. Pendant quelque temps il songea sérieusement à changer l'ordre de succession, à laisser l'empire à Claude, mais, dupe des modestes dehors qu'avait adoptés ce dernier, il craignit de ne pas rencontrer chez lui assez d'activité d'esprit; Tacite lui-même qui est l'ennemi acharné de la mémoire de Claude raconte le fait en termes fort honorables pour lui : « Tibère eut des projets sur Claude parce qu'il était d'un âge mûr et *rempli de bonnes intentions*, mais l'affaiblissement de son esprit le fit exclure. »

Tibère, en effet, ne donna pas suite à ce projet; il se contenta de léguer à Claude deux millions de sesterces (407,583 fr. 34 cent.) et de le recommander dans son testament au sénat, au peuple et aux armées, comme ce qu'il avait de plus cher, tardive réparation pour le paisible érudit si longtemps haï et méprisé.

A peine Tibère avait-il expiré, étouffé sous l'oreiller qu'avait pressé sur ses lèvres haletantes la main meurtrière de Macron, que Caligula fut désigné par le sénat et par le consentement unanime du peuple comme unique successeur du César défunt, au détriment du jeune Tibère Gémellus que l'empereur avait dans son testament associé à Caligula. Le nouveau règne cependant s'annonçait pour Claude comme devant être plus doux et plus clément; Caligula nommé consul aux calendes de juillet et prié de désigner son collègue déclara ne pas pouvoir mieux choisir que son oncle Claude : ainsi s'ouvrirent pour ce dernier les portes du sénat que lui avait obstinément tenues fermées le précédent empereur. Pendant quelque temps Caligula combla son oncle d'attentions et de faveurs, il voulut qu'il vînt habiter le palais impérial, il l'emmenait avec lui à toutes les fêtes, à toutes les cérémonies. Souvent même il le chargea de présider à sa place aux jeux du cirque, où le peuple l'accueillait aux cris de : *Vive Claude, vive l'oncle de César, vive le frère de Germanicus!* Les dieux eux-mêmes semblaient sourire à Claude : le jour où il parut pour la première fois sur le Forum, pré-

cédé des licteurs portant les faisceaux consulaires, un aigle vint se poser sur son épaule droite, heureux présage de domination, trop heureux même sous le règne de Caligula. En effet ce bonheur de Claude ne dura pas plus de sept mois : brusquement Caligula changea de caractère : déjà Claude dans son court consulat de deux mois avait manqué d'être destitué, en apparence pour avoir mis trop de lenteur à faire ériger les deux statues de Néron et de Drusus, frères de l'empereur, et probablement en réalité à cause du présage que nous avons rapporté plus haut; mais bientôt ce ne furent plus ses places, ce fut sa vie qui fut en danger; les délateurs commençaient leur sinistre métier : une pluie de dénonciations et de calomnies vint s'abattre sur tous les personnages marquants de l'Etat, et Claude n'échappa qu'à grand'peine à ce nouveau péril.

En 790 (l'an 37 du Christ), Caligula fit la dédicace de ce temple d'Auguste dont Claude avait demandé à être le pontife et que Tibère n'avait pas achevé; à cette occasion le prince donna un gigantesque banquet aux sénateurs et aux chevaliers ainsi qu'à toutes leurs familles, et chaque citoyen reçut un don de trois cents

sesterces (61 fr. 14 cent.). Cette libéralité ne ruina pas Caligula, il ordonna à son oncle de lui payer pour son installation dans son pontificat une somme énorme que Claude, qui n'avait que peu de fortune, était hors d'état de donner; les biens du malheureux Claude furent à cette occasion vendus à l'encan par ordre de l'empereur.

Claude cependant devait se trouver heureux d'en être quitte pour la perte de ses biens, car tout autour de lui le sang coulait à flots : le jeune Tibère est poignardé par un centurion : invité à se donner la mort, Silanus, beau-père de Caligula, s'ouvre la gorge avec un rasoir; le roi Ptolémée, fils du roi Juba, petit-fils de Marc-Antoine et par conséquent cousin germain de l'empereur, est envoyé au supplice parce que dans une cérémonie publique l'éclat de sa robe de pourpre attirait plus les regards que la toge impériale : on immole le vieux Macron lui-même et sa femme Ennia, bien qu'ils eussent en quelque sorte donné à Caligula son pouvoir.

Aussi l'on commence à murmurer à Rome, et pendant une absence de l'empereur, occupé à sa ridicule expédition contre l'Océan, dont

les trophées se bornèrent à quelques coquillages ramassés sur la plage de Gesoriacum (Boulogne-sur-Mer), des conspirateurs s'agitent et méditent de se débarrasser du monstre qui menace perpétuellement leur existence; l'un d'eux est le propre beau-frère de l'empereur, E. Lépidus, d'une des plus illustres maisons de Rome; malheureusement ils sont découverts, et Caligula exaspéré ne met plus de bornes à sa fureur. Son oncle Claude envoyé avec une députation pour le féliciter d'avoir échappé au danger arrive dans un de ces accès de folie furieuse; Caligula ne veut seulement pas l'entendre et il le fait jeter à l'eau tout habillé.

Claude n'en mourut pas; mais ses malheurs n'étaient point terminés; s'il conserva la vie, on verra à quel prix ce fut. Devenu le bouffon de la table impériale, où, ruiné comme il l'était, il fallait bien qu'il allât s'asseoir, s'il ne voulait pas aller en parasite quêter de porte en porte le repas de chaque jour, tout le monde avait le droit, de l'ordre même du maître, de rire de lui et de le tourmenter; si par malheur il se présentait en retard pour souper on ne le recevait que par grâce; s'endormait-il après le repas, comme c'était son habitude, on le

criblait de noyaux de dattes et d'olives, on alla jusqu'à le réveiller brusquement d'un grand coup de fouet; les favoris de l'empereur s'amusaient à le déchausser et à lui mettre ses brodequins aux mains, puis le réveillaient en sursaut pour que dans son trouble il s'en frottât le visage.

Cependant la haine qu'on portait à Caligula augmentait de jour en jour; une nouvelle conspiration se forma; Cassius Chéréas, tribun des prétoriens, Valérius Asiaticus, les deux préfets du prétoire, quelques tribuns des soldats et quelques sénateurs conçurent le projet de rétablir l'ancienne république.

Le 24 janvier 41, Caligula, après avoir passé la journée au théâtre, se décida vers le soir à rentrer pour se mettre au bain; on venait de jouer la tragédie de Cynire, la même qui fut représentée devant le roi Philippe de Macédoine le jour où il fut assassiné. Pour aller aux Thermes du palais, Caligula s'engagea dans une grande galerie souterraine où s'exerçaient quelques jeunes gens amenés d'Asie pour paraître dans les jeux scéniques. Caligula s'arrêta un instant pour leur parler : Claude était à ses

côtés, mais le reste de son escorte ne se composait en grande partie que de conjurés et de sénateurs indifférents, très-peu dévoués sauf en apparence. A ce moment un des conspirateurs, Corn. Sabinus, tribun militaire, écarte Claude et repousse quelques sénateurs pour s'approcher du prince et lui demander le mot d'ordre de la nuit. « Jupiter, » répondit Caligula. A peine finissait-il de prononcer ce mot que Chéréas qui était resté derrière lui s'écria : « Tu vas recevoir une marque de sa colère! » Caligula se retourne étonné et au même moment le glaive de Chéréas lui fend la mâchoire. Caligula tombe sous le coup, mais il se relève en trébuchant, il s'écrie qu'il vit encore, il appelle du secours; alors tous les conjurés se précipitent sur lui, ils le frappent de tous côtés, et bientôt l'empereur expire percé de plus de trente blessures.

Tout cela n'avait duré qu'un instant; à peine Caligula rendait-il le dernier soupir que les porteurs de sa chaise, armés de leurs bâtons, et les Germains de sa garde avec leurs glaives accoururent dans la galerie; là, au milieu d'un effroyable désordre, se livra une sorte de combat; plusieurs des conjurés et

quelques sénateurs innocents y perdirent la vie; la garde germaine, furieuse de la mort de l'empereur, qui l'avait comblée de ses faveurs, se répandit dans la ville voyant des conjurés partout et massacrant indistinctement tous les passants.

Repoussé d'abord par Sabinus puis par les autres conspirateurs, Claude avait pu sortir de la galerie au moment où Caligula tombait sous les premiers coups; épouvanté de ce qu'il venait de voir, il s'était réfugié dans un pavillon isolé du palais, nommé l'Hermæum : là, entendant les cris des victimes, les clameurs terribles des Germains, il fut saisi d'une indicible terreur. Ne se croyant pas en sûreté dans son asile, il monte dans les combles du palais, entre dans un belvédère, et se dissimule du mieux qu'il peut derrière une tenture de tapisserie. Déjà les prétoriens, accourus en toute hâte de leur camp du Viminal, envahissaient le palais; ils erraient au hasard dans les grandes salles, dans les immenses galeries, effrayés de sentir Rome sans prince et de se voir sans maître protecteur; un d'entre eux, Gratus, monte par hasard jusqu'au belvédère où Claude avait cherché un refuge; il entre brusquement,

l'épée nue à la main; il aperçoit une tapisserie derrière laquelle il croit distinguer une forme humaine; pensant que c'est un conjuré qui se cache sous cette tenture, il la soulève d'une main menaçante; Claude sans armes, tout troublé, se croyant destiné au même trépas que Caligula se jette à ses pieds en lui demandant la vie, et le soldat le relève empereur!

II

Troubles après la mort de Caligula. Commencement du règne de Claude. Intervention d'Hérode Agrippa. 41 de l'ère chrétienne*.

Cependant la nuit approchait, les jeux du cirque, auxquels assistait comme d'habitude la plus grande partie des habitants de Rome, allaient toucher à leur fin, lorsqu'un bruit étrange se répand dans l'amphithéâtre : on dit tout bas que l'empereur vient d'être assassiné ; bientôt le spectacle est interrompu, un immense silence plane sur l'assemblée; personne n'ose parler : la nouvelle est-elle bien sûre, ou ne serait-ce qu'une ruse de Caligula pour distinguer ceux qui le regretteraient sincèrement de ceux que son trépas réjouirait : c'est ce que chacun se demande en soi-même. Mais voilà qu'on entend des cris dans les rues voisines du

* Josèphe, *Antiquités j.*, l. 19. — Suétone, *Claudius*. — Dion Cassius, LX. — Onuphre, *in fast.*

cirque, des clameurs menaçantes, des imprécations lancées par des bouches barbares; ce sont les Germains de l'empereur, ils approchent..... les portes tombent arrachées de leurs gonds, et les soldats se précipitent au milieu des gradins brandissant leurs épées nues au-dessus des têtes des spectateurs. En vain le peuple se jette à genoux, témoignant de ses regrets, de sa douleur, de sa vénération pour la mémoire de l'empereur, aux yeux des soldats Rome entière est complice du meurtre; pour apaiser les mânes de leur maître, de ce maître qui regrettait que le peuple romain n'eût pas qu'une seule tête pour la pouvoir trancher d'un seul coup, ils veulent faire de cette foule éperdue une gigantesque hécatombe. Heureusement un des magistrats qui présidaient les jeux a l'idée de faire monter sur la scène un héraut sur les épaules duquel on a jeté à la hâte un manteau de deuil; les Germains restent l'épée levée, bouche béante; ils sont accoutumés à écouter avec respect les hérauts qui leur annonçaient naguère les ordres ou les décrets de leur maître; qu'est-ce que celui-ci peut vouloir leur dire à présent? C'est simplement l'annonce officielle, s'il nous est permis

de nous exprimer ainsi, de la mort de l'empereur et l'assurance des regrets universels qu'il laisse après lui. Ce court temps d'arrêt a suffi pour calmer un peu l'ardeur sanguinaire des Germains, ils commencent à réfléchir plus froidement : l'empereur est bien réellement mort; Rome n'a plus à se courber sous la main de fer de Caligula; et eux, étrangers, ennemis en quelque sorte, ils vont se trouver seuls au milieu de Rome, au milieu de l'Italie; ici ils sont les plus forts, mais au sortir de cette enceinte les cohortes des gardes de la ville, les légions composées de Romains voudront venger leurs compatriotes égorgés. Et ils s'en vont tête basse, la pointe de leurs épées tournée vers la terre, chercher un refuge dans leurs cantonnements ordinaires, tandis que le peuple encore sous l'impression de cette scène de terreur s'écoule en quelques instants par tous les *vomitorium* en se demandant anxieusement quel sera le maître du lendemain.

Bien différente était la conduite que tenaient en ce moment les sénateurs restés toujours au fond attachés à la forme républicaine. Tous ceux d'entre eux qui l'avaient pu s'étaient rassemblés à la première nouvelle de la mort de

l'empereur, nouvelle que beaucoup parmi eux prévoyaient probablement. Ils s'étaient réunis au Forum, dans le temple de Jupiter, méprisant déjà le lieu ordinaire de leurs séances parce qu'on l'avait du nom des empereurs nommé le palais des Julius. Les circonstances étaient favorables au rétablissement de la république : l'empereur mort, pas d'héritier, la plèbe épouvantée, les soldats sans guides et sans chefs, tout paraissait conspirer avec le sénat. Déjà sont accourues à son appel les quatre cohortes des Vigiles et les cohortes urbaines qui lui sont dévouées; elles l'entourent prêtes à lui obéir, il ne faut plus que de l'audace. Chéréas est là, il sort du temple, il va donner aux troupes ce mot d'ordre que depuis Jules César donnaient seuls les empereurs, et ce mot c'est : Liberté.

Le sort en est jeté maintenant; le sénat abolit par décret tout ce qui peut rappeler la mémoire des Césars; l'un des consuls, Saturninus, prononce un discours en faveur de la république, Chéréas prend sur lui d'ordonner la mort de Césonie, femme de Caligula, et de sa fille âgée de deux ans; la race des Césars va donc enfin disparaître!

Mais pendant que sénateurs et consuls prononçaient des harangues et votaient des décrets, les prétoriens agissaient. Appelés par leur compagnon Gratus, ils entourent Claude, le saluent du titre d'Auguste et veulent l'emmener dans leur camp; la litière de Caligula gisait renversée à l'entrée de la galerie fatale; on la relève, Claude y monte; les porteurs ont disparu, les brancards sont brisés : qu'importe ! les soldats passent des piques dans les anneaux et, à la lueur des torches, ils traversent la ville en acclamant leur nouvel empereur. C'est dans leur camp du Viminal qu'ils le conduisent : là seulement il sera en sûreté, car on sait déjà que le sénat ne veut plus d'empereur; et les prétoriens au contraire ne veulent pas de la république, de ce maigre gouvernement des consuls et des vieillards : la république, pour eux, ce sont les lointaines expéditions, les payes chétives, les garnisons moroses, le triomphe enfin de la toge sur l'épée; eux qui devront toujours obéir, ils aiment mieux que ce soit à un maître qui du moins fera aussi trembler ces patriciens et ces sénateurs. Claude est autant que Tibère l'allié des Césars, c'est le frère de Germanicus,

Claude sera empereur du droit de leurs épées!

Et ils poursuivent au pas de course leur route vers le camp tandis que la ville épouvantée de ces cris, de ces torches qui flamboient, de ces glaives qui s'entre-choquent, croit, en apercevant Claude emporté au milieu de ce tourbillon vivant, qu'on l'entraîne en hâte au trépas.

Le sénat avait perdu en délibérations un temps bien précieux; déjà quelques symptômes de mécontentement se montraient parmi le peuple; malgré ses crimes, ses folies sanguinaires, Caligula avait eu ses partisans, les affranchis, les jeunes débauchés, les gladiateurs qu'avait séduits son inintelligente prodigalité. Le premier moment de stupeur passé, ces gens s'étaient réunis et comme on peut s'imaginer qu'ils n'étaient guère timides, ils commençaient à entourer, avec des manifestations menaçantes, le temple où siégeait le sénat, en demandant qu'on vengeât la mort de l'empereur. Un sénateur, Valérius Asiaticus, indigné qu'on regrettât un pareil monstre, s'élança sur les degrés du temple : « Plût aux dieux, s'écria-t-il, que ce fût moi qui eusse tué Caligula! » Intimidés, les mécontents se retirèrent en mur-

murant : nous verrons plus tard ce que coûta à Valérius cette phrase imprudente.

Néanmoins, malgré le calme relatif qui régnait dans l'intérieur de la ville, le sénat commença à se préoccuper de ce qu'était devenu Claude ; les bruits les plus contradictoires circulaient sur son compte : les uns disaient que les prétoriens l'avaient proclamé empereur, les autres qu'ils l'avaient au contraire massacré cruellement ; pour savoir à quoi s'en tenir les sénateurs eurent l'idée de lui dépêcher un tribun du peuple, personnage inviolable, afin de l'engager à venir délibérer avec eux. Le tribun parvint non sans peine auprès de la personne de Claude : les prétoriens faisaient bonne garde et ne voulaient point recevoir dans l'intérieur du camp un émissaire de leurs ennemis. Sommé par le tribun de le suivre pour se rendre au palais du sénat, Claude se trouva fort embarrassé. L'affection des soldats était-elle bien sûre, cette subite fidélité ne pouvait-elle pas être bien chancelante, ne serait-il pas plus prudent de ménager le sénat, ou même de lui obéir ? Dans cette incertitude Claude se tira habilement d'affaire, il montra au tribun les prétoriens qui l'entouraient, les gardes qui par-

couraient le camp, les sentinelles qui fermaient les avenues, et il finit par lui déclarer qu'il n'était pas libre de le suivre.

Sur ces entrefaites un personnage qui a joué dans cette période de l'histoire un rôle bien bizarre, Hérode Agrippa (5), vint se mêler à ces graves événements qui allaient décider du sort de l'empire romain. Moitié Iduméen, moitié Juif, c'était un type étrange que ce tétrarque de Judée. Descendant d'Hérode le Grand, fils d'Aristobule, dépossédé de ses Etats, il avait commencé par être le gouverneur de Caligula : doué de toute la finesse, et aussi de toute la souplesse de ses sujets, il avait su plaire au prince son élève qui à son avénement lui avait rendu ses possessions. En ce moment il se trouvait à Rome, patronnant de sa faveur une ambassade de Juifs qui venait supplier Caligula de renoncer à son idée sacrilége de confisquer au profit de sa propre divinité le temple vénéré de Jérusalem.

A peine avait-il appris la mort de l'empereur son ancien élève qu'il s'était hâté d'accourir au palais, pour ensevelir du moins honorablement les restes du prince que le sénat vouait aux Gémonies. Il fit porter le cadavre

aux jardins de Lamia où il fut brûlé à la hâte. Mais, comme il redoutait pour sa puissance et pour son pays le rétablissement de la république, une fois les derniers devoirs rendus à ce Caligula qu'il semble avoir réellement aimé, il alla rejoindre Claude au Viminal. Il était auprès de ce prince lorsqu'on vint lui apprendre que le sénat le réclamait : aussitôt, il revêt des habits de fête, il parfume sa barbe, et, paré comme un homme qui vient à peine de sortir de quelque banquet, il paraît devant l'assemblée jouant l'étonnement et la stupeur : il ne sait rien, où est Claude, quels sont ses projets? il n'en a pas entendu parler; il n'a pas idée de ce qui peut arriver, il est entièrement désintéressé dans les questions qui s'agitent. Puis, quand on lui demande conseil, il cherche habilement à prouver au sénat, à ce sénat pour qui il donnerait sa vie, qu'il faut un empereur, que le peuple le veut, qu'il est impossible aux Vigiles et aux gardes urbaines, seules troupes dévouées au sénat, mais qui ne sont en somme que des troupes peu exercées et amollies par le repos, de lutter contre les vieilles bandes des prétoriens et des Germains.

Bref, il se fait prier de mener au Viminal une ambassade chargée d'offrir l'empire à Claude, mais à la condition expresse qu'il reconnaîtrait ne tenir son pouvoir que du choix des sénateurs. Claude, rendu à lui-même, délivré de tous ceux qui l'avaient opprimé, avait au fond du cœur trop de dignité naturelle pour se reconnaître le vassal des pères conscrits : il refusa. Vainement les envoyés du sénat se jetèrent à ses genoux, il leur répondit qu'il ne céderait pas, qu'il trouvait tout naturel qu'on redoutât la puissance d'un empereur après ce qu'on venait d'éprouver de Caligula, mais qu'il espérait leur faire voir tous les avantages d'un gouvernement juste et équitable, qu'il n'aurait que le nom de prince et que tous prendraient part au pouvoir ; il leur en faisait la promesse, disant que toute sa vie passée leur en répondait : qu'au surplus, quand bien même il voudrait renoncer à son autorité, ses soldats qui la lui avaient mise dans les mains n'y consentiraient jamais. Puis congédiant les députés, il alla haranguer ses troupes et recevoir leur serment de fidélité. Cependant il voulait épargner à Rome l'horreur d'une guerre des rues; il faisait offrir au sénat de choisir un champ de

bataille hors des murs; mais déjà les troupes des sénateurs commençaient à faiblir; elles aussi voulaient un empereur : un instant le sénat nomma Minutianus; mais Saturninus, consul en exercice, s'y opposa énergiquement.

Quelques sénateurs commençaient à penser en tremblant que leur hardiesse pourrait peut-être bientôt s'appeler lèse-majesté. Déjà le bruit courait parmi les troupes qui entouraient le sénat que Claude distribuait de l'or à ses partisans. Chéréas, voyant le danger de la situation, harangue inutilement les soldats; il fait l'éloge de la liberté : on lui répond : « Un empereur ! » il représente Claude sous les traits les plus noirs, et les soldats crient : « Vive Claude ! » il les adjure de rester fidèles à la cause du sénat et de la république : les soldats brandissent leurs épées, élèvent leurs enseignes, et partent comme un seul homme pour le camp de l'empereur Claude.

Dès lors tout fut fini : les abords du temple de Jupiter devinrent rapidement déserts; le peuple inquiet se portait du côté du Viminal; et alors un à un on vit passer tête basse dans la foule, se dirigeant vers le camp des préto-

riens ces sénateurs, héritiers des vieux patriciens qui savaient eux du moins attendre les Gaulois, impassibles sur leurs chaises curules. Honteusement ils vinrent aux portes du camp implorer des sentinelles la grâce de les laisser pénétrer dans cette enceinte qui renfermait leur maître. Un d'entre eux, le consul Pomponius, qui était parvenu à entrer dans le camp, manqua d'être tué par les soldats ; il fallut pour lui sauver la vie que Claude allât l'arracher du milieu des épées et le fît asseoir à ses côtés ; accablé d'insultes par les prétoriens, le reste des sénateurs n'osa pas répondre : patiemment ils attendirent au pied du retranchement que les soldats voulussent bien leur ouvrir les portes, et leur permettre enfin d'aller abaisser aux pieds du nouvel Auguste ce qui leur restait d'honneur !

III

Mort de Chéréas. Amnistie générale. Concession de provinces à différents princes. Guerres en Germanie et en Mauritanie. Soumission de ce dernier pays. Exil de Sénèque. Commencement des travaux d'Ostie. Les affranchis de l'empereur. Révolte de Scribonianus. 41, 42 *.

Dès lors tout fut fini : Claude était le maître incontesté, l'héritier d'Auguste, Rome lui ouvrit ses portes toutes grandes, et ce fut au milieu de la joie universelle qu'il pénétra dans la ville escorté de ses prétoriens. Sur son passage le peuple l'acclamait en demandant le châtiment de Chéréas et de ses complices. Claude se vit forcé de céder à ce désir : si Chéréas n'avait fait que lutter contre lui, assurément il n'aurait pas hésité à lui pardonner, mais, malgré toutes les phrases possibles des

* Josèphe, *Antiquités,* l. 19. — Pline l'Ancien, l. 5. — Aurélius Victor, *Vie de Cl.* — Suétone, *Claude.* — Goltzius, *Médailles,* p. 40 et suiv. — Pline, l. 9. — Sénèque, *Quest. nat.*, l. 3. — Juvénal, *Sat.* 14. — Casauboni *notæ.* Paris, 1620. *In Claud. vit.* — Cuspiani, *de Cæsaribus.* Paris, 1540.

rhéteurs, il y avait là un fait évident : Chéréas, un des chefs de la garde de Caligula, lui avait prêté serment de fidélité, il lui avait juré de le servir et de le défendre, et cette épée qu'il ne devait tirer que pour le protéger il s'en était servi pour l'assassiner; non content d'avoir frappé son maître, dont la cruauté pouvait faire excuser cette trahison, il avait fait périr sa fille, une enfant de deux ans. C'était de la barbarie, et la justice voulait que Chéréas mourût. Du reste, il faut lui rendre ce témoignage, Chéréas mourut bien, il n'essaya pas de se dérober au trépas; resté dans sa demeure, après la chute de ses espérances, il suivit sans mot dire le centurion qui l'arrêta; du moins Claude avait-il voulu épargner au vieux républicain l'infamie du supplice, on n'avait préparé pour lui ni croix ni gibet, il devait tomber sous l'épée d'un soldat comme un guerrier frappé dans la bataille. Au moment de recevoir le coup fatal, Chéréas demanda à voir le glaive qui devait lui donner la mort : il passa le doigt sur le tranchant de la lame et il le rendit à l'exécuteur en disant simplement : « Ton arme est mal aiguisée, j'aimerais mieux être frappé par celle qui m'a servi contre le tyran. » De

ses complices quelques-uns seulement furent punis, les autres reçurent leur grâce; Claude déclara que désormais il voulait tout oublier et il oublia réellement.

Voulant répudier tous les souvenirs de l'infâme Caligula, Claude ordonna de faire disparaître ses statues; il ne voulut même pas habiter son palais, il se contenta de celui de Tibère, plus modeste et plus simple. Dans les appartements du défunt empereur on avait trouvé deux objets curieux à des titres différents, la cuirasse d'Alexandre le Grand enlevée au tombeau de ce roi victorieux, et un grand coffre rempli du poison le plus subtil qu'on connût alors, le poison Colombin : Claude garda la cuirasse, il était antiquaire, on comprend quelle fut sa joie, mais il fit jeter le poison à la mer; on eût dit qu'il pressentait que ce devait être par le poison qu'il devait terminer sa carrière.

Son premier décret fut une amnistie générale; tous ceux que la haine ou la méfiance des précédents empereurs avait chassés de l'Italie y furent immédiatement rappelés : on rendit leurs propriétés, leurs terres, jusqu'à leurs biens meubles aux victimes des confiscations

de Tibère et de Caligula : des statues avaient été enlevées par le dernier empereur à différentes villes de la Grèce et de la Sicile, elles furent renvoyées à leurs légitimes possesseurs.

Une loi qui fut la bien reçue abolit les décrets de lèse-majesté; les nouveaux impôts créés par Caligula furent rapportés; l'empereur déclara par un édit qu'il ne recevrait aucun cadeau des particuliers, et que même il n'accepterait aucun héritage, pour peu qu'il y eût des héritiers du sang, si éloignés qu'ils pussent être. Puis des poursuites sont dirigées contre les délateurs : ceux dont les fausses accusations avaient amené le supplice d'un innocent furent réservés pour les combats du cirque ou pour être jetés aux bêtes fauves. Enfin un décret impérial déclara que sous le règne de Claude jamais on ne mettrait à la torture un citoyen de Rome.

Le nouveau maître s'annonce bien : le peuple reconnaissant se met à le chérir : quant aux sénateurs, ils avaient dès le premier jour du règne fait leur possible pour qu'on oubliât leur opposition primitive : titres d'honneur, droits extraordinaires, ils offrent tout à Claude et Claude les refuse; ils le supplient d'accepter

au moins le titre de Père de la patrie que portait Auguste, Claude répond qu'il n'en est pas digne. Tous ces refus faisaient éprouver aux sénateurs de cruelles angoisses ; le maître était irrité contre eux, il avait sujet de l'être, sans doute il allait se venger et quelle serait sa vengeance ?

Ce fut de rester un mois sans aller au sénat, sans parler aux sénateurs tremblants. Au bout de ce temps, Claude jugeant suffisamment punis ces tristes conspirateurs vint prendre place au milieu d'eux et les traita mieux qu'ils n'étaient habitués de l'être par les précédents empereurs. Un d'entre eux tombait-il malade, Claude allait en personne le visiter et le consoler ; un autre célébrait-il quelque fête de famille, Claude y assistait en simple invité ; aussi toutes les préventions s'évanouirent-elles bientôt et, de l'aveu même de Suétone, Claude fut universellement aimé.

Il le méritait réellement par son zèle, son amour de la justice, son désir de faire le bien. Le simple récit d'un *fait-divers* d'alors nous le montrera tel qu'il était, toujours préoccupé de se rendre utile à la chose publique : « Lors du redoutable incendie qui vint à dévorer le

quartier Emilien, Claude, dit Suétone, re:
pendant deux nuits dans le local des distril
tions; voyant que la foule des soldats et c
esclaves était insuffisante, il chargea les n
gistrats d'appeler à l'aide tout le peuple c
quartiers voisins; et plaçant devant lui c
paniers remplis d'argent, il exhorta tout
monde à combattre le feu, donnant à chac
la juste récompense de ses efforts. »

Son esprit de justice le porta égalemen
restituer leurs biens héréditaires aux prin
alliés de l'empire qu'en avait dépouillés le
price de Caligula : Antiochus recouvra la p
session de la Comagène, Mithridate l'Armén
un autre Mithridate obtint le Bosphore Cimr
rien sur lequel ses ancêtres avaient régné,
que Claude retira à Polémon, roi de Pont
qui il donna en échange une portion de la
licie. Il ne pouvait non plus laisser sans réc
pense le dévouement d'Hérode Agrippa
avait si efficacement travaillé à lui faire obte
le pouvoir suprême; il lui rendit le royau
de Judée, tel que l'avait possédé son ai
Hérode le Grand, et donna de plus quelq
terres à son jeune frère Hérode. Toutes ces r
titutions ou donations, comme on voudra

appeler, étaient d'une sage politique; ces provinces nouvellement annexées à l'empire, et entre autres la Judée, avaient conservé un vif désir d'indépendance; il suffisait pour les satisfaire de leur conserver une apparence d'autonomie, et l'Etat romain trouvait un grand avantage à n'avoir pas à régenter ces multitudes à peine domptées, et à n'avoir de relations qu'avec des princes vassaux, assez intelligents pour comprendre que l'obéissance était plus avantageuse que la révolte.

Mais au moment même où Claude avait pris en main le pouvoir, la guerre régnait aux extrémités de l'empire; les Germains toujours remuants avaient franchi les fossés de Drusus. Bien que toutes les aigles perdues par Varus eussent été, sauf une, successivement reprises, le souvenir de la victoire d'Arminius n'était pas encore éteint en Germanie; une vigoureuse expédition de Sulpicius Galba arrêta l'élan des envahisseurs. Au milieu même de cette campagne, l'armée romaine apprit la mort de Caligula et l'avénement de Claude; quelques officiers mécontents voulurent opposer au nouvel empereur leur général Galba; mais Galba eut le bon esprit de rester fidèle et de mépriser

ces offres imprudentes. Claude lui en sut toujours gré : un autre César l'aurait fait disparaître comme un rival futur.

L'armée romaine commandée par Galba et par Gabinius continua son expédition; elle battit les Cattes, une des plus puissantes tribus germaines, et Gabinius put envoyer à Claude, comme don de joyeux avénement, la dernière aigle de Varus qui fût restée chez les barbares.

En Mauritanie, la mort du roi Ptolémée, victime de Caligula, avait amené un formidable soulèvement; Suétonius Paulinus, envoyé pour protéger les colonies romaines éparses dans cette contrée, vainquit les Maures, franchit les montagnes de l'Atlas et parvint jusqu'aux bords de ce fleuve mystérieux du Niger que l'œil d'un autre Européen (Mungo-Park) ne devait contempler que dix-sept cents ans plus tard. Néanmoins telle était l'exaspération et la ténacité de ces peuplades sauvages qu'une seconde expédition dont la direction fut confiée à Cn. Hosidius Géta se prépara pour l'année suivante.

On n'a pas oublié qu'un décret rendu par

Claude à son avénement avait rappelé tous les exilés; au nombre de ceux-ci se trouvaient deux sœurs de Caligula, Agrippine et Julie; on leur avait rendu leur immense fortune, et Claude les recevait volontiers dans son intimité; c'étaient en effet ses nièces; l'une, Agrippine, devait plus tard être sa femme; l'autre, Julia, affichait effrontément à Rome le scandale de ses mœurs; parmi ses nombreux amants le plus connu était l'austère et opulent philosophe Sénèque. La conduite impudente de Julia, le soin qu'elle paraissait avoir de rechercher l'affection de Claude effrayèrent l'impératrice Messaline; Julia fut renvoyée en exil, Sénèque, son complice, fut, à son grand désespoir, relégué dans la sauvage île de Corse; ce fut de là qu'il adressa à Polybe, affranchi de l'empereur, cette célèbre *Consolation*, éternel témoignage de sa servilité.

Il y avait quelques mois que Claude gouvernait l'empire romain; le moment des élections consulaires était arrivé, Claude ne pouvait manquer d'être choisi comme consul : il le fut en effet et on lui donna pour collègue C. Largus; mais cette fois Claude ne voulut accepter le

consulat que pour deux mois, et, en sortant de charge, il tint à honneur de jurer comme un simple particulier qu'il avait honnêtement et loyalement rempli ses fonctions.

Cependant l'Afrique recommençait à s'agiter; quelques troubles en Numidie avaient été promptement réprimés, mais la Mauritanie s'était de nouveau précipitée dans une lutte acharnée. Les Romains s'y attendaient, et Salabe, chef des Maures, ne put résister au nouveau général des troupes impériales, Cn. Hosidius Géta. Vaincu, il s'efforça d'entraîner son ennemi jusque dans les sables du grand désert, espérant bien que la chaleur et surtout la soif en auraient promptement raison. Peu s'en fallut qu'il n'en fût ainsi : imprudemment engagée dans les plaines arides du Sahara, l'armée romaine, brûlée par le soleil, décimée par le simoun, se trouva bientôt privée d'eau. Alors, Hosidius Géta eut recours à un magicien qui par ses enchantements fit tomber sur les Romains une pluie abondante qui leur rendit toute leur vigueur. Etonnés de ce prodige et se voyant de nouveau serrés de près par leurs ennemis, les Maures demandèrent à déposer les armes et reconnurent la puissance romaine.

Un décret impérial forma de leur pays deux provinces : la Mauritanie Césarienne et la Mauritanie Tingitane.

A ce propos Claude fit quelques règlements concernant les gouverneurs de provinces, pour fixer le temps de leur départ, et l'époque où ils devraient déposer leurs fonctions. Une partie de ces gouverneurs était choisie par le sénat, les autres l'étaient par l'empereur. Or, il était d'usage que ceux qu'avait nommés l'empereur vinssent lui en faire leurs remercîments dans le sénat; Claude voulut détruire cette coutume, « car, disait-il, ce n'est pas à eux à me remercier, comme si je leur avais accordé une grâce qu'ils désiraient : c'est moi au contraire qui suis leur obligé de ce qu'ils veulent bien porter une partie du poids des affaires dont je suis chargé; et je le serai encore plus s'ils gouvernent comme ils le doivent. »

Malheureusement la fin de cette année glorieuse sous le rapport militaire fut marquée par deux tristes événements, une famine à Rome et une révolte en Dalmatie. Depuis longtemps déjà l'Italie couverte de villas et de parcs de luxe ne produisait plus assez de blé pour la consommation de cette immense agrégation

d'êtres humains qui constituait Rome; on y suppléait par de nombreux envois de grains qui partaient des différents ports d'Afrique, principalement d'Alexandrie et de Tunis. Quand ces arrivages venaient à manquer, c'était la famine à Rome, la ruine pour les citoyens de médiocre condition, la mort pour les pauvres. On peut juger du reste de quelle importance il était que les magasins publics fussent toujours bien approvisionnés, en réfléchissant que depuis César les magistrats de *l'annone* distribuaient tous les jours à prix réduit et souvent même gratuitement le blé nécessaire à la subsistance de 320,000 citoyens adultes. Or, il n'y en avait que 450,000 domiciliés à Rome. Joignez à cela les affranchis qui avaient perdu leur protecteur, qui n'avaient plus la ressource de la sportule, et vous serez effrayé de voir que le peuple-roi n'était plus qu'une immense tourbe de mendiants.

Grâce à l'activité de Claude des flottes allèrent chercher dans toutes les parties de l'empire romain les grains nécessaires à la subsistance de la capitale; mais les abords maritimes de Rome n'étaient pas faciles, les rivages voisins étaient sans bon port, sans abri sûr.

Claude, témoin de cette difficulté qu'éprouvaient tous ses navires à atterrir sur les côtes du Latium, conçut l'idée de créer à l'embouchure du Tibre un gigantesque port de commerce; ce fut le port d'Ostie. Les travaux furent longs et pénibles, mais Claude s'y intéressait vivement, et il allait souvent les visiter en personne pour stimuler l'activité des architectes. Comme on était fort embarrassé pour commencer en mer les fondations d'une jetée, il eut l'ingénieuse idée d'employer pour base des travaux un gigantesque navire qui, construit spécialement pour transporter d'Egypte à Rome l'obélisque de Caligula, n'avait plus de destination. Un phare dans le genre de celui d'Alexandrie devait guider la nuit la course des navigateurs. Pendant une des premières visites de l'empereur à Ostie, on y prit un monstre marin, un ourque, animal quasi fabuleux qui étonna vivement les Romains et dont nous allons laisser raconter la capture à Pline l'Ancien qui en fut le témoin oculaire.

« On a vu jusque dans le port d'Ostie un ourque auquel l'empereur Claude livra combat : il y était venu pendant qu'on travaillait au port, attiré par le naufrage d'une cargaison

de cuirs de la Gaule; il s'en nourrit pendant plusieurs jours, et il s'était creusé dans les bas-fonds une sorte de canal, de manière que les sables amoncelés le mettaient dans l'impossibilité de se retourner. Une fois qu'il était à la recherche de sa nourriture, les flots le poussèrent sur le rivage, et son dos s'élevait au-dessus de l'eau comme une carène retournée. L'empereur fit tendre de nombreux filets à l'entrée du port, et lui-même marchant avec les cohortes prétoriennes, il donna au peuple le spectacle de ce combat. Le monstre fut assailli par des barques d'où les soldats faisaient pleuvoir une nuée de traits, et j'ai vu moi-même une des embarcations submergée par l'eau dont le souffle de l'ourque l'avait remplie. »

A la même époque on se mit à rechercher différentes sources abondantes pour les amener à Rome; mais ces travaux durèrent longtemps ainsi que le desséchement du lac Fucin, difficile entreprise devant laquelle Jules César lui-même avait reculé. Cette dernière opération était dirigée par Narcisse, affranchi de l'empereur; et, à ce propos, peut-être ne serait-il pas inutile de dire quelques mots des princi-

paux affranchis qui formaient l'entourage ordinaire de Claude.

La plupart des historiens modernes, Beulé et Champagny entre autres, ont, à la remorque de Tacite, vivement reproché à Claude cette société servile; Beulé cependant ne laisse pas de faire remarquer que les affranchis représentaient à l'époque des Césars la culture de l'esprit et la beauté plastique; ils appartenaient pour la plupart à ces races fines et délicates qui peuplaient la Grèce et les côtes de la molle Ionie; beaucoup tiraient leur origine de grandes familles, de familles royales même que la conquête romaine avait précipitées du trône dans l'esclavage. Adoptés par les vainqueurs auxquels le sort des armes les avait attribués, élevés avec les enfants de leurs maîtres ils finissaient par faire presque partie de la famille. Sur les inscriptions funéraires on rencontre souvent des épitaphes d'affranchis nous apprenant qu'ils avaient été élevés paternellement par leurs maîtres et qu'ils leur tenaient lieu de fils *(loco filii habebant)*. De nos jours encore on peut voir en Orient quelque chose d'analogue; nombre de grands fonctionnaires de Turquie et d'Egypte ont commencé dans

l'intérieur des palais par nettoyer les pipes ou préparer le café, et le sultan lui-même ne rougit pas d'être appelé le fils de l'esclave.

A Rome, du temps de Claude, les affranchis ne pouvaient pas arriver à toutes les fonctions, surtout à celles qui étaient à la nomination du sénat; mais il y avait beaucoup d'emplois semi-officiels, de charges nouvelles et peu définies, telles que procurateur des provinces de l'empereur, intendant du fisc impérial, etc., que l'empereur pouvait leur confier. Grâce à ces fonctions, quelques-uns doués d'un esprit plus vif que les autres purent acquérir d'immenses richesses et une véritable influence. Aussi les jalousait-on et bien des gens s'irritaient-ils de voir l'empereur préférer souvent leur société à celle des grands seigneurs romains, des patriciens ou des hommes illustrés par les grandes charges de l'empire. C'était cependant tout simple et fort juste : pendant tout le commencement de sa vie le pauvre Claude avait été fort négligé par les personnages importants, il n'avait guère eu d'autre société que celle des affranchis; il arrive au pouvoir, il est bien naturel que ces fidèles des mauvais jours le suivent

et profitent de sa prospérité; et cependant voici que tout le monde se déchaîne contre eux (quand on n'est pas en leur présence) : les affranchis, s'écrie-t-on, c'est le rebut du genre humain, ce sont des esclaves à peine dégrossis, des greniers à coups de fouet, des pendards, des marauds !

Halte-là ! Térence, le charmant poëte, était un affranchi, Phèdre le fabuliste un affranchi, Tiron, l'inventeur de la sténographie, un affranchi, Horace, lui-même, le fils d'un affranchi !

Or, les affranchis de Claude, sans avoir le génie de Térence ou d'Horace, n'étaient pas non plus des hommes ordinaires; ils pouvaient avoir des vices, être ambitieux, avides, orgueilleux, mais il n'y a pas besoin d'être affranchi pour avoir tous ces défauts-là. Sénèque a fait un bien grand éloge de Polybe, l'affranchi secrétaire de Claude; le sénat a insisté auprès de Pallas et de Narcisse pour faire accepter à l'un les insignes de la questure et à l'autre les ornements de la préture. Il est possible que d'anciens esclaves ne méritassent pas tous ces honneurs, mais, franchement dans ce cas-là, quels seraient les plus méprisables de Polybe

ou de Sénèque, de Narcisse et de Pallas ou des sénateurs ?

Narcisse, Pallas, Polybe, Myrrhon, Félix, Harpocras, Posidès et Xénophon, voilà les principaux affranchis de Claude.

Narcisse, le plus connu, celui qui écrivait les lettres intimes de Claude, qui était à la fois auprès de lui comme une sorte de premier ministre et d'homme de confiance, paraît avoir été originaire des colonies ioniennes de l'Asie Mineure; les auteurs les plus hostiles à ce personnage n'ont pu lui refuser d'abord un entier dévouement à Claude et à l'infortuné Britannicus, puis une véritable austérité de mœurs; il est vrai que Juvénal dit qu'il était eunuque, mais ce satirique avait si mauvaise idée de la nature humaine qu'il ne pouvait guère comprendre la régularité et la pureté de la vie sans cette condition. Le grand reproche qu'on fait à Narcisse c'est d'avoir aimé l'argent, mais on ne nie pas qu'il n'ait été laborieux, assidu à ses devoirs, et enfin qu'il n'ait travaillé sérieusement à la bonne administration des affaires de l'Etat.

Pallas, intendant du palais, était un ancien esclave d'Antonia, la mère de Claude; il avait

été élevé avec le prince, en qualité de menin, dirions-nous, si nous parlions du moyen âge; il descendait réellement d'une ancienne famille d'Arcadie; les flatteurs et le sénat déclaraient même qu'il était issu des rois de ce pays. Il fut probablement l'amant d'Agrippine; en tout cas ce fut à son influence qu'elle dut de remplacer Messaline.

Félix, frère de Pallas, célèbre par sa beauté, fut successivement, selon Tacite, le mari de trois reines; il eut la charge de procurateur de Judée et de Syrie, et il passait pour avoir fait, au détriment de ces deux provinces, une scandaleuse fortune.

Polybe, au contraire, un des secrétaires et le collaborateur de Claude dans ses études littéraires, passait pour désintéressé; il eut le malheur d'avoir pour Messaline une affection réelle, un fidèle attachement qui ne fut pas payé de retour, du moins sous le rapport de la fidélité. Il était affable, obligeant, modeste; cependant le peuple ne l'aimait point : il n'était pas riche et dépensait peu.

Le favori de cette plèbe romaine qui ne demandait que *panem et circenses,* c'était Harpocras, vaniteux personnage qui ne sollicita de

Claude qu'une faveur, celle de se ruiner en donnant au peuple des spectacles, des courses de chars et des combats de gladiateurs.

Myrrhon, l'eunuque Posidès ont moins fait parler d'eux : Myrrhon fut successivement l'objet de l'affection, puis de la haine de Messaline; Posidès suivit Claude dans son expédition de Bretagne; il fit partie, pour employer une expression bien moderne, de l'état-major impérial, ce qui lui valut une des plus hautes récompenses militaires, la lance d'honneur, *hasta pura;* était-elle bien méritée? on en doutait à Rome, comme en pareil cas on douterait de nos jours.

Citons encore Xénophon, médecin grec attaché à la famille impériale, le rival de ces deux frères Stertinius dont l'un exigeait de Claude 600,000 sesterces (122,275 francs) par an pour les soins qu'il lui donnait.

Un esclave de Claude, qui fut sans doute également affranchi, car on le voit exercer la charge d'intendant *(dispensator)* de l'Espagne citérieure, Drusillanus Rotundus, était célèbre par son luxe : il possédait entre autres raretés un plat d'argent pesant 500 livres; pour le faire il avait fallu construire exprès un atelier

de fonderie, et le reste du service de table était à l'avenant, ce qui inspire à l'austérité de Pline l'Ancien une légitime indignation.

Calliste, qu'on a souvent mis au nombre des affranchis de Claude; était un affranchi de Caligula; sous ce prince il s'était rapproché de Claude, et alors que tout l'entourage impérial s'amusait à bafouer l'oncle de l'empereur, Calliste, au contraire, le traitait avec respect; il s'était fait le courtisan de cette infortune. Claude ne l'oublia pas, et quand il fut empereur, il crut s'honorer en faisant de l'affranchi Calliste son confident et son ami.

Cette courte énumération suffira pour donner une idée de ce qu'étaient ces affranchis, ces césariens, comme on les appelait; assurément ils n'étaient pas sans reproches, ils avaient pris un trop grand pouvoir sur l'esprit de l'empereur; cependant on doit reconnaître que sous leur administration des conquêtes glorieuses furent faites au nord comme au midi, de grands travaux exécutés dans l'intérêt public, de bonnes lois promulguées, et qu'enfin entre ces mains serviles l'empire romain ne perdit rien de sa grandeur ni de sa majesté.

A peine la famine dont nous parlions plus haut venait-elle d'être conjurée par les soins de l'empereur qu'une révolte éclata en Dalmatie. On a donné comme cause à ce soulèvement la mort de Silanus, beau-père de Messaline (époux de sa mère Lépida), qui avait joué vis-à-vis de l'impératrice le rôle dédaigneux d'Hippolyte. Victime de la haine et des artifices de Messaline, Silanus, impliqué dans une conspiration, fut condamné à mort comme coupable d'avoir comploté le renversement de Claude et le massacre de la famille impériale; et c'aurait été pour le venger qu'une révolte aurait été préparée par Furius Camillus Scribonianus, et par ce Minutianus que nous avons vu aspirer à l'empire après la mort de Caligula; nous n'en croyons rien, pendant toute la durée de l'empire romain on vit de ces révoltes militaires : dès qu'un général se croyait sûr de son armée, il convoitait le titre d'Auguste; souvent on échouait, quelquefois on réussissait, et les ambitieux espéraient toujours.

Malheureusement pour Scribonianus et pour Minutianus leurs troupes les abandonnèrent avant même de lever le camp pour marcher contre l'armée envoyée par Claude. Scribonia-

nus se vit forcé de se réfugier dans l'île d'Issa, où il fut tué par un centurion nommé Volaginius. Claude, et c'était pour l'époque une bien grande humanité, voulut qu'on épargnât la famille de Scribonianus, et qu'on lui laissât tous ses biens : quant à Minutianus, pensant que l'empereur ne lui ferait pas grâce une seconde fois, il se décida à se tuer lui-même. Un autre conjuré, Cæcina Pœtus, personnage consulaire, est devenu célèbre par l'héroïsme de sa femme Arria, qui ne voulut pas de la vie qu'elle ne pouvait obtenir que pour elle seule de l'amitié de Messaline.

IV

Révision des titres de citoyen. Mort de Julia. Expédition de Bretagne. Voyage de l'empereur. Son triomphe. Réunion de la Judée à l'empire. Révolte d'Asinius Gallus. Apparition d'une île dans la mer Egée. 42, 43, 44, 45, 46*.

La troisième année de son règne, Claude partagea les fonctions de consul avec Vitellius, riche Romain qui lui était entièrement dévoué et qui fut le père d'un empereur. Le commencement de cette année fut marqué par la suppression de plusieurs fêtes et sacrifices qui faisaient perdre aux rares travailleurs qui se trouvaient dans le peuple romain un temps qui pouvait être mieux employé. Une autre opération non moins importante, la révision des titres de citoyen romain fut l'objet de toute la sollicitude de l'empereur; il voyait avec

* Dion Cassius, l. 69. — Pline, l. 3. — Eutrope, *V. Cl.* — Onuphre, *in fast.* — Sénèque, *Quest. nat.*, l. 2. — Tacite, *Annales*, l. XII. — Zonaras, l. XI. — Eusèbe, *Cæsariensis historia*. — Hieronymi, *Chronicon*.

5.

peine ce droit de cité appartenir souvent à des hommes méprisables. On fit une exacte recherche de tous les citoyens mal famés, et on leur enleva le titre qu'ils déshonoraient; à côté de cela, Claude accorda facilement aux alliés et aux étrangers ce même nom de citoyen qu'il enlevait si rigoureusement à ceux des Romains qui en étaient indignes; l'esprit supérieur de Claude devançait son époque, il comprenait que la nationalité, ce hasard de naissance, est vraiment peu de chose, que mieux valait un Gaulois ou un Germain rempli d'honneur et de vertu qu'un Romain avili et dégénéré, qu'un homme enfin ne vaut pas moins qu'un autre parce qu'il est né sous un ciel différent. Sénèque et quelques historiens blâment vivement Claude d'avoir donné droit de cité à des Gaulois et à des Espagnols; d'autres empereurs l'ont fait également, et, comme le remarque Tillemont, saint Augustin les en a loués. Voilà la justice de l'histoire.

Un regrettable événement attrista les premiers jours de cette année. Bien que Claude ne l'eût pas ordonné, Messaline fit tuer Julia, fille de Drusus, déjà condamnée à l'exil. Ce qui peut expliquer ce fait et quelques autres

analogues que nous verrons plus tard, c'est que Claude qui avait confiance en sa femme et en ses affranchis leur laissait souvent la disposition de son cachet *(sigillum)* dont l'apposition donnait l'authenticité à des ordres qu'il aurait assurément répudiés, et la plupart du temps ces meurtres demeuraient ignorés de l'empereur autour de qui l'impératrice savait imposer le silence.

Auguste ni ses successeurs n'avaient voulu continuer la conquête de la Bretagne commencée par Jules César, mais des insultes commises envers des citoyens romains, des réclamations menaçantes de la part de plusieurs chefs de ce sauvage pays, au sujet de transfuges qu'ils voulaient que l'empereur leur livrât, rendirent une nouvelle guerre inévitable; un de ces Bretons réfugiés, nommés Bérique, décida Claude à l'entreprendre sans retard. Aulus Plautius, qui commandait les troupes en basse Germanie, reçut l'ordre de passer dans la Bretagne avec quatre légions : Vespasien, le futur empereur, devait être son lieutenant. Claude aimait beaucoup Vespasien, et, comme il avait su qu'il avait éprouvé de grands revers de for-

tune, il avait voulu se charger de l'éducation de son fils Titus, qui fut élevé au Palatin, et qui devait être le compagnon de jeux et d'études du propre fils de l'empereur, Germanicus (plus tard appelé Britannicus, après le triomphe de son père au retour de l'expédition de Bretagne). Mais cette guerre lointaine, l'Océan à traverser, la crainte de ces Bretons à peine connus du monde ancien, tout cela souriait peu aux légions de Germanie qui disaient hautement qu'elles ne partiraient pas. Claude, informé par Plautius de ces velléités de révolte, envoya auprès de lui son homme de confiance, Narcisse. Narcisse, voulant faire l'homme d'importance, eut l'idée malencontreuse de haranguer les troupes : furieux, les soldats, dont beaucoup n'étaient peut-être cependant que des fils d'affranchis, l'accablèrent d'injures, ils interrompirent son discours par ces rudes apostrophes que s'adressaient les esclaves pendant les mascarades des saturnales; mais, néanmoins, ils obéirent; le camp fut levé rapidement, et bientôt quatre des meilleures légions commandées par Plautius et Vespasien s'embarquèrent pour la Bretagne. Les Romains malgré une assez vive résistance triomphèrent de leurs ad-

versaires; tout le sud de la contrée depuis l'Océan jusqu'à la Tamise fut promptement conquis; là Plautius s'arrêta, il avait perdu dans de nombreux combats une grande partie de ses troupes; et les Bretons du nord venaient en foule apporter à leurs frères du midi l'appui de leurs lourdes haches. Plautius, pour pouvoir continuer l'offensive fit demander des renforts à Claude: Claude répondit qu'il viendrait lui-même.

Il s'embarqua en effet au port d'Ostie vers la fin de juillet, après avoir laissé le soin du gouvernement à Vitellius son ami; une tempête sur les côtes de Ligurie, un violent ouragan occasionné par le mistral dans les parages des Stœchades (îles d'Hyères) retardèrent son arrivée à Marseille. De là, il traversa la Gaule pour gagner Boulogne-sur-Mer (Gesoriacum) où l'attendait l'armée de secours réunie par ses ordres. Cette campagne fut courte, les éléphants de guerre qui suivaient l'empereur contribuèrent beaucoup au succès par la terreur qu'ils inspirèrent aux Bretons (6); la ville principale des Bretons, Camalodunum (aujourd'hui Malden), fut enlevée d'assaut, deux ou trois batailles heureuses eurent raison des dernières

résistances et Claude quitta l'Angleterre pacifiée après y avoir passé seulement seize jours.

Pendant cette guerre on remarqua surtout les talents militaires de Vespasien, qui à la tête d'un corps d'armée séparé livra trente batailles, prit vingt villes, et conquit enfin l'île Vectis (de Wight). L'empereur en quittant la Bretagne en confia le gouvernement à Aulus Plautius qui continua ses triomphes et soumit, monté sur une escadre de galères, la célèbre île de Thulé (une des Orcades), l'*ultima Thule* d'Horace; de sorte qu'au septentrion l'empire romain n'eut pour bornes que les limites de l'univers.

Claude revint à Rome sans se hâter; il voulait visiter les provinces de l'Adriatique; il fit en conséquence tout le tour oriental de l'Italie, parcourut successivement les côtes depuis le Brutium jusqu'à la Cispadane; là il remonta le cours de l'Eridan jusqu'auprès de Mantoue et gagna les grandes plaines qui s'étendent au pied des Alpes Cottiennes. Pendant le cours de ce voyage, il donna le titre de roi à Cottius, petit prince tributaire de Rome, dont les Etats comprenaient les importants défilés des Alpes Cottiennes, le pas de Suze. Puis il s'achemina

lentement vers Rome, bien qu'il s'y sût attendu par un magnifique triomphe. Il n'y rentra qu'après six mois d'absence.

Peu de cérémonies étaient plus splendides et plus imposantes que le triomphe romain ; que devait-ce donc être quand le triomphateur c'était l'empereur lui-même. Le triomphe de Claude dépassa tous les autres. Un ornement jusqu'alors inconnu dans ces cérémonies y brilla au milieu de l'allégresse universelle ; ce qui attirait tous les regards ce n'étaient pas les richesses enlevées à l'ennemi, les dépouilles glorieuses prix de cinquante batailles, les captifs avec leurs vêtements de peaux de bêtes et leur coiffure étrange de cheveux hérissés ; c'étaient autour du triomphateur deux longues rangées d'hommes joyeux, les exilés qu'il avait rappelés, voulant relever encore l'éclat de sa pompe triomphale par la clémence, cette vertu trop étrangère aux âmes romaines.

En avant du cortége marchaient les hérauts vêtus de trabées de pourpre brodées d'or, les musiciens sonnant les uns dans leurs longs clairons d'airain, les autres dans de grands cors d'argent de forme recourbée : puis défilaient lentement les captifs, quelques-uns portant en-

core autour du cou le collier d'or, insigne du commandement chez les Bretons, les grands chariots de combat, principale défense de ces barbares, chargés au lieu de guerriers, des 3,000 livres d'argent, tribut que devait payer chaque année la Bretagne vaincue; enfin les étendards et les insignes de guerre enlevés à l'ennemi.

Après venaient, portées par d'illustres citoyens, ces couronnes d'or que chaque province à l'envi envoyait au triomphateur : on remarquait surtout celles qu'avaient offertes l'Espagne citérieure et la Gaule transalpine, et qui pesaient la première 700 livres et la seconde 900. Des pontifes, des augures suivaient en chantant les hymnes consacrés à la grandeur de Rome.

Enfin s'avançait le char impérial attelé de quatre chevaux blancs rangés de front, et sur le char Claude lui-même revêtu des ornements triomphaux, mieux mérités cette fois qu'ils ne l'étaient d'ordinaire par les empereurs. Son front portait cette simple couronne de feuilles de chêne, la couronne civique, qui était restée toujours la plus belle et la plus précieuse; sur un coussin de pourpre brillait auprès de lui la

couronne navale aux rostres d'or. Il était entouré des exilés et des sénateurs qui s'étaient portés à sa rencontre les mains chargées de branches de palmier ou des verts rameaux du laurier.

Derrière son char, sur un quadrige plus simple, l'on voyait une femme vêtue de blanc, d'une robe aux draperies chastement tombantes : ses cheveux, roulés en bandeaux largement ondulés et s'abaissant sur la nuque pour former un chignon bas, étaient d'un noir brillant, elle avait le teint brun, le cou large et puissant, le front bas ; ses yeux grands ouverts, presque ronds, avaient l'éclat phosphorescent de ceux d'une tigresse, et se détachaient bizarrement sur le calme ensemble de la physionomie, masque que trouait la vrille ardente de ce regard. Cette femme c'était l'impératrice Messaline (7). Elle était suivie d'un groupe de généraux et de tribuns militaires qui avaient par leur vaillance dans cette guerre mérité les ornements triomphaux ; ils marchaient à pied, précédés par un personnage consulaire, Crassus Frugi, à qui sa bravoure extraordinaire avait mérité cet honneur, et qui, revêtu d'une toge de pourpre brodée de branches de palmier d'or,

montait un cheval dont le harnachement était tout orné de phalères.

Puis venaient les gardes prétoriennes aux casques précieusement ciselés, les légions pesamment armées, les Germains amis aux longues tresses blondes, aux moustaches pendantes, les envoyés des Coraniens, cette tribu bretonne qui avait aidé les Romains dans leur conquête, les auxiliaires des pays du nord, les Gaulois de la Belgique, commandés par leurs rois ou leurs chefs; et lentement, à travers les faubourgs et les rues de la Rome impériale, sur les grandes voies pavées de larges dalles se déployait au soleil d'Italie cette pompe triomphale : toutes les maisons étaient enguirlandées de fleurs, parées de tentures de soie ou de lin, dans chaque rue l'encens fumait sur des trépieds de bronze, et au Capitole, au sommet de l'escalier aux cent marches de marbre, les vestales couvertes de longs voiles blancs et les membres des quatre grands sacerdoces parés des bandelettes sacrées attendaient, pour l'introduire dans le temple de Jupiter Capitolin, le triomphant empereur trois fois glorieux et clément!

Le soir de larges distributions de vivres,

d'huile et d'argent furent faites non-seulement aux citoyens, mais même à cette foule sans nom et sans patrie qui pullulait dans les bas-fonds de la cité, mais même aux esclaves assez heureux pour avoir pu, à la faveur de cette fête, s'échapper de la maison de leur maître, ou peut-être même de l'ergastulum. Quelques jours après un décret du sénat conféra le surnom de Britannicus à Claude et au jeune fils que lui avait donné Messaline quatorze jours après son avénement au trône et qui s'était jusqu'alors nommé Germanicus, comme son oncle.

Reconnaissant de la part qu'avaient prise les sénateurs à son entrée triomphale, Claude leur abandonna le droit de nommer les gouverneurs des deux provinces d'Achaïe et de Macédoine; à leur demande il restitua aux questeurs le soin de garder le trésor public et de veiller au maniement des deniers de l'Etat. Mais il se vit forcé de punir les Rhodiens qui s'étaient permis de mépriser les ordres du pouvoir et même de massacrer des citoyens romains qui voulaient les rappeler au devoir. L'île de Rhodes perdit momentanément toutes ses libertés municipales, châtiment bien doux

en comparaison de celui que leur aurait imposé un Tibère ou un Caligula.

La cinquième année du règne de Claude ne fut pas remarquable par de grands événements ; quelques sages réformes furent cependant opérées. Il était d'usage depuis Tibère qu'au renouvellement de l'année tous les sénateurs prêtassent individuellement serment à l'empereur : Claude les dispensa de cette formalité ; pour l'ordre des sénateurs comme pour les autres ordres un seul membre dut à l'avenir prêter serment au nom de tous.

Depuis longtemps il était permis à tout le monde d'élever des statues dans la ville. Aussi, la mode s'en étant mêlée, les places, les rues étaient-elles remplies d'un véritable peuple d'inconnus de bronze ou de marbre. Souvent même une famille ruinée vendait ses statues à quelque *gens* d'une récente opulence qui se contentait d'en enlever les têtes et de les remplacer par celles de ses principaux personnages. C'était devenu une véritable dérision, et tous les bons esprits s'en moquaient. Claude fit enlever toutes les statues qui ne représentaient pas un homme vraiment célèbre et dé-

fendit d'en ériger à l'avenir sans l'autorisation du sénat.

Un gouverneur de province fut puni pour de flagrantes concussions, et à ce propos l'empereur remit en vigueur une ancienne loi qui défendait de donner à la même personne deux gouvernements de suite; de plus chaque gouverneur dut en quittant ses fonctions se rendre immédiatement à Rome pour y expliquer ses actes et faire approuver sa conduite.

Hérode Agrippa, possesseur des deux royaumes de Judée et de Samarie, était mort en l'an 44, ne laissant que des filles et un fils en bas âge. L'une de ces filles était la célèbre Bérénice connue sous un si faux aspect grâce au génie de Racine. Son jeune fils aurait dû lui succéder, mais Hérode Agrippa par ses goûts et ses habitudes romaines, ses combats de gladiateurs et surtout la tendance païenne qu'on lui reprochait avait profondément mécontenté les Juifs : une minorité dans ces circonstances aurait infailliblement amené des révoltes, et l'on sait quels épouvantables désastres occasionnaient les révoltes des Juifs. Claude se décida donc à réunir la Judée à l'empire, il y envoya en qualité de procurateur son

affranchi Félix; le fils d'Hérode, nommé comme son père, reçut en compensation la paisible petite principauté de Chalcis, située non loin d'Antioche, avec la surintendance du temple de Jérusalem et le droit de nommer le grand-prêtre.

Le procurateur (8) Félix qui avait épousé Drusilla, une fille du dernier roi Hérode, ne paraît pas avoir été très-populaire. Tacite déclare qu'il gouverna sa province avec l'autorité d'un roi et le caractère d'un esclave. Nous savons par les Actes des apôtres qu'il fit jeter saint Paul en prison et qu'il l'y retint fort longtemps. Il faut cependant dire pour la décharge de l'affranchi procurateur que Josèphe reconnaît qu'il mit un peu d'ordre en Judée, en débarrassant le pays de bandes d'assassins et d'illuminés. Cette même année une éclipse de soleil arriva le jour même de la naissance de Claude; mais comme l'empereur avait eu soin d'en faire avertir le peuple, elle n'occasionna aucune frayeur ni aucuns troubles, ce qui, sans cette sage précaution, n'aurait pas manqué d'arriver.

L'an 46 s'ouvrit par un deuil pour la famille impériale. Marcus Vinicius, patricien de mœurs

tranquilles, étranger à la politique et allié de Claude par son mariage avec une sœur de Caligula, mourut subitement, probablement empoisonné. Claude ignora qu'on accusait généralement Messaline de cet empoisonnement. En tout cas il regretta sincèrement Vinicius, et Messaline, si elle méritait la redoutable accusation portée contre elle, dut trembler en voyant tous les honneurs que son mari fit rendre dans sa douleur aux mânes de cet infortuné parent.

Une étrange révolte suivit de près la mort de Vinicius : il y avait à Rome un vaniteux personnage, Asinius Gallus, du reste issu d'une noble et ancienne famille, fils d'Agrippine, première femme de Tibère, et par conséquent frère de Drusus fils de Tibère. Cet Asinius était laid, petit, difforme, il parlait mal, il n'avait ni argent, ni amis; cela ne l'empêcha pas de se déclarer empereur; il était convaincu que l'éclat de son nom lui attirerait promptement de nombreux partisans. Mais ses espérances furent promptement déçues; il fut remis aux mains de Claude par ceux même qu'il croyait ses partisans; l'empereur voulut bien le regarder comme un fou, et l'exil fut la

seule peine infligée à ce maladroit conspirateur.

Vers le même temps fut rendue la loi qui déclara que les affranchis accusateurs de leurs patrons redeviendraient esclaves de ceux qui leur avaient donné la liberté. Cette loi était juste, et fut bien accueillie, car on avait vu souvent sous Tibère et sous Caligula des affranchis profiter de la connaissance qu'ils avaient ou qu'on leur supposait avoir de la vie intime et des sentiments de leurs anciens maîtres pour porter contre eux de fausses accusations, malheureusement quelquefois écoutées par les magistrats.

L'année précédente avait été signalée par une éclipse de soleil; celle-ci fut remarquable par un autre phénomène physique, l'apparition subite d'une île qui sortit des flots de la mer Egée, à quelque distance de l'île de Théra. Ce fut par une nuit orageuse, pendant une éclipse de lune : quelques barques de pêcheurs qui regagnaient le port de Théra virent tout à coup la mer s'agiter en bouillonnant; il en sortit pendant quelques instants de grands jets de vapeur mêlés de flammes; puis subitement une île de plus d'une lieue de tour émergea au-

dessus du niveau des flots. Ce fait peut se rapprocher des récents phénomènes géologiques de Santorin qui ont tant préoccupé le monde savant, l'île de Théra des anciens n'étant autre que l'île de Santorin des modernes.

V

Censure de Claude. Admission au sénat des citoyens romains des provinces de la Gaule chevelue. Différentes lois, entre autres, loi sur les esclaves abandonnés. Création des sociétés d'assurance maritime. Le christianisme. Reconstitution du collége des Féciaux. 47 *.

La septième année de son principat, Claude, frappé du désordre croissant des mœurs, voulut y remédier en rétablissant la censure, cette antique institution si grande et si respectée sous la république. Il choisit pour collègue un homme sur lequel il croyait pouvoir compter pour l'aider dans ses réformes, Vitellius, et il porta hardiment la main sur tous les abus, les scandales, les infamies, qui souillaient la vieille cité romaine. Suétone et Tacite en parlant des faits qui signalèrent la censure de Claude déclarent que malheureusement les hommes qu'il

* Dion Cassius, l. LX. — Goltzius, *Méd.*, p. 41. — Tacite, *Annales* l. X. — Suétone, *Claude*. — Vorburgi, *Hist. rom. germ.*, Francfort, 1645, t. I.

se donna pour auxiliaires ne furent pas à la hauteur de leurs délicates fonctions. Cependant cette censure produisit réellement un bon effet; quelques lois utiles furent promulguées et tout se passa en évitant le scandale. Ainsi, par exemple, il y avait dans le sénat beaucoup de patriciens qui devaient en être exclus, soit à cause de l'infamie de leurs mœurs, soit à cause du désordre de leur fortune; voulant ménager la dignité du premier corps de l'Etat, éviter le mauvais effet qu'aurait produit sur le peuple leur renvoi officiel, il les fit officieusement avertir de donner d'eux-mêmes leur démission.

Mais il fallait combler les vides qu'avaient faits dans les rangs des pères conscrits ces démissions volontaires; or c'était à peine si Rome et l'Italie contenaient assez de citoyens possédant les conditions de fortune, d'illustration et de dignités nécessaires ponr pouvoir aspirer à ces hautes fonctions. D'ailleurs l'empire romain n'était-il pas devenu plutôt l'empire européen, disons mieux l'empire universel du monde civilisé; n'était-il pas juste de faire participer aux honneurs du sénat les plus fidèles au moins de ces peuples alliés ou incorporés

depuis longtemps à l'Etat dont ils supportaient les plus grandes charges. Puis, Claude, qui était né à Lyon, avait toujours conservé une réelle affection pour ces Gaulois dont il était par sa naissance le compatriote; aussi demanda-t-il pour eux, pour ceux du moins qui étaient décorés du titre de citoyen romain, le droit d'être admis au sénat. Cela ne manqua pas d'exciter une certaine opposition, du moins chez les Italiens, seuls en droit jusqu'alors de donner des sénateurs à Rome. Il fallut que l'empereur prît lui-même en main la défense des Gaulois, et qu'il se fît leur avocat. Tacite nous a conservé le discours que Claude prononça à cette occasion dans l'assemblée du sénat.

« Ce qui s'est passé jadis pour mes ancêtres, dont le premier, Clausus, Sabin d'origine, reçut en même temps le droit de cité et le rang de patricien, m'encourage aujourd'hui à suivre la même politique et à admettre ici l'élite des hommes de tous les pays. Je n'ignore pas que c'est à Albe que nous devons les Julius, à Camerium les Coruncanus, à Tusculum les Porcius, et sans aller fouiller dans l'antiquité, je sais que nous avons demandé des sénateurs à l'Etrurie, à la Lucanie, à toute l'Italie, dont

nous avons reculé les limites jusqu'aux Alpes pour absorber dans le nom romain non-seulement des hommes isolés, mais même des terres et des peuples. Profonde fut la paix à l'intérieur, florissante notre puissance devant l'étranger, alors que pour alléger les charges de l'empire, nous admettions au droit de cité les habitants de la Gaule transpadane, et que nous ouvrions aux meilleurs soldats de toutes les provinces les rangs de nos légions, sous prétexte qu'elles étaient dispersées par tout l'univers. Regrettez-vous d'avoir pris à l'Espagne les Balbus, à la Gaule Narbonnaise tant d'hommes non moins illustres? Leurs descendants sont au milieu de nous, et ils ne nous le cèdent en rien pour l'amour de la patrie commune. Pourquoi sont tombées Athènes et Lacédémone, quoiqu'elles fussent toutes deux puissantes par les armes, si ce n'est pour avoir tenu systématiquement à l'écart les vaincus, ne voulant voir en eux que des étrangers? Mais notre fondateur Romulus avait assez de sagesse pour transformer en un même jour la plupart de ses ennemis en concitoyens. Des étrangers même ont régné sur nous, on a confié des magistratures à des fils d'affranchis, et ce

n'était pas, comme on le croit généralement par erreur, une innovation, mais bien un usage de nos prédécesseurs. — Mais nous avons eu à combattre les Sénonais. — Les Volsques et les Eques n'ont-ils jamais marché contre nous? — Les Gaulois ont pris Rome! — N'avons-nous pas donné des otages aux Toscans ni passé sous le joug des Samnites? En tout cas si nous parcourions l'histoire complète de nos guerres, nous verrions qu'aucune n'a été plus courte que la guerre des Gaules. Et depuis, la paix a toujours été loyalement observée. Déjà unis à nous par les mœurs, les arts, les alliances, que les Gaulois nous apportent donc leur or et leur richesse, au lieu d'en jouir pour eux seuls. Sénateurs, tout ce qui nous paraît bien ancien aujourd'hui a commencé par être nouveau : après avoir pris les magistrats chez les patriciens, on les prit chez les plébéiens, après les avoir pris chez les plébéiens on les prit chez les Latins, enfin chez tous les peuples de l'Italie. Ceci vieillira également, et ce qu'il nous faut aujourd'hui défendre par des exemples est destiné à en servir à son tour. »

Cet habile plaidoyer eut le succès qu'il devait avoir, plusieurs membres des plus illustres et

des plus riches familles des Gaules, et notamment quelques citoyens d'Augustodunum (Autun) furent reçus au nombre des sénateurs, et cette concession rattacha plus intimement à l'unité romaine cette nouvelle race vigoureuse et intelligente des Gallo-Romains qui s'était créée depuis la conquête de César et dont le sang jeune et pur ranima pour des siècles encore le vieux corps épuisé de l'empire romain.

Mais le sénat n'était pas le seul ordre de l'Etat dont les censeurs eussent à s'occuper; l'ordre équestre devait également être soumis à l'examen détaillé de ces réformateurs des mœurs; Claude ne recula pas devant la fatigue et l'ennui d'une pareille opération; il eut la patience d'inspecter un à un les dix mille chevaliers romains qui défilèrent devant lui au Champ-de-Mars, vêtus de leurs trabées de pourpre, la couronne de feuilles d'olivier sur la tête, chacun tenant à la main son cheval équipé en guerre.

Seulement l'institution primitive des chevaliers était bien changée; pour entrer dans cet ordre, il suffisait, comme on sait, de payer un cens déterminé : aussi la plupart des chevaliers

du temps de Claude étaient-ils des avocats, des commerçants, même des banquiers, qui auraient été pour la plupart bien embarrassés s'il leur avait fallu seulement harnacher le brillant coursier que leur avait préparé leur palefrenier ou que beaucoup même s'étaient contentés d'aller louer à quelque maquignon.

A cette revue se présenta un jeune homme généralement méprisé, mais dont le père assurait être complétement satisfait; Claude ne voulut pas le flétrir, et, comme plusieurs personnes lui en témoignaient leur étonnement, il se contenta de leur dire : « Il a son censeur. » Suétone et bien d'autres lui reprochent cette action ; quant à nous, nous ne pouvons que l'approuver ; il n'a pas voulu s'inscrire en faux contre le pouvoir paternel si respecté à Rome, il a incliné devant l'autorité du père la sévérité du censeur : il a bien fait.

Il avait noté d'infamie un autre chevalier : celui-là avait beaucoup d'amis et des plus haut placés, tout l'entourage de Claude intercéda pour lui ; obsédé de toutes parts Claude finit par céder, « mais, dit-il, en signant l'acte de réhabilitation, la tache subsistera toujours. »

L'usure enfin qui dévorait le patrimoine des plus grandes familles fut sévèrement réprimée; un édit défendit expressément de prêter aux fils de famille des sommes remboursables avec intérêt à la mort des parents.

Mais voici maintenant deux lois qui prouvent bien toute l'intelligence et toute la bonté profonde de ce César calomnié.

La première c'est la loi sur les registres de l'état civil promulguée par le censeur Claude en avance de 1742 ans sur l'assemblée législative de France. Enquête sur les mariages, sur les naissances, établissement d'actes indiquant exactement la filiation et confiés aux soins d'officiers publics, tout était prévu; malheureusement cette loi gênait trop de monde pour être bien exécutée, on chercha tous les moyens pour l'éluder, et il aurait fallu pour y tenir la main un empereur plus sévère ou plus cruel que ne l'était Claude.

Enfin voici l'éternel honneur de Claude, la loi qui à elle seule mériterait de le faire mettre par la postérité bien au-dessus de ces Titus et de ces Trajan à la réputation usurpée. Claude fut le premier et peut-être le seul des empereurs qui eut pitié des esclaves, et non-seulement il

les plaignit, mais il eut le courage de prendre leur défense et d'élever en leur faveur sa voix impériale. Il fut le précurseur de l'abolition de l'esclavage, il fut le premier Romain qui osa dire au maître : L'esclave n'est pas une chose, vous n'avez pas seulement des droits sur lui, vous avez aussi des devoirs envers lui. C'était une vraie révolution, dangereuse même pour celui qui la tentait, que de restreindre l'autorité des possesseurs d'esclaves, de leur enlever sur *leur chose* ce *jus abutendi* que le droit romain leur reconnaissait.

Les circonstances dans lesquelles fut rendue la loi dont nous parlons méritent d'être rapportées : les maîtres avaient coutume à Rome, quand leurs esclaves étaient devenus vieux ou infirmes à leur service, de les exposer dans une île du Tibre, l'île d'Esculape, où ils mouraient le plus souvent de misère et de faim ; ceux qui n'étaient que malades se guérissaient-ils, on allait les reprendre jusqu'au moment où de nouveau épuisés on les rejetait sur cette île néfaste. Claude, indigné de cette inhumanité, déclara que les esclaves vieux ou malades qu'on exposerait ainsi en les laissant sans soins seraient libres de plein droit, et de plus que

leurs maîtres seraient condamnés à une forte amende. Grand émoi parmi les possesseurs d'esclaves : on n'obéira pas ; l'esclave est à eux comme un cheval ou un bœuf, ils en feront ce qu'ils voudront. Mais cette fois Claude est ferme, il ne cède pas et il veille à faire exécuter la loi : des maîtres qui ont encore jeté leurs esclaves malades sur l'île d'Esculape sont condamnés à payer l'amende. Furieux, ils ne veulent pas s'avouer vaincus : quelques-uns plus hardis et plus irrités que les autres font tuer leurs esclaves hors de service. Claude l'apprend, il s'indigne ; ses licteurs partent aussitôt, s'emparent de ces maîtres barbares, les entraînent à l'Esquilin, la place de Grève de l'ancienne Rome, et là, ce que l'antiquité n'avait jamais vu, Claude, à la grande indignation des légistes et des magistrats, condamna comme homicides des citoyens qui n'avaient tué que des esclaves. Cette fois Claude fut obéi.

Le développement du commerce attira aussi toute l'attention de notre zélé censeur. Déjà, pour épargner à Rome ces famines qui la désolaient si souvent, il avait accordé des primes aux commerçants qui importaient du blé et

qui faisaient construire des navires de charge destinés à l'approvisionnement de l'Italie; mais il fallait aller chercher les chargements de céréales sur les côtes de Numidie et de Mauritanie, d'Egypte et d'Espagne, depuis Alexandrie jusqu'à Gadès auprès des colonnes d'Hercule.

Long était le voyage, pénible était la traversée; l'art de la navigation était peu avancé, les désastres étaient fréquents : de là de grandes pertes pour les négociants, souvent même la ruine. Il était à craindre qu'à cause des nombreux risques qu'on avait à courir ce genre de commerce ne vînt à être complétement abandonné. Ce danger public fut évité grâce à l'intelligente prévoyance de Claude.

Claude inventa les sociétés d'assurances maritimes.

Moyennant une somme proportionnelle à la valeur du bâtiment et de la cargaison versée dans les caisses de l'Etat, l'armateur était indemnisé en cas de pertes; et, comme l'Etat, ayant tout intérêt à la prospérité du commerce des grains, ne cherchait pas, ainsi que l'aurait fait un particulier, à tirer bénéfice de son assurance, la prime que les commerçants avaient

à payer n'était nécessairement pas très-élevée. De plus, les grandes trirèmes impériales durent escorter les vaisseaux marchands qui se réunissaient en flottille pour traverser les passages dangereux; de légères galères bien armées faisaient la police de la Méditerranée pour en éloigner les pirates; enfin des phares furent construits sur plusieurs points du littoral, l'Etat assureur ayant le plus grand intérêt à diminuer le nombre des sinistres.

Les lois somptuaires étaient, comme on le sait, une des attributions des censeurs. Claude aurait eu trop à faire s'il avait voulu bannir le luxe de Rome; d'ailleurs le luxe est quelquefois de l'art, et celui-là est une noble chose; mais le luxe bête, grossier, le luxe pesant de l'or et de l'argent, à celui-là Claude voulut s'attaquer. On avait mis en vente un chariot en argent massif : ce n'était ni un Scopas ni un Lysippe qui l'avaient ciselé, l'art n'avait rien à y voir, mais il était en argent, en argent massif et bien lourd. Tout Rome l'admirait, l'estimait du regard; bientôt les chariots d'argent allaient devenir à la mode. Claude se rendit à la vente, il acheta le somptueux véhicule, et il ordonna de le briser. Personne n'y perdit rien,

même pas le maître du chariot, et la leçon fut donnée.

Claude réforma également les tribunaux, là encore il montra une véritable finesse d'esprit et l'on est vraiment confondu de voir des historiens sérieux représenter comme des traits de démence des faits qui dénotent au contraire un esprit sagace et profond. Au surplus on va en juger. En revisant la liste des citoyens qui étaient appelés à remplir les fonctions de juge, l'empereur trouva le nom d'un chevalier qui pouvait, grâce au nombre de ses enfants, être exempté de ces fonctions; ce chevalier n'avait pas voulu profiter de son droit. Claude le raya néanmoins de la liste, se méfiant, disait-il, d'un homme si désireux de juger.

Un autre personnage, homme de mérite d'ailleurs, et jouissant du titre de citoyen romain, était désigné pour être juge; mais il ignorait complétement la langue latine; or, pour juger des gens parlant latin c'était réellement peu commode. Claude lui retira le titre de citoyen et le remit dans la catégorie des étrangers. Quelques auteurs s'élèvent à ce propos contre ce qu'ils appellent la stupidité de Claude, mais franchement il y aurait eu

plutôt stupidité à ne pas agir comme il le fit.

Depuis longtemps déjà les avocats faisaient un trafic honteux de leur éloquence, non-seulement exigeant de leurs clients d'énormes honoraires, mais encore acceptant trop souvent des adversaires des sommes plus énormes encore pour laisser condamner ceux qui s'étaient confiés à leur talent et à leur honneur. Claude, soutenu en cela par le consul désigné Silius, celui-là même que devait épouser Messaline, voulait rétablir la loi Cincia et empêcher ainsi les avocats de mettre à prix d'argent leur éloquence et leur savoir ; mais on lui fit observer que beaucoup de ces défenseurs n'étaient pas riches, qu'il y avait jusque dans le sénat quelques hommes qui n'avaient d'autres ressources pour soutenir leur rang que leur talent oratoire ; et l'empereur se contenta de déclarer que dorénavant nul avocat ne pourrait recevoir plus de dix mille sesterces (2,037 fr. 92 cent.).

De plus il ordonna de poursuivre un avocat nommé Suilius, orateur de talent, mais du plus méprisable caractère, qui de son autorité privée s'était fait en quelque sorte accusateur public, et qui semblait vouloir rétablir ainsi le honteux métier des délateurs. Ce Suilius n'avait

pas rougi, après avoir reçu de Sammius, chevalier romain recommandable à tous les égards, 400,000 sesterces (81,516 fr. 68 cent.) pour se charger de sa défense, d'accepter de la partie opposée une somme plus considérable encore pour laisser condamner son client. Cette trahison, qui avait amené le suicide de Sammius, avait indigné Rome entière, et tout le monde applaudit au juste châtiment du prévaricateur Suilius.

Cependant un autre danger menaçait l'intégrité des vieilles coutumes : la religion païenne s'en allait : en vain, pour renforcer l'antique Olympe, avait-on appelé à son secours toute sorte de divinités exotiques ; Mithras, Osiris, Isis avaient leurs temples à Rome et vivaient en bonne intelligence avec Jupiter et Vénus. Cela ne suffisait point : l'incrédulité grandissait toujours. Inutilement César, Auguste sont déifiés, comme si on avait voulu les charger d'apporter aux dieux menacés l'appui de leur puissance impériale; les hommes instruits, les philosophes ne croyaient plus aux dieux de Rome; toutes les religions n'ont qu'un temps : celle-là allait arriver au terme de son existence. Déjà avait retenti sur les

côtes de la Grèce cette voix mystérieuse, entendue de quelques mariniers, et qui dans le silence de la nuit, au-dessus de cette mer d'où était née Vénus, au-dessus de cette île voluptueuse d'où s'étaient élancés Diane et Apollon, cria à trois reprises différentes : « Pan, le grand Pan est mort ! » Déjà au port d'Ostie quelques esclaves rameurs se racontaient sur les galères l'étrange rencontre faite par un navire romain près des côtes de Massilia : c'était pendant une tempête : à peine si le grand vaisseau pouvait en supporter les furieuses attaques, quand tout d'un coup on avait vu passer comme une flèche, malgré la vague et le vent contraires, une frêle embarcation; à peine avait-on eu le temps de distinguer debout à l'avant de la barque trois calmes personnages, entourés d'une sorte d'auréole; c'était, disaient quelques esclaves, les messagers d'une foi nouvelle, venant de cet Orient fertile en miracles; la plupart riaient de ces récits bizarres, quelques-uns seulement restaient pensifs et songeaient (9).

En tout cas le culte des vieux dieux était toujours le culte officiel, il avait sa place marquée dans les cérémonies, mais la foi vive des

anciens temps avait disparu; les chrétiens commençaient à venir à Rome; confondus malheureusement pour eux avec la colonie juive, on n'avait généralement pour leur secte que du mépris; leurs adeptes n'avaient été d'abord que des esclaves et des malheureux; mais, insensiblement, la nouvelle religion avait gagné du terrain, déjà quelques matrones romaines suivaient en secret le rite du Christ, et saint Pierre, au dire des historiens chrétiens, était venu confier aux Catacombes l'humble germe d'où devait sortir la puissante théocratie des papes.

Claude voyait avec regret s'en aller le respect des antiques traditions religieuses; il connaissait l'existence du christianisme et, bien qu'il n'en eût comme presque tous ses contemporains qu'une connaissance vague et indéterminée, il sentit qu'il y avait là un dangereux ennemi pour le paganisme; il aimait cette vieille foi de ses pères, ce Jupiter Capitolin, cette Cybèle qui avait sauvé l'honneur de son aïeule Claudia, cette Vénus dont étaient nés les Julius. Il voulut lutter contre les nouvelles idées, et pour cela il ne crut pas pouvoir mieux faire que de rétablir avec tout leur formalisme

traditionnel les anciennes cérémonies du culte. Deux colléges de prêtres avaient dans les temps glorieux de la Rome républicaine joué le rôle le plus important : c'étaient le collége des aruspices et celui des féciaux; depuis longtemps aruspices et féciaux étaient bien négligés; on ne les consultait plus pour les affaires publiques; Claude voulut leur rendre leur ancienne autorité; il recruta leurs nouveaux membres parmi les meilleures familles de Rome, il affecta de les consulter et de respecter leurs décisions, et le peuple toujours superstitieux recommença à leur rendre sa confiance. A propos d'une alliance avec des rois barbares il tint à honneur de suivre les anciens rites et il voulut, comme le prescrivaient les féciaux, immoler une truie en plein Forum, ce qui fit beaucoup rire les esprits forts d'alors : en tout cas l'histoire ne dit pas qu'il ait manqué à l'alliance ainsi jurée, comme la juraient les Catons, à la parole ainsi donnée, comme la donnaient les Scipions!

VI

Crimes de Messaline. Mort de Crassus Pompée et de Valérius Asiaticus. Politique étrangère de Claude. Corbulon. Jeux séculaires. Affection du peuple pour Claude. 47, 48 *.

Pendant que Claude tout entier à ses devoirs de censeur publiait jusqu'à vingt édits par jour, Messaline continuait le cours de ses débauches et de ses crimes; malheureusement elle était aidée en cela par de nombreux complices; ce Vitellius lui-même, le collègue de Claude dans la censure, était tout dévoué à l'impératrice. Parmi les familiers et les affranchis du palais, personne n'osait dévoiler au maître la conduite effroyable de sa compagne, craignant de ne pas être cru à cause de l'énormité même de l'accusation et de s'exposer ainsi à la vengeance de la redoutable impératrice.

* Tacite, *Annales*, l. XI. — Josèphe, *Antiq. j.*, l. 20. — Pline, l. VII. — Suétone, *Claude*. — Zonaras, *Vit. Cl.*

On n'a pas oublié ce Crassus Frugi à qui Claude avait donné une part si honorable dans son triomphe; il avait un fils nommé Pompée, et Claude, le descendant d'Antoine, le représentant et l'allié de Jules César, n'avait pas cru pouvoir trouver un meilleur mari pour sa fille Antonia que ce jeune homme fils d'un général illustre, et issu par sa mère du sang du grand Pompée. Ce mariage avait déplu à Messaline; impliqués par ses artifices dans une conspiration contre les jours de l'empereur, Pompée et son père Crassus furent condamnés à mort, tandis que Messaline mariait à son frère Cornélius Sylla la jeune Antonia déjà précédemment fiancée au malheureux Pompée.

Valérius Asiaticus, ce sénateur qui déclarait hautement qu'il aurait voulu être le meurtrier de Caligula, fut également compromis dans la conspiration. Il parlait librement, ses clients étaient nombreux, ses biens immenses; il avait, surtout dans les Gaules, beaucoup d'amis et beaucoup d'intérêts; quelques lettres interceptées ou livrées par des traîtres donnèrent à penser qu'il songeait à préparer un soulèvement dans cette importante province. Sur les instances de Messaline et des affranchis, Claude

le fit arrêter à Baïes, la ville aux tièdes fontaines, aux molles voluptés, où Cicéron s'excusait d'avoir seulement passé ; Crispinus, préfet du prétoire, l'amena au Palatin, où Claude voulut l'interroger lui-même. Des témoins appelés par les accusateurs se trompèrent et ne reconnurent point l'accusé; Valérius lui-même se défendit si bien que Claude, qui l'écoutait avec impartialité, en fut profondément touché ; il doutait de sa culpabilité et il était tout près de prononcer son acquittement. Il fit sortir Valérius pour en délibérer avec ses conseillers ; à ce moment, par une perfidie infâme, Vitellius qui avait suivi Valérius en lui donnant comme son ami les plus grandes marques d'intérêt, Vitellius se précipita dans la salle où Claude était en train de déclarer qu'il allait absoudre Valérius; il se jette aux pieds de l'empereur : « Valérius mon ami, s'écrie-t-il en versant un torrent de larmes, ne demande qu'une grâce, celle de choisir son genre de mort. » Sosibe, précepteur de Britannicus, sollicite la même grâce au nom de Valérius. L'empereur crut alors que l'accusé était vraiment coupable, qu'il l'avouait lui-même, et l'infortuné sénateur reçut la permission ou plutôt

l'ordre de mourir comme il le voudrait. On a prétendu que ce fut Messaline qui, désireuse de posséder les célèbres jardins de Lucullus, dont Valérius était propriétaire, avait inspiré à Vitellius cette horrible trahison; cela n'aurait rien d'étonnant, l'impératrice en était assurément bien capable. Cependant, quelques historiens disent que Messaline elle-même fut touchée de l'éloquente défense de Valérius, et peut-être devrait-on rejeter sur Vitellius et sur Sosibe, jaloux de l'accusé, toute l'infamie de cette action. En tout cas Messaline effraya tellement, à propos de cette conspiration, Poppée, épouse de Scipion, que la malheureuse femme redoutant des tortures se donna elle-même la mort. Claude était si peu instruit de tous ces crimes que Scipion étant venu quelques jours après pour souper avec lui, il lui fit des reproches de n'avoir pas amené sa femme. Scipion allait parler, Messaline le regarda, et le pauvre mari murmura tout bas que sa femme venait de mourir par accident.

Diverses autres personnes furent compromises dans cette affaire de complot; mais celles-là étaient peu importantes : ni leurs charges ni leurs biens ne tentaient personne; Messaline

et son entourage laissèrent Claude les juger librement : Claude leur pardonna à tous ; il n'est pas même certain qu'il ait fait périr un chevalier nommé Cn. Novius, qui à la fin de cette année tenta de l'assassiner d'un coup de poignard.

Un des traits caractéristiques de la politique de Claude, c'était d'avoir toujours pour ainsi dire sous la main des prétendants ou des rois détrônés qu'il donnait ou qu'il imposait aux peuples barbares voisins des frontières. Il comprenait en effet que l'empire romain était suffisamment vaste, que de nouvelles conquêtes ne pouvaient que l'affaiblir et rendre la défense, en cas d'invasion des peuplades barbares du nord de l'Europe, plus difficile et moins énergique. La guerre de Bretagne, à laquelle il avait été provoqué par les demandes insolentes des chefs de ce pays, avait aussi pour but la destruction du druidisme, religion sanguinaire que Claude abhorrait et dont il voulait délivrer la Gaule : les autres expéditions qui eurent lieu sous son règne, notamment en Mauritanie et en Germanie, furent purement défensives. Il trouvait sage d'entourer l'empire d'une barrière

de petits Etats trop faibles pour être un danger, assez forts pour amortir les premiers chocs des barbares. Nous l'avons déjà vu donner ainsi des princes au Bosphore, à l'Arménie, créer un roi des Alpes Cottiennes ; voici maintenant qu'un peuple germain, celui des Chérusques, vient lui demander un souverain.

Ce souverain était tout prêt ; c'était un prince du sang royal de cette nation, nommé Italicus, né et élevé à Rome ; il était neveu de ce célèbre Arminius qui avait détruit les légions de Varus, mais son père Flavius avait toujours été dévoué aux Romains, et l'on pouvait compter que le jeune prince, imbu des idées et décoré du titre de citoyen de Rome, ferait triompher dans son sauvage pays l'influence de la civilisation.

Claude à son départ lui donna des secours d'argent, des chevaux, des équipages, une nombreuse escorte ; il était, lui dit-il, le premier qui né à Rome la quittait non comme otage, mais comme citoyen, pour aller régner sur une nation étrangère. Bien que ce règne fût troublé par des révoltes, le neveu d'Arminius resta définitivement, comme l'avait espéré Claude, le chef des Chérusques et l'ami des Romains.

Vers le même temps deux autres peuples germains, les Chauques et les Frisons, avaient recommencé la guerre contre l'empire, et, à l'aide de barques, de légers vaisseaux, ravageaient les côtes du nord de la Gaule. L'armée de Germanie venait de recevoir pour général le célèbre Corbulon (10). En peu de jours la flottille des Chauques, commandée par un déserteur romain, fut surprise et anéantie : les Frisons, refoulés dans leurs anciennes limites, donnèrent des otages, reçurent des magistrats de la main de Corbulon, et se virent contraints de laisser les troupes romaines construire une forteresse au cœur même de leur pays. Dès qu'ils furent soumis, Corbulon continua la guerre contre les Chauques. Après la destruction de leurs barques, ils s'étaient réfugiés dans l'intérieur de leur pays; Corbulon voulait les y poursuivre : déjà il avait passé le Rhin, un ordre de Claude le força de ramener en arrière ses aigles menaçantes et de se contenter d'un rôle simplement défensif.

On a blâmé Claude de cette prudence, Claude avait raison; l'empire romain n'était que trop grand : il était important de lui donner ou de lui conserver de bonnes frontières; or, le Rhin

en était une; ce fleuve franchi, il aurait fallu reculer les bornes de l'empire jusqu'aux rives de la Visurgis ou de l'Albis (le Weser et l'Elbe), faire la guerre par conséquent à toute la Germanie, et cette fourmilière de barbares paraissait au sage empereur dangereuse à remuer. On a dit que c'était la jalousie qui avait déterminé Claude à arrêter la marche en avant de Corbulon; l'homme que nous allons voir décerner l'ovation à Plautius pour ses victoires de Bretagne, l'accompagner pendant tout le temps de la cérémonie en se tenant à sa gauche, ne faisait cependant pas ainsi preuve d'un caractère bien envieux. Corbulon, furieux d'obéir, laissa exhaler sa colère en quelques paroles qui auraient pu lui coûter cher sous un autre empereur. « Heureux, avait-il dit, les généraux de la république !... »

La guerre fut donc arrêtée, et on occupa les légions, d'après les ordres de l'empereur, à un travail plus profitable que la destruction de quelques peuplades, à construire un canal qui devait réunir le Rhin à la Meuse. Claude pendant toute la durée de son règne fit travailler les légions au bien public; il comprenait que ces grandes masses d'hommes, inoccupées pendant

la paix, ou consumant inutilement leur temps en de vains exercices de parade, étaient une perte immense pour l'Etat; du moins voulut-il les employer à quelque occupation féconde. Par ses ordres, les légions construisirent des routes, creusèrent des mines d'argent et de cuivre sur le territoire de la Gaule chevelue et dans les provinces récemment annexées à l'empire. Bien plus, un général, Rufus, obtint les honneurs triomphaux pour la bonne direction qu'il avait donnée aux travaux des mines de Mattium. C'était la première fois qu'on voyait à Rome récompenser de cette brillante manière un homme qui n'avait fait que quelque chose d'utile.

Pour dédommager Corbulon, pour reconnaître ses succès interrompus malgré lui, Claude lui accorda également le triomphe. Mais ces occupations de terrassiers et de mineurs ne plaisaient pas aux légionnaires, et ils s'en plaignirent à l'empereur par des lettres naturellement non signées et qu'il ne fit d'ailleurs que mépriser.

Cependant Plautius, que Claude avait laissé en Bretagne, était parvenu au terme de son commandement; il avait, non-seulement par la

force de ses armes, mais aussi par l'habileté de sa politique, continué le cours de ses premiers succès; tous les Bretons, à l'exception des Silures, des Dumnones, des Ordovices et de quelques tribus éparses dans les chaînes montagneuses du nord et de l'ouest, s'étaient résignés à être les sujets ou les alliés du peuple-roi; une nouvelle province romaine avait été créée, et les peuplades du sud de la grande île, depuis les blancs rochers de la Cornouaille jusqu'aux vertes rives de la Tamise, ne demandaient qu'à obéir. C'était un grand succès pour les armes impériales : aussi, lorsque Plautius revint à Rome, l'empereur voulut-il qu'il y fût accueilli avec les honneurs de l'ovation; il voulut lui-même aller au-devant du victorieux général; pendant tout le temps de la cérémonie il l'accompagna, en ayant soin de se tenir constamment à sa gauche et de lui laisser partout la place d'honneur.

En Orient la puissance romaine n'était ni moins brillante, ni moins respectée. Depuis quelque temps, le roi du Bosphore, Mithridate, qui tenait cependant sa couronne de la bonté de Claude, cherchait secrètement à lutter contre les intérêts de son bienfaiteur. Néanmoins,

il avait jusqu'alors caché habilement ses intrigues, lorsqu'il fut trahi par son frère Cotys qui dévoila toutes ses machinations et qui reçut en récompense le trône de son frère; Claude était alors si redouté que Mithridate n'essaya même pas de résister, et le nouveau roi fut mis en possession de ses Etats par Didius Gallus, gouverneur de la province du Pont.

On avait sous le principat d'Auguste représenté avec grande pompe les jeux séculaires; le peuple en avait gardé bon souvenir, et Claude lui-même avait souvent regretté que ce ne fût pas sous son règne que dût revenir cette brillante solennité. A force d'y rêver, il crut s'apercevoir qu'Auguste et les magistrats ses prédécesseurs avaient fait quelque légère erreur de date, et que c'était cette année-là, l'an 800 de la fondation de Rome, que l'on devait célébrer ces jeux, et non attendre la fin de la période séculaire, commencée en 737 : les jeux disait-il, ne devaient pas se célébrer tous les cent ans, mais bien à tous les anniversaires séculaires de la naissance de la cité. Cette opinion paraissait assez plausible; de plus, outre l'envie qu'il avait de faire revivre cette cérémo-

nie, telle qu'elle se pratiquait autrefois, en y ajoutant seulement aux splendeurs anciennes des splendeurs nouvelles, Claude y voyait un grand intérêt pour Rome. Malgré toute sa sollicitude, son port d'Ostie, ses primes à l'importation des grains, la ville avait depuis quelques années éprouvé trois ou quatre famines ; l'argent était devenu rare, il avait passé en Egypte, en Mauritanie, dans les pays producteurs de blé ; le commerce en souffrait, or un des premiers devoirs des empereurs et des rois, c'est de protéger le commerce.

Quel meilleur moyen pour cela que d'annoncer au monde entier la solennité des jeux séculaires ; on y venait de tous les points de l'empire, pas un riche Romain n'y manquait ; les alliés, les étrangers y accouraient en foule, leurs ceintures de cuir bien gonflées d'or et ne demandant qu'à les vider. Ces grandes fêtes étaient en quelque sorte les expositions universelles de l'ancien monde ; on y voyait arriver, attirés plutôt par l'appât du gain que par celui des spectacles, les marchands de tous les pays : l'Egyptien avec ses cargaisons de papyrus, l'habitant de la Cyrénaïque avec ses tables précieuses, ses meubles exquis de bois de citre,

le Tyrien avec sa pourpre, le citoyen de Samos avec ses amphores et ses poteries, le Numide avec ses carquois garnis de flèches, ceux de Délos et d'Egine avec leurs statuettes d'airain; puis encore, le Germain qui apportait les peaux velues de l'uroch ou du renne, le Jute chargé du précieux duvet des oiseaux hyperboréens, l'Espagnol qui offrait ses pierres spéculaires et ses riches teintures, le Syrien qui trafiquait de ses pots de Comagène remplis d'un mélange de graisse d'oie et de cannelle, le Gaulois qui vendait des métaux, le Lydien qui vendait des tissus de lin, et le Juif qui vendait de tout.

Grâce à ce commerce colossal, Rome devait regorger de marchandises et d'argent; chacun y trouvait son compte, les négociants surtout qui pensaient que les siècles étaient bien longs à s'écouler. Ce fut donc avec l'assentiment général, au milieu de la joie universelle, que Claude un beau jour se mit à prouver doctoralement au sénat qu'il y avait eu une erreur dans la célébration des jeux séculaires, et que c'était cette année même qu'ils devaient revenir. Tout le monde ne demandait qu'à être convaincu, sauf quelques esprits mal faits à

qui il suffisait que l'empereur voulût une chose pour aussitôt la blâmer. Rire aux dépens des gouvernements, c'est un travers qui a toujours existé, et qui existera toujours, quand bien même les gouvernements en arriveraient à ne plus prêter à rire. La formule que devaient prononcer les hérauts pour annoncer l'ouverture des jeux fut un prétexte à raillerie pour tous ces opposants : « Venez voir ce que vous n'avez jamais vu et ce que vous ne reverrez jamais. » Or beaucoup de gens avaient déjà vu ce qu'on leur annonçait si pompeusement, car il n'y avait que soixante-quatre ans environ qu'Auguste avait célébré les derniers jeux séculaires. Comme on connaissait l'indulgence du prince on se mit à le plaisanter; on s'amusa surtout de Vitellius qui souhaita sérieusement à Claude de célébrer souvent la même cérémonie. Eh! mon Dieu, si c'était une flatterie, un moyen de faire croire à Claude que la mort n'avait pas prise sur lui, cela n'est pas beaucoup plus ridicule que les paroles de ce prédicateur de Versailles commençant un sermon ainsi : « Nous sommes tous mortels, mes frères, » et se reprenant en voyant entrer le roi de France pour dire : « Nous sommes *presque* tous mortels. »

Quoi qu'il en fût, les jeux furent très-beaux et dépassèrent de beaucoup en magnificence ceux qu'avait donnés Auguste. On y vit pour la première fois une lutte entre des cavaliers thessaliens et des taureaux, qui était, ainsi qu'on en peut juger par la description de Suétone, un véritable combat de taureaux comme on les donne en Espagne.

« On vit des cavaliers thessaliens poursuivre dans le cirque des taureaux sauvages, s'élancer sur eux quand ils étaient épuisés de fatigue et les terrasser en les saisissant par les cornes. »

Les jeunes gens des plus grandes familles, ayant à leur tête Britannicus et son parent Domitius Ahénobarbus (plus tard Néron), figurèrent dans les jeux Troyens, sorte de course de bagues très-en honneur chez les Romains; mais l'on remarqua comme un mauvais présage pour Britannicus que le peuple l'accueillît moins bien que Domitius.

Un préfet du prétoire voulut combattre lui-même, à la tête d'un escadron de cavalerie prétorienne, contre une troupe nombreuse de bêtes féroces.

On montra encore des tigres apprivoisés,

des lions dont un homme arrêtait la fureur en leur couvrant brusquement les yeux d'une écharpe. Un épisode des courses en char intéressa surtout les spectateurs; « un cocher de la faction blanche, raconte Pline l'Ancien, avait été renversé dans la carrière : ses chevaux devancèrent tous leurs concurrents et gardèrent leur avantage, s'opposant aux autres chars, les renversant, faisant enfin contre eux tout ce qu'aurait pu leur faire faire le conducteur le plus habile : on rougissait de voir des chevaux l'emporter en adresse sur des hommes. La course finie, ils s'arrêtèrent d'eux-mêmes à la raie qui indiquait la limite. »

Enfin, prodige plus surprenant, on exposa à la vue du peuple, dans l'enceinte des comices, le phénix lui-même, cet oiseau fabuleux d'Héliopolis, qui renaissait éternellement de ses cendres. Pline du reste doute que l'oiseau en question fût véritablement le phénix : le cou du volatile exposé à Rome avait, dit-il, l'éclat rayonnant de l'or, le reste du plumage était pourpre, quelques pennes incarnates se déployaient sur sa gorge d'azur, et sa tête était décorée d'une aigrette de plume. Ce devait être un faisan doré venu de la contrée lointaine

des Sères, ou peut-être plutôt quelque oiseau de paradis, amené en Egypte par des marchands de l'île de Taprobane (Ceylan) qui étaient probablement en relation avec les îles Moluques, patrie de ce genre de volatile, et alors complétement inconnues des Romains. Le préfet d'Egypte, à qui on l'offrit et qui ne connaissait pas plus le phénix que les faisans de la Chine ou les oiseaux de paradis, crut réellement avoir en sa possession le prodige, et pensa bien faire en l'envoyant à Rome.

Les jeux séculaires durèrent plusieurs semaines; ils ramenèrent l'abondance dans toute l'Italie, et la masse du peuple, qui avait en outre reçu, grâce à la munificence impériale, de nombreuses distributions de vivres, d'argent et même de meubles et de vêtements, n'en aima que plus son empereur. Cette affection était portée si loin qu'un jour où Claude avait quitté Rome pour aller surveiller les travaux du port qu'il créait à Ostie, le bruit s'étant répandu qu'il avait été assassiné dans une révolte de l'armée, le peuple furieux de douleur s'arma de tout ce qu'il trouva sous sa main et s'en alla bravement assiéger les dix mille pré-

toriens campés au Viminal, les rendant responsables de la mort de l'empereur et voulant les massacrer. Les magistrats eurent grand'peine à ramener le calme, et il fallut que Claude lui-même revînt précipitamment et se fît bien voir à tous pour apaiser l'émotion populaire. Tacite lui-même raconte cette scène. Quelle plus belle réponse à toutes les attaques dont Claude a été l'objet que celle-ci? Il était aimé du peuple qu'il gouvernait; c'est vraiment chose assez rare pour qu'on n'en demande pas davantage.

VII

Mariage de Messaline et de Silius. Mort de l'impératrice. 48 *.

Nous avons déjà eu dans le cours de ce récit à raconter quelques-uns des crimes de l'impératrice Messaline; non contente d'être cruelle, elle poussait jusqu'aux dernières limites le scandale de l'impudicité. Sans aller jusqu'à croire Juvénal et ses hyperboles, il suffit pour en être convaincu d'énumérer les principaux complices qui l'aidèrent à tromper la confiance de Claude; successivement on la vit aimer Suilius Césoninus, Plautus Latéranus, le neveu de ce Plautius qui avait triomphé de la Bretagne, Traulus Montanus, chevalier romain qui ne sut lui plaire que pendant un jour, Pom-

* Tacite, *Annales*, l. XI, §§ 12 et suivants. — Aurélius Victor, V. — Dion Cassius, l. 60. — Sénèque, *Lud.* — Suétone, *Claude.* — C. Merivale, *The Romans under the empire,* t. V.

péius Urbicus, Vectius Valens, jeune médecin immensément riche et de plus célèbre par ses talents oratoires, puis Saufellus Trogus, un sénateur, Juncus Virgilianus; enfin, pour comble de honte, elle donna comme rival au maître du monde un vil histrion, Mnester, auparavant l'amant de Poppée. Chose triste à dire, ce fut le seul qui méprisa les faveurs de l'impératrice; il fallut qu'elle employât les menaces, même les coups, pour le contraindre à satisfaire ses passions; c'était du reste un personnage assez peu recommandable que ce Mnester, et nous ne pouvons mieux en donner une idée qu'en disant qu'il avait dans son adolescence rempli auprès de Caligula le rôle douteux que tenaient auprès de Henri III les trop fameux mignons.

Tout le monde à Rome connaissait la conduite de l'impératrice, et personne n'osait en avertir l'empereur. Claude l'aimait en effet, et, s'il ne lui était pas toujours fidèle, du moins fut-ce le seul des Césars qui ne se déshonora pas par des amours contre nature. Avertir l'empereur du triste rôle que lui faisait jouer sa femme, c'était courir de bien grands risques, si l'on n'était pas cru à la première ou-

verture; Messaline était toute-puissante, l'empereur dans sa confiance la laissait disposer de son sceau (une tête d'Auguste gravée sur pierre précieuse), et c'est ainsi que nous pouvons expliquer tous ces crimes commis à l'insu de son mari. Un seul homme avait eu le courage de vouloir avertir Claude, c'était le préfet des gardes, Catonius Justus : il s'en était ouvert à quelques amis; avant qu'il eût parlé, il mourut. Dès lors la terreur ferma toutes les bouches, les affranchis eux-mêmes de l'entourage impérial n'osaient rien dire; d'ailleurs Messaline avait eu soin de les ménager : heureusement, trop confiante en son pouvoir, elle voulut les braver; par ses ordres périt Polybe, le secrétaire de l'empereur, celui auquel Sénèque adressait ses consolations; tous se sentirent menacés, ils tremblèrent, cependant aucun n'osa encore parler.

Jusque-là Messaline n'avait pas affiché ses débordements; on parlait de ses nombreux amants, du moins ne la voyait-on pas en public avec eux; elle s'enveloppait encore d'une sorte de mystère et d'un reste de pudeur. Mais enfin, enhardie par l'habitude, affolée par un nouvel amour, rejetant toute contrainte,

elle montra ouvertement sa passion pour un jeune patricien de grande race et de haute espérance, Silius, consul désigné. Ne voulant pas souffrir de rivale, elle le força à répudier sa femme, on la vit avec lui dans tous les lieux publics, et, non contente de ce scandale, elle poussa la hardiesse jusqu'à vouloir, Claude vivant et régnant, épouser cet amant adultère. Silius y consentit; on a dit que la crainte d'irriter Messaline par un refus l'y avait poussé : peut-être espérait-il arriver à l'empire par ce triste chemin; malgré tout, ce mariage paraît incompréhensible; plusieurs historiens déclarent que cette période est obscure, que le récit de Tacite, écrit cependant avec un luxe de détails qui semble indiquer la vérité, n'a pas le caractère d'authenticité. En effet, cette union scandaleuse paraît inexplicable, folle, à moins qu'on ne pense avec nous que ce n'était que le prologue d'une conjuration prête à éclater, qui ne manqua que par le défaut de cœur des conjurés, que par suite de la rapidité d'action de Narcisse, et probablement aussi grâce à de secrètes mesures de prudence prises par lui et dont les historiens n'ont nécessairement pas eu connaissance. Silius, au

dire de quelques auteurs, devait adopter Britannicus et régner conjointement avec Messaline ; évidemment Messaline et Silius auraient été plus que dans la démence s'ils ne s'étaient pas assurés de l'appui de nombreux complices dans le sénat et dans l'armée ; la conspiration allait aboutir ; la colère que Claude laissa échapper, en voyant chez Silius, dit Tacite, des emblèmes séditieux, en est la preuve certaine ; et sans les mesures de Narcisse, de sa police secrète, cette folie aurait été au contraire une habile manœuvre qui aurait fait monter Silius sur le trône des Césars.

Messaline fit signer à Claude le contrat de ce monstrueux hyménée. Cela paraît à peine croyable, si l'on ne réfléchit pas que l'impératrice avait, comme nous l'avons dit, à sa disposition le cachet de l'empereur ; elle n'eut qu'à l'apposer elle-même au contrat, c'était ce que les anciens appelaient signer. Suétone, voulant expliquer cette bizarre signature, dit que Messaline fit accroire à l'empereur que ce n'était qu'une vaine formalité pour détourner quelque péril dont les astres le menaçaient.

Sur ces entrefaites, l'empereur étant parti pour Ostie, la cérémonie nuptiale eut lieu ; en

présence de nombreux témoins, Silius en habits de fête, Messaline, couverte du voile de safran des fiancées, offrirent les sacrifices accoutumés; on consacra devant tous les yeux le lit nuptial des nouveaux époux, et la nuit entière fut donnée aux joies de l'hymen en attendant les fêtes du lendemain.

C'était l'automne, la saison où à Rome le sang bouillonne et fermente dans les veines comme le vin dans les cuves. Aux jardins du Palatin, aux portes même de la ville, Messaline s'était rendue en compagnie du bien-aimé. Et là, à la clarté du grand soleil, sous la pureté bleue du ciel, elle continua ce défi qu'elle avait jeté à la face du monde romain et de la majesté des Césars! D'après ses ordres, ses esclaves, ses affranchis, ses courtisans, s'étaient réunis en ces jardins célèbres, et l'on y donnait une fête, moitié champêtre, moitié mythologique; les femmes revêtues de la peau de tigre des bacchantes, les hommes couverts comme les satyres des dépouilles des boucs ou des loups, agitaient les thyrses, faisaient résonner les crotales. Messaline, échevelée, le front haut et le sein nu, se tenait appuyée sur Silius, qui

balançait sa tête couronnée de pampres au chant bruyant des chœurs lascifs ; autour du couple enlacé tournoyait une troupe affolée d'ivresse et de plaisir; partout le vin nouveau ruisselait des cuves que pressait le pied nu des bacchantes; l'hymne des corybantes retentissait au pied des grands ormes enguirlandés de vignes; et sous ce chaud soleil, de cette débauche et de ce vin qui débordait à pleins flots s'élevait une âcre vapeur. Déjà le jour s'avançait : au loin la campagne s'empourprait des derniers rayons du soleil, plus grandes s'allongeaient les ombres sur les gazons jaunis; fatiguée, repue de plaisirs, la troupe épuisée des danseurs ne choquait plus les disques sonores que d'un bras alourdi, les chants de fête ne sortaient plus que par intervalle des poitrines oppressées; l'ombre venait, dans les âmes comme dans la nature. Cependant tout était calme, du côté de Rome le silence régnait : la ville, comme consternée, s'était tue tout d'un coup; quelque chose de lourd pesait sur tous les cœurs. Qu'allait-il se passer quand l'empereur apprendrait ce qui venait d'avoir lieu; et maintenant que l'orgie était finie, que le soleil allait se voiler, et que la nuit, la sombre, la

lugubre nuit s'approchait, voilà qu'on y songeait ! Et alors, tandis que chacun se taisait, que la tête fatiguée de Silius cherchait à se cacher dans le sein de Messaline, un des amis du nouvel époux, le brillant Vectius Valens, voulant arracher encore quelques grappes aux treilles à moitié dépouillées monta jusqu'au haut d'un grand orme tout festonné de vignes, et de là, comme il découvrait la campagne et qu'il promenait vaguement autour de l'horizon ses yeux alourdis par l'ivresse : « Que vois-tu ? lui cria-t-on d'en bas. — Un orage qui vient d'Ostie ! »

C'était mieux qu'un orage, c'était la vengeance de l'empereur qui s'approchait pour punir. Ce nuage que voyait Vectius Valens, c'était la poussière que faisaient voler les chevaux de l'escorte impériale. De toutes parts arrivent auprès de Messaline des messagers, envoyés sans doute par les conjurés, qui lui annoncent que l'empereur sait tout, qu'il arrive prêt à se venger, et que les troupes prétoriennes sont consignées dans leurs cantonnements. Aussitôt tout l'entourage de l'impératrice se disperse; Silius lui-même la quitte pour aller au Forum, espérant que la dignité consulaire pourra lui

servir de sauvegarde. Messaline sort de ce Palatin qu'elle vient de souiller et cherche un refuge aux jardins de Lucullus; à ce moment elle songe à ses enfants : Britannicus et Octavie iront demander sa grâce à leur père, Vibidie, la plus âgée des vestales, consent à les accompagner et à intercéder pour elle; et si elle-même allait au-devant de Claude : elle le connaît, il est humain, il est faible devant les prières, si elle peut lui parler, elle sera sauvée. Et presque seule, suivie seulement de trois personnes, elle se décide à quitter les jardins de Lucullus et à se rendre au-devant de l'empereur; elle traverse Rome, devant elle les passants s'enfuient, à son approche les maisons se ferment, elle prend la route d'Ostie, et, épuisée, haletante, elle se trouve heureuse de rencontrer sur son chemin un tombereau d'immondices où on lui permet de prendre place.

Claude cependant avait quitté précipitamment Ostie : Narcisse, à la nouvelle de l'effroyable scandale que Messaline donnait à Rome, Narcisse s'était dévoué : il aimait réellement trop son maître pour ne pas lui ouvrir enfin les yeux. Il gagna deux femmes de la suite de Claude, Calpurnie et Cléopâtre, qui consen-

tirent à lui annoncer que l'impératrice venait d'épouser un autre homme. Lui-même il confirma cette incroyable nouvelle, il demanda pardon à l'empereur de lui avoir caché le passé, les Titius, les Valens, les Plautius; il lui raconta en quelques mots la vie de Messaline et il termina en lui disant : « Sais-tu, César, que tu es répudié, Silius a eu pour témoins de son mariage le peuple, le sénat, l'armée; si tu tardes, Rome est à lui. » Puis il en appela au témoignage de Lucius Géta, préfet du prétoire, accouru de Rome après avoir assisté à la cérémonie sacrilége.

Claude resta comme anéanti : « Est-ce donc Silius qui est l'empereur, demandait-il, et moi que suis-je ? » Il veut retourner au Palatin, aller faire prendre les armes à ces prétoriens qui l'avaient nommé empereur, car il pensait bien que ce mariage ne devait être que le prélude d'une révolution. Narcisse le confirmait dans cette idée, voulant lui enlever ainsi tout ce qui pouvait lui rester d'affection pour Messaline; il le savait bon, crédule, et il craignait encore que l'impératrice désavouant ses crimes, les niant avec énergie, ne reprît tout son empire. Pour ne pas perdre Claude de vue pendant un seul

instant, il se fit donner pour ce jour-là le commandement des gardes et une place dans la voiture impériale. Vitellius et C. Largus y montèrent avec lui pour tenir compagnie à l'empereur, mais ils n'osaient rien dire, ni pour, ni contre Messaline, et ils se contentaient de pousser quelques exclamations de surprise et d'étonnement.

Le cortége impérial approchait de la ville, Claude plongé dans la stupeur restait par moments sans rien dire, la tête cachée dans ses mains; puis tout à coup il se mettait à parler fiévreusement : tantôt il s'attendrissait au souvenir de leur union ; Messaline avait été la compagne des mauvais jours; dans les premiers temps de leur carrière commune, elle l'avait aidé à franchir la rude montée du malheur, et c'était maintenant, maintenant qu'il l'avait faite impératrice, souveraine, presque déesse, qu'elle le trompait si abominablement. C'était elle qui le répudiait, lui, l'empereur. A ce moment l'escorte de Claude s'arrête brusquement, et l'impératrice apparaît belle, plus belle que jamais, belle de la peur de mourir ? elle veut percer la ligne de gardes qui entoure la voiture impériale, elle veut écarter les soldats,

elle veut qu'on la voie, du moins qu'on l'entende, et elle parle, elle supplie, elle devient éloquente ; ses deux jeunes enfants sont auprès d'elle pleurant et tendant leurs mains vers leur père, la vestale Vibidie implore la clémence de l'empereur : Claude va s'attendrir, mais à tous ces pleurs, à toutes ces supplications, Narcisse répond par un seul mot : « Silius ! » Puis il promet à Vibidie que l'empereur écoutera plus tard la défense de sa femme, il ordonne à l'escorte de reprendre sa marche interrompue et l'empereur continue sa route sans voir, sans parler, sans entendre.

Messaline resta là plongée dans le désespoir ; on ne l'arrêtait cependant pas, l'empereur n'ayant donné aucun ordre à son égard ; mais partout déjà on saisissait les complices de ses adultères. Epouvantée, ne sachant que devenir, elle va machinalement chercher un refuge dans les jardins de Lucullus; elle y trouve sa mère Lépida, qui, brouillée avec elle alors qu'elle était puissante, revenait l'aider dans sa détresse.

Claude avait été entraîné par Narcisse à la maison de Silius; l'affranchi lui montra les plus beaux meubles du palais, des joyaux

héréditaires dans la famille des Claudius que Messaline y avait fait porter, et aussi, paraît-il, des emblèmes séditieux, nouvelle preuve que ce mariage devait se rattacher à quelque conspiration restée inconnue. L'empereur avait ensuite traversé le palais, tout souillé encore des restes de l'orgie; les jardins étaient tels que Messaline les avait quittés; tout ce qu'il vit l'irrita encore plus : accompagné de Narcisse, il se rendit au camp des prétoriens qui l'accueillirent en demandant à grands cris la mort des coupables. Claude leur adressa une courte harangue et ordonna l'arrestation de Silius et de ses complices, de ceux du moins que Narcisse n'avait pas déjà fait saisir. Silius, Titius Proculus, Vectius Valens sont les premiers traînés au supplice; bientôt Traulus Montanus, Calpurnianus, le commandant des Vigiles, le sénateur Virgilianus, le mime Mnester eurent le même sort. En vain le pauvre acteur disait pour sa défense qu'on regardât les traces des verges dont Messaline l'avait fait frapper, que les autres avaient été séduits par l'intérêt ou par l'ambition, mais que lui n'avait fait que céder à la contrainte, qu'enfin il aurait probablement été le premier à périr si Silius fût par-

venu au pouvoir. Claude, dit Tacite, poussé par son caractère clément, pensait à lui pardonner, mais ses affranchis s'y opposèrent, et Mnester dut mourir comme les autres amants de Messaline.

Réfugiée, ainsi que nous l'avons dit, dans les jardins de Lucullus, l'impératrice ne voulait pas perdre tout espoir; fiévreusement elle écrivait des suppliques aux vestales, aux pontifes, aux sénateurs, à cet époux même qu'elle avait tant outragé; elle suppliait, elle se faisait humble et repentante, et puis subitement passant à la fureur, elle ordonnait, elle commandait. Son agitation s'exhalait en folles paroles; elle voulait qu'on l'écoutât, qu'on lui obéît; elle se croyait encore l'épouse révérée de l'empereur, oubliant qu'elle n'était plus que la complice du condamné Silius. Narcisse d'ailleurs la faisait surveiller; quelques affranchis, quelques centurions dévoués entouraient les jardins : aucune supplique ne parvint à son adresse; elle voulut sortir, on l'en empêcha; elle demanda à voir ses amis, personne ne vint; elle était dans cette immense ville aussi isolée qu'au fond d'un désert. Chacun s'était éloigné de ces jardins qui renfermaient la mau-

dite, comme s'il eût craint d'être blessé par les éclats de la foudre qu'on s'attendait à voir tomber sur cette tête, vouée désormais aux divinités vengeresses.

Et cependant peut-être aurait-elle échappé au juste châtiment de ses crimes sans toutes les précautions que Narcisse eut le soin de prendre. Claude n'avait pas encore ordonné le supplice; il s'était un peu calmé; fatigué de toute cette journée de mouvement et d'inquiétude, il s'était mis à souper en compagnie de Narcisse et de quelques-uns des familiers de la cour impériale. Un peu d'apaisement était revenu dans son âme; au lieu d'ordonner immédiatement, comme on s'y attendait, la mort de Messaline, il se contenta de dire qu'on allât avertir la malheureuse d'avoir à préparer sa défense pour le lendemain. Narcisse comprit que Claude s'attendrissait déjà, que s'il revoyait l'impératrice, il croirait à ses protestations ou pardonnerait à son repentir; alors il voit qu'il n'y a plus à hésiter, il se précipite hors de la salle où soupait Claude; un tribun et quelques soldats veillaient dans l'atrium du palais, il court à eux : « Faites-la mourir, s'écrie-t-il, c'est l'ordre de l'empereur! » Les soldats ont

compris, ils partent aussitôt, accompagnés d'Evodus, affranchi comme Narcisse et de plus son ami, et bientôt ils arrivent aux jardins de Lucullus.

Depuis quelques instants Messaline était en proie à un profond abattement, elle était étendue sur le gazon, sans mouvement, terrassée par toutes ces horribles émotions et aussi par ces pressentiments auxquels les êtres humains de l'antiquité semblent avoir été plus sensibles que ceux d'aujourd'hui. Lépida, sa mère, se tenait debout auprès d'elle; elle semblait oublier en présence de ces angoisses douloureuses que c'était à sa fille qu'elle devait la perte de son mari : en vraie matrone romaine, elle l'exhortait à mettre fin à ses jours, à ne pas attendre le meurtrier, à se frapper librement, maîtresse encore de son bras et de sa personne : « Sa vie, lui disait-elle, était chose terminée; il ne lui restait plus qu'à chercher une mort honorable. » Mais ces conseils, qui se seraient mieux adressés à Cornélie qu'à Messaline, n'étaient pas écoutés; Messaline ne voulait qu'une chose : vivre; sa vie de débauche lui avait fait perdre jusqu'à cette grandeur, cette *férocité* romaine qu'on retrouvait

encore même chez les plus vils citoyens : elle ne sut même pas bien mourir, la dernière chose cependant que désapprirent les Romains !

Elle était donc étendue, sourde à tous les conseils que sa mère lui donnait : elle pleurait silencieusement ; tout à coup on entendit un bruit de portes forcées ; sous l'obscurité des bosquets Lépida vit reluire des torches, des pas s'approchèrent, un groupe d'hommes arriva impétueusement jusque devant les deux femmes et là s'arrêta brusquement. C'étaient les émissaires de Narcisse : le tribun va droit à Messaline, il lui montre sans mot dire son épée nue. Alors voyant que c'était bien fini, et qu'il fallait mourir, l'épouse adultère saisit un poignard que lui tendait sa mère, elle le leva, elle fit le geste de se frapper et ne se frappa point : l'affranchi Evodus, cruel comme un esclave, se mit à la railler ; le tribun eut pitié d'elle, et, brusquement, sans la prévenir, comme pour la dérober aux insultes de cet esclave échappé, il lui enfonça son glaive dans la gorge. Elle tomba morte entre les bras de sa mère.

Ainsi finit Messaline : le ciel ne permit pas qu'après avoir si mal vécu elle eût le triste hon-

neur de bien finir. Claude méritait une autre épouse; tout ce qu'il y eut de mal dans cette première partie de son règne fut l'ouvrage de cette femme; il ne doit pas en être plus responsable aux yeux de l'histoire que ne l'est Marc-Aurèle des crimes de son épouse Faustine, la digne rivale de Messaline.

L'empereur était encore à table quand Narcisse vint lui apprendre la mort de Messaline, sans lui dire si cette mort avait été volontaire ou forcée; Claude resta impassible, et ne demanda aucun détail; sans doute préférait-il rester dans le doute à cet égard; le repas s'acheva silencieusement. La nuit, par les soins de Narcisse, toutes les statues, toutes les images de l'impératrice disparurent du Palatin; le sénat suivant cet exemple ordonna d'effacer son nom de tous les monuments et de tous les actes publics, comme si chacun voulait aider Claude à oublier son indigne compagne; à peine dans le peuple osait-on en parler, et bientôt de la coupable impératrice il ne resta plus qu'un vague et mystérieux souvenir de crimes et d'expiation!

VIII

Etat de la Gaule sous le règne de Claude. Lyon. Destruction du druidisme *.

L'état de la Gaule sous le règne de Claude nous paraît mériter quelque attention. On sait que ce fut sous son règne que finirent d'être appliquées toutes les réformes et toutes les lois par lesquelles Auguste avait tenté de refaire une nouvelle Gaule, une Gaule romaine. Claude, né à Lyon, devait avoir pour son pays natal plus d'affection que les autres empereurs. Il le témoigna en délivrant ses compatriotes du culte sanglant des druides, en leur ouvrant l'accès du sénat, en multipliant pour eux les concessions de droit de citoyen romain, en accordant à nombre de villes ou de peuplades les droits de Latin (*jus Latii*), ou en leur confé-

* Pomponius Méla, l. II et III. — Bucherii, *De historia belgica.* Leodii, 1655. — Strabon, l. IV. — Gruteri, *Inscriptiones,* editæ 1616, apud Commelinum. — Ptolémée, l. II.

rant les priviléges de cité césarienne ou de cité augustale.

La Gaule transalpine, qui correspondait à peu près à la France et à la Belgique actuelles, se divisait depuis César en deux grandes parties principales, la Narbonnaise et la Gaule chevelue; la Narbonnaise, la première soumise, qui comprenait les villes de Narbo Martius (Narbonne), Vienna Allobrogorum (Vienne), Avenio Cavarum (Avignon), Nemausus Arecomicorum (Nîmes), Tolosa (Toulouse), Arelate (Arles), Antipolis (Antibes), Forum Julii (Fréjus), le grand arsenal de l'empire, le port rival de Massilia; enfin Massilia elle-même assise au fond de son port de Lacydon.

Elle était parsemée de nombreuses colonies romaines, peuplée des vétérans qu'Auguste y avait envoyés. C'était bien là une province romaine, paisible et soumise; et Claude put, sans inconvénient, la remettre à l'administration du sénat. Pour le reste de la Gaule, ce qu'on appelait la Gaule chevelue, c'était différent; là les souvenirs de révolte et d'indépendance subsistaient encore, les noms de Vercingétorix et de Sacrovir n'étaient pas oubliés, et

l'empereur crut utile de garder sous son pouvoir immédiat les trois divisions territoriales qui la composaient : c'étaient l'Aquitaine qui s'étendait des Pyrénées à la Garonne, la Celtique de la Garonne à la Seine, la Belgique de la Seine au Rhin. Cette dernière était protégée contre les invasions des barbares du Nord par quarante forts construits sur le Rhin et par deux grands camps retranchés contenant chacun quatre légions. Les Ausciens tenaient le premier rang dans l'Aquitaine, les Eduens (habitants d'Autun), parmi les Celtes, et les Trévériens (habitants de Trèves), parmi les Belges. Remi (Reims), Cæsarodunum (Tours), Senones (Sens), Avaricum (Bourges), Burdigala (Bordeaux), Augustodunum (Autun), Vesontio (Besançon), étaient les cités les plus importantes de ces régions. Toutes les villes avaient des droits divers, celles qui étaient toujours restées fidèles aux Romains étaient nécessairement les mieux traitées ; c'était parmi elles qu'on avait choisi ces cités augustales dont le nom précédé du mot Augusta se rencontre si souvent dans l'histoire des Gaules et qui jouissaient des priviléges municipaux les plus étendus ; telles étaient Augusta Treve-

rorum (Trèves), Augusta Veromanduorum (Saint-Quentin), Augusta Suessionum (Soissons), Augusta Auscorum (Auch); les autres se contentaient des titres de césariennes, de fédérées, de libres. Puis tous les anciens centres d'autorité avaient été changés; les vieilles villes rebelles soumises à des cités nouvelles : on avait aboli l'institution de la clientèle, sorte de suprématie féodale qui fournissait aux grandes cités de puissantes facilités pour la révolte; la population avait été désarmée au centre et au midi; les Gaulois du nord, qui fournissaient de nombreux auxiliaires aux armées impériales, avaient seuls conservé leurs armes; mais vivant côte à côte avec les légionnaires, ils ne tardaient pas à prendre facilement les habitudes et les traditions romaines. Déjà, sous César, une des plus fidèles de ses légions, la légion de l'Alouette, était composée de Gaulois.

Il fallait à cette Gaule chevelue, séparée de Rome par les difficiles passages des Alpes, une métropole particulière. Augusta Treverorum (Trèves), Burdigala (Bordeaux), qui auraient pu briguer cet honneur n'étaient pas dans une position assez centrale; Avaricum (Bourges),

Augustodunum (Autun), rappelaient de dangereux souvenirs d'indépendance.

Il fallait une ville nouvelle qui n'eût qu'à penser à l'avenir sans songer au passé. La place de cette capitale fut fixée au confluent du Rhône et de la Saône, non loin des Alpes et de la mer de Provence. Ce fut Lugdunum (Lyon).

Déjà, quand les empereurs romains y arrêtèrent leurs regards, il s'y trouvait un petit village de bateliers ségusiens où, après le meurtre de César, Plancus, gouverneur des Gaules, avait établi quelques bannis viennois : là devait s'élever la seconde capitale de la France.

Admirablement placée au confluent de deux cours d'eau, à proximité de cette route que le roi Cottius avait tracée pour le service des Romains sur les flancs du Mont-Cenis, Lugdunum prit un rapide accroissement. Au temps de Claude, c'était déjà une des premières villes de l'empire. De sa colonne milliaire, pareille à celle de Rome, partaient toutes les voies impériales qui traversaient la Gaule; un splendide temple d'Auguste dont les débris ornent encore l'église d'Ainay, un hôtel des monnaies, où se

frappait la plus grande partie du numéraire des pays d'au delà des Alpes, un forum à l'instar de Rome, tels étaient les principaux ornements de la récente Lugdunum ; enfin, au bord de la Saône se dressaient hautes et fières dans leur blancheur de marbre les soixante statues des grandes villes aquitaines, belges ou celtiques, entourant de leur cour immobile une colossale figure de la Gaule romaine.

Outre ses monuments, Lyon était remplie des riches demeures de ces nobles Gaulois qui dépassaient en opulence les patriciens même de Rome, et dont le type le plus brillant est ce Valérius Asiaticus, né à Vienne, qui achetait à Rome les jardins de Lucullus, prenait part au meurtre de Caius, disputait l'empire à Claude, et mourait, victime d'obscures intrigues, en ne songeant qu'à faire écarter des arbres de ses jardins favoris la flamme du bûcher qui allait le consumer.

Lyon possédait aussi une académie plus célèbre peut-être que celle que les temps modernes ont vu lui succéder. Claude la protégeait, et l'académie lyonnaise lui en était reconnaissante ; ce fut sans doute par ses soins que furent gravées ces tables d'airain, retrou-

vées il y a quelques années, et qui contenaient l'éloquent discours que Claude prononça au sénat romain en faveur des Gaulois ses compatriotes (11).

A Lyon et dans presque toutes les villes régnait la religion romaine ou plutôt ce polythéisme gaulois, opposé aux doctrines druidiques, et qui s'accommodait fort aisément à l'appropriation romaine : Kamul se disait Mars, Bélisana s'appelait Minerve, Teutatès Mercure, rien n'était plus simple ni plus commode, ce n'était qu'une affaire de traduction. D'ailleurs c'était la religion officielle, la plus avantageuse à suivre. Les Gaulois des hautes classes, les habitants des cités commerçantes, les jeunes gens de riche famille qui allaient faire leurs études dans les trois grands gymnases de la Narbonnaise, à Tolose, à Arelate, à Vienna Allobrogorum (Toulouse, Arles et Vienne), avaient embrassé cette religion de Rome si large et si tolérante pour toutes celles qui voulaient bien accepter le partage avec elle. Aujourd'hui encore on trouve souvent des débris d'antiquités gallo-romaines, des fragments d'autels ou de bas-reliefs sacrés qui sont la preuve évidente de cette fusion des cultes et

qui nous représentent fraternellement mêlés les divinités indigètes des Gaulois et les anciens habitants de l'Olympe.

Le druidisme au contraire avait conservé ses adhérents dans les campagnes, dans les forêts, dans les régions montagneuses ; il s'était réfugié sous ses vieux chênes couronnés de gui et de là bravait les Césars.

Auguste s'était déjà attaqué au druidisme, comme incompatible avec *l'ordre* romain : religion autoritaire, nationale, fertile en illuminés, prompte à verser le sang et à faire peu de cas de la vie humaine par le fait même de sa foi profonde à l'immortalité de l'âme, le druidisme s'était attaché à représenter l'esprit de résistance à la conquête romaine; mais Auguste n'osa le proscrire ouvertement; il se contenta de fermer à ses adeptes les carrières civiles et de leur ôter la possibilité d'obtenir le titre de citoyen romain.

Un peu de persécution est plutôt utile que nuisible à toutes les religions. Celle-ci n'en fut que plus forte; l'âme de ses fidèles en devint plus ardente, les vieux rites qui prescrivaient l'immolation de l'homme comme la plus agréable offrande à la divinité inconnue, furent

pratiqués avec plus de ferveur que jamais; sur les grandes pierres levées le sang des victimes humaines ruissela dans toutes les forêts et dans toutes les landes de la Gaule chevelue. L'enthousiasme croissait de jour en jour; dans les grands bois mystérieux les *eubages* aiguisaient leurs couteaux sacrés, toutes les nuits des gorges sauvages de l'Auvergne aux landes du pays des Carnutes retentissaient déjà les chants des bardes et le sourd fracas des épées.

Claude monta sur le trône des Césars; dès son avénement il déclara au druidisme une guerre à mort. Envers les druides il fut sans pitié comme ils l'étaient envers leurs victimes. Leur culte fut proscrit, leurs prêtres envoyés au trépas, leurs retraites envahies par les soldats, leurs *dolmens* renversés; ce fut une vraie persécution, implacable, incessante. Un chevalier d'origine gauloise, trouvé à Rome porteur d'un talisman druidique, un œuf de serpent, fut pour ce seul fait condamné et exécuté : ce talisman était destiné, avoua-t-il, à lui faire gagner ses procès et à lui procurer la faveur de l'empereur. Cette fois Claude avait fait en sorte de montrer aux adeptes du druidisme le peu d'efficacité de leurs amulettes.

Vaincus par cette énergique volonté, les druides cherchèrent un refuge en Bretagne, où ils possédaient d'importants établissements, surtout dans l'île de Mona (Man). De là ils essayèrent de reprendre leur influence en Gaule; mais Claude veillait toujours, et l'expédition contre la Bretagne n'eut probablement pas d'autre but réel que d'aller poursuivre dans leur dernier asile les derniers fidèles de la religion proscrite. On sait quel fut le résultat de cette campagne; après la défaite des Bretons, le druidisme disparut; peut-être avait-il encore quelques sectaires acharnés, mais en tout cas ils se cachaient timidement, ils dissimulaient leur croyance; le sang humain ne coulait plus; et ce fut encore grâce à Claude que la Gaule fut, aux applaudissements du monde civilisé, délivrée de ce culte barbare qui du Dieu créateur et père de toutes choses ne faisait qu'un Dieu destructeur, qu'un Dieu de haine et de vengeance!

IX

Claude épouse Agrippine. Détails sur cette princesse. Lollia Paulina. Claude donne un roi aux Parthes. Troubles en Orient. Adoption de Néron par Claude. 49, 50*.

Pendant les premiers temps qui suivirent la mort de Messaline Claude déclara ne pas vouloir se remarier. Il avait été, disait-il, trop malheureux jusqu'alors pour tenter le hasard d'une nouvelle union; mais bientôt ce sentiment s'affaiblit chez lui; il n'aimait pas à être seul, il avait besoin d'avoir auprès de lui quelqu'un à qui il pût se confier, une compagne, compagne officielle, qui l'accompagnât aux cérémonies et aux jeux publics, qui l'aidât enfin dans cette perpétuelle représentation de la majesté impériale. Son entourage le comprit et le sénat le pressant de se remarier pour

* Tacite, *Annales,* l. 12, § 1 et suivants. — Suétone, *Claude.* — Onuphre, *In fast.* — Orose, l. VII. — Josèphe, *Antiq.,* l. XX. — Zonaras, *Vit. Cl.* — *Apollonii Tyanæi Vita per Philostratum.* Paris, 1608, c. 15, 19. — Eckel, *Doctrina nummorum,* passim. Actes des Apôtres, 18.

oublier ses chagrins, pour donner une seconde mère aux enfants qui lui restaient, il finit par s'y décider. D'après le conseil de Narcisse, il songea d'abord à reprendre cette Ælia Pétina qu'il n'avait répudiée que pour de légers motifs, peut-être même que pour obéir à l'empereur alors régnant. Avec elle, il aurait repris la vie de sa jeunesse, son union avec Messaline n'aurait été qu'un mauvais rêve; il aurait retrouvé le ménage de son adolescence, ses habitudes d'autrefois, une épouse à laquelle il était accoutumé : c'aurait été comme un rajeunissement de ses anciennes amours.

Caliste, l'affranchi de Caligula, avait proposé faiblement Lollia Paulina, première femme de Caligula et de plus puissamment riche.

Pallas de son côté voulait Agrippine (12) pour impératrice, et malheureusement Claude suivit ses avis, au lieu d'écouter les sages conseils de Narcisse.

L'union fatale fut décidée ; Agrippine d'ailleurs était aimée des Romains : c'était la fille de ce Germanicus, les délices du peuple, et de cette austère Agrippine qui sut être digne jusque dans la mort du grand nom de son époux. La seconde Agrippine, comme on l'appelait, n'avait

pas les vertus de sa mère, mais elle en avait au moins les dehors austères; elle était fière, adroite quoique violente; certains auteurs l'ont accusée d'avarice; mais l'orgueil, l'esprit de domination faisaient en somme le fond de son caractère; un astrologue lui avait prédit que son fils Domitius (Néron) pourrait régner un jour, mais qu'alors il la tuerait. « Qu'importe, avait-elle dit, qu'il me tue, mais qu'il règne ! » Mariée déjà deux fois, d'abord à Domitius Ahénobarbus, puis à Passiénus qu'elle fit peut-être périr, elle était néanmoins encore jeune et encore belle; froide de tempérament, la volupté n'était, disait-elle, qu'un moyen de parvenir et la beauté d'une femme que la rançon de son ambition.

Déjà elle avait tenté d'épouser Galba à qui l'empire avait été promis par Tibère qui se piquait de connaissances en astrologie. Elle l'avait même tellement poursuivi de ses avances que la vieille mère de Galba, indignée de son impudeur, l'avait un jour souffletée en plein Forum, injure dont Agrippine devenue impératrice eut le bon esprit de ne point tirer vengeance, ne voulant pas en renouveler le souvenir par le châtiment.

L'expression caractéristique de sa physionomie, c'était la fierté; son regard était ferme et hardi, ses pommettes très-saillantes la faisaient paraître mieux de profil que de face : c'était du reste de profil qu'elle affectait toujours de se faire voir. Sa coiffure ordinaire, ainsi qu'on le peut voir sur ses camées et sur ses médailles, consistait en bandeaux ondulés; de petites boucles frisées lui encadraient le front, le reste de la chevelure était tordu et rejeté en arrière sur le cou. Le caractère de sa figure aurait été tout à fait viril sans cette coiffure féminine qui l'adoucissait quelque peu.

Donner une telle femme à un homme doux et même un peu faible comme l'était Claude, c'était bien imprudent de la part d'un affranchi tenant à la faveur impériale; il était fort à présumer qu'elle ne tarderait pas à avoir tout empire sur l'esprit de son mari : Tacite a cherché à expliquer le fait en donnant à Agrippine Pallas pour amant. Du reste, Agrippine faisait de son côté tous ses efforts pour attirer sur elle le choix de l'empereur. Un vieil historien, Jean Tristan, seigneur de saint Amant et du Puy-d'amour, raconte naïvement, à la manière d'Amyot, les coquetteries

de la future impératrice. « Elle jouait dextrement et accortement son roollet, car même congnoissant que Claude estoit aisé à surprendre par les attraits, mignardises et carresses de celles qu'il trouvoit belles, se congnoissant avoir toutes les qualités propres pour l'amorcer, elle le visitoit plus soigneusement que les autres, lui tesmoignoit par la permission de quelques carresses qu'elle lui accordoit et laissoit prendre qu'elle désiroit merveilleusement son alliance et sa compagnie, si bien que le bonhomme en devint si affublé qu'il ne put plus défendre qu'il ne l'espousât et la préférât à toutes autres. »

Mais une grave difficulté s'opposa d'abord à ce mariage ; Agrippine, fille de Germanicus, était par conséquent la nièce de Claude, et les lois romaines défendaient expressément les mariages entre oncle et nièce, entre tante et neveu. Claude, malgré son amour, recula longtemps devant cette union qu'il regardait comme incestueuse; enfin Vitellius, devenu l'ami d'Agrippine, obtint de la complaisance du sénat un décret qui autorisait ce genre d'hymen ; bien plus, les sénateurs déclarèrent qu'ils iraient en corps supplier l'empereur d'épouser Agrippine.

Elle-même trouva un chevalier romain et un centurion primipilaire qui voulurent bien s'unir avec leur nièce. Dès lors, il n'y eut plus d'obstacle, et le mariage de Tibérius Claudius César avec Julia Agrippina fut proclamé dans le Forum. La première partie de la prédiction de l'astrologue était bien près de s'accomplir; Agrippine régnait.

Elle régnait bien réellement; maîtresse incontestée du cœur de Claude, par le droit de sa jeunesse et le droit de sa beauté, crainte du sénat, aimée du peuple qui avait pour elle une de ces affections irréfléchies si fréquentes dans les masses, Agrippine était véritablement la souveraine de Rome et du monde romain. Elle voulut que son fils Domitius (13) épousât la fille de Claude, Octavie, déjà fiancée à Silanus. Silanus, jusqu'alors chéri de l'empereur, est brusquement disgracié; on l'accuse d'être l'amant de sa propre sœur, et dans sa douleur il se donne la mort. Gagné par Agrippine, Memmius Pollion, consul désigné, propose au sénat de prier Claude de bien vouloir fiancer Octavie au fils de la nouvelle impératrice pour resserrer encore les liens qui unissent l'empereur et sa compagne; Claude, pressé de

toute part, consent à ce mariage; à cette occasion des fêtes sont données au peuple, une amnistie est proclamée, et une rapide galère va chercher en Corse l'exilé Sénèque, dont Agrippine, la sœur de Julia, veut faire le gouverneur de son fils, le connaissant assez pour savoir qu'elle trouverait en lui, quand serait venu le moment des suprêmes intrigues, un conseiller et au besoin même un complice.

Agrippine avait la prétention d'avoir conservé l'austérité des anciens temps : au lieu de se parer comme Messaline, elle affectait au contraire une tenue digne et sévère, ses goûts paraissaient simples, elle semblait mépriser ce que recherchait la précédente impératrice, les joyaux, les meubles de prix, les riches étoffes.

Son principal luxe était sa volière, et ce luxe était bien vu de ce peuple romain qui avait tellement la passion des oiseaux, qu'il fit à un corbeau tué par un cordonnier les mêmes funérailles qu'à un personnage consulaire, après avoir préalablement mis à mort le meurtrier. La grive d'Agrippine, qui parlait distinctement, était célèbre dans toute l'Italie; non moins connus étaient son rossignol blanc

qui fut payé 6,000 sesterces (1,223 fr. 34 c.) et ses perruches vertes à collier, la seule espèce alors connue, qui saluaient gravement l'empereur et les magistrats. Outre cette distraction, elle se plaisait à écrire ; elle avait même commencé ses commentaires, histoire de sa vie qu'admirait fort le bon Claude, et auxquels Tacite du reste n'a pas dédaigné de faire quelques emprunts. En peu de temps l'aspect de la cour impériale fut entièrement changé, les jeunes patriciens débauchés, les femmes élégantes et faciles en furent sévèrement bannis; au lieu du mime Mnester et des histrions dont aimait à s'entourer la précédente impératrice, on ne rencontrait sous les arcades de Tibère, la promenade principale du Palatin, que des philosophes à mine renfrognée, ayant comme Sénèque, l'air grossier, la tournure pédante, masque de stoïcien sous lequel se cachait souvent la plus immonde corruption. Logé au palais pour surveiller l'éducation de cet élève qui devait être Néron, Sénèque, grâce à son talent oratoire, à ses dehors sévères, à sa tournure affectée de philosophe avait su rapidement gagner les bonnes grâces du prince; Claude, qui ne prisait rien tant que l'éloquence

et l'instruction, membre distingué lui-même de l'académie de Lyon fondée par Caligula, Claude le fit nommer préteur. Il aimait à s'entretenir avec lui et l'artificieux précepteur profitait déjà de ces conversations pour faire l'éloge de son élève, et pour insinuer à l'empereur que le fils de Messaline pourrait bien n'être pas du sang des Claudius.

La faveur d'Agrippine croissait tous les jours; elle avait su charmer, non-seulement par sa beauté, mais encore par la réelle distinction de son esprit, le cœur et la tête de son mari; il ne pouvait plus se passer d'elle; aux réceptions d'ambassadeurs, de princes étrangers, Agrippine s'asseyait aux côtés de son mari, ce que Livie osait à peine faire auprès d'Auguste. Bien plus, elle obtint du sénat le droit de prendre place auprès de l'empereur dans le tribunal d'où il rendait la justice. Partout on la voyait, assistant aux conseils, recevant les félicitations des rois et des princes, les supplications des alliés, y répondant en son nom comme au nom de son époux : on eût dit qu'elle voulait habituer l'univers à sa domination future.

Jalouse de son empire, elle eut le soin de

faire disparaître toutes celles qui auraient pu être ses rivales. Lollia Paulina était célèbre par sa beauté et par sa richesse; on l'avait vue à un souper porter une parure de perles et d'émeraudes du prix de quarante millions de sesterces (8,151 666 fr. 80 c.) De plus elle avait dans la bouche une double dent canine, ce que la superstitieuse antiquité considérait comme un signe assuré de domination, Calliste enfin avait voulu la faire épouser à Claude : il faut que Lollia meure. Elle a laissé échapper quelques mots d'impatience, elle a consulté des astrologues pour savoir quand finiraient le règne et la vie de l'empereur. En voilà assez pour baser une accusation de haute trahison. Le sénat, dévoué par crainte à Agrippine, demande la mort de Lollia. Mais cette fois encore Claude refusa de faire périr l'accusée ; il se contenta de la bannir de l'Italie. La malheureuse n'y gagna pas grand'chose : quelques mois plus tard elle était assassinée.

Calpurnie avait dîné à la table impériale : était-ce cette Calpurnie qui à Ostie avait dénoncé Messaline, nous l'ignorons. Claude l'avait louée de sa beauté, plutôt par politesse que par amour : Calpurnie mourut. Décidément

Agrippine ne valait guère mieux que Messaline.

Les événements intérieurs du palais ne doivent pas nous faire négliger l'histoire de la politique extérieure. Trois faits d'une certaine importance doivent être au moins brièvement rapportés.

La Judée, théâtre de troubles perpétuels, fut réunie, afin de lui enlever le peu d'autonomie qu'elle avait conservée, à la province de Syrie; plus tard du reste, en l'an 53, la partie septentrionale de la Terre-Sainte fut donnée à Hérode de Chalcis, en échange de sa principauté, et à titre de tétrarchie. La même année qui vit réunir la Judée à la Syrie vit aussi l'expulsion des Juifs de Rome, dont ils furent impitoyablement chassés, nous ignorons pour quelle cause. Le roi des Parthes, Vardane, prince rempli de sagesse et de modération, fut tué et remplacé par son frère Gotarze, à qui il avait cependant cédé bénévolement, par suite d'un arrangement de famille, la principauté d'Hyrcanie. Mais Gotarze traita ses sujets avec tant de cruauté qu'ils dépêchèrent secrètement des envoyés auprès de Claude pour le supplier d'avoir pitié d'eux et de les délivrer de leur barbare souverain. Claude, selon son habitude,

avait à sa cour un roi tout prêt pour eux ; c'était Méherdate, fils de Vonone, petit-fils de Phraate qui avait régné sur les Parthes sous le règne d'Auguste. Cassius, gouverneur de Syrie, eut l'ordre de soutenir Méherdate, mais après d'heureux débuts, ce malheureux prince tomba dans les mains de Gotarze qui le fit mutiler cruellement. Néanmoins le but de Claude était atteint : affaiblis par la guerre civile, les Parthes ne songèrent pas à attaquer l'empire, et les provinces limitrophes de la domination parthique purent jouir d'un repos dont elles n'étaient pas habituées à connaître les douceurs.

Cotys, que nous avons vu choisir en l'an 47 par l'empereur Claude pour remplacer Mithridate sur le trône du Bosphore, fut soudainement attaqué par ce rival aidé de toutes les forces de Zosine, roi des Siraques. Mais Claude n'abandonna pas son protégé; trop intelligent pour tenter les hasards d'une guerre avec la puissante et belliqueuse nation des Parthes, il comprenait qu'il était de son intérêt d'avoir justement non loin des frontières menacées constamment par ce peuple guerrier de

petits rois qui lui fussent dévoués. Julius Aquila, chevalier romain, se mit, par ordre de l'empereur, à la tête de l'armée de Cotys ; des secours lui furent envoyés par les gouverneurs des provinces voisines ; les troupes indisciplinées de Mithridate et du roi des Siraques furent bientôt mises en déroute. Poussé au désespoir, abandonné de tous les siens, Mithridate fit solliciter son pardon auprès de l'empereur par l'entremise d'Eunone, roi des Adorses ; il offrait de se rendre aux Romains pourvu qu'il ne fût pas traîné en triomphe. Claude lui accorda cette grâce, en disant qu'il y avait gloire à triompher d'un roi puissant et non d'un suppliant, et l'ancien roi du Bosphore vint vivre obscurément à Rome, où l'empereur Galba le fit tuer plus tard pour se venger de quelques railleries innocentes.

Quant à Zorsine, il s'humilia devant la puissance romaine, il implora son pardon avec force protestations de fidélité pour l'avenir. Sa puissance ne paraissait pas bien redoutable et l'empereur Claude laissa régner cet ennemi vaincu.

Claude avait déjà conquis la Mauritanie et la Bretagne : il crut à juste titre pouvoir reculer

le *Pomœrium*, suivant l'ancien usage qui permettait à ceux qui avaient reculé les bornes de l'empire de reculer également les bornes de la ville.

Il y avait moins d'un an qu'Agrippine était devenue la femme de Claude, et déjà elle avait fait un rapide chemin vers le but suprême de son ambition, introduire son fils dans la maison des Césars, être mère d'empereur, comme elle en était déjà petite-fille, femme et nièce. Domitius est déjà le gendre désigné de Claude : il sera mieux, il va devenir son fils et son fils aîné. Depuis longtemps déjà Agrippine et Sénèque avaient inspiré à l'empereur des craintes sur la légitimité de Britannicus, et vraiment la conduite de Messaline avait été assez peu édifiante pour qu'on pût avoir quelques doutes à ce sujet. Auguste, lui disaient-ils, avait appelé aux plus hautes faveurs, avait jugé digne de sa succession, le fils de sa femme, Tibère, bien qu'il eût des petits-fils nés de son sang. Tibère, père de Drusus, avait cependant adopté Germanicus : Domitius, le fils d'Agrippine, était par sa mère du sang du divin Auguste, il allait être en âge d'aider l'empereur

dans ses travaux, et, sans même vouloir attaquer la naissance de Britannicus, Domitius devenu son frère ne serait qu'un appui pour lui. Pallas surtout, en rivalité avec Narcisse le protecteur de Britannicus et le partisan de ses droits, pressait vivement Claude d'adopter Domitius, Agrippine mettait en jeu toute son habileté, toutes ses richesses pour arriver à ce résultat si désiré. Elle l'emporta : son fils entra dans la famille Claudia avec le surnom de Néron; un décret du sénat sanctionna cette adoption. Il y avait près de six cents ans, depuis le vieil Atta Clausus, que le nom des Claudius s'était transmis de père en fils pur de toute adoption. Un autre décret donna à Agrippine le surnom d'Augusta qu'avait porté Livie.

L'adoption donnant tous les droits d'enfant légitime, Néron, plus âgé de deux ans que Britannicus, était donc devenu le fils aîné de l'empereur. Le jour même où la nouvelle en fut annoncée au peuple réuni sur le Forum, le ciel parut subitement couleur de sang, de nos jours ce serait simplement un phénomène météorologique, du temps de Claude, c'était un présage.

Mais ce présage fit peu d'effet sur l'armée et sur le peuple. Néron distribuait, pour fêter son adoption, le *donativum* à chaque soldat, le *congiarium* à chaque citoyen, et l'éclat des pièces d'or fit pâlir aux yeux de tout ce peuple de vendus l'éclat du ciel irrité !

Domitius devenu Claudius Néro était l'astre levant, tout le monde se tourna vers lui, Britannicus se vit délaissé ; Narcisse seul essayait de temps en temps de le voir et de lui parler ; mais Agrippine veillait : Britannicus fut relégué dans une partie écartée du palais, on lui enleva son ancien gouverneur, et le soin de son éducation fut confié à des créatures de l'impératrice. Claude, aigri contre lui, supportait à peine sa présence ; jusqu'alors il avait toujours soupé avec ses enfants assis au pied de son lit ; Britannicus n'y parut plus qu'à de longs intervalles, et Néron prit sa place entre Antonia et Octavie. Aux jeux donnés au peuple pour célébrer l'adoption, Néron avait paru dans la loge des Césars, revêtu de la robe triomphale, tandis que Britannicus, que son père avait toujours eu l'habitude de tenir sur ses genoux dans toutes les cérémonies, était relégué en arrière, couvert encore des vêtements

de l'enfance. Bien que très-jeune, il avait compris son infortune; il haïssait cet intrus qui lui prenait sa place et partageait son nom. Quand il le rencontrait, il affectait de ne l'appeler que Domitius Ahénobarbus; Agrippine s'en plaignit plusieurs fois à l'empereur, et Britannicus se vit contraint de traiter en frère le fils de sa marâtre.

Au dehors, l'empire était toujours fort et respecté. Les Cattes, peuple belliqueux de la Germanie, furent vaincus par Pomponius, non moins célèbre alors comme poëte que comme général. Une colonie de vétérans fut établie dans la ville des Ubiens où était née Agrippine; destinée à acquérir une grande importance, cette place défendait une partie du cours du Rhin, en cas de guerre en Germanie elle offrait un lieu de refuge et une base d'opération; en temps de paix ce devait être l'entrepôt de tout le commerce avec le peuples des Sicambres, des Teuctères, des Mattiaques, etc., et, comme pour porter aux extrémités de l'empire le nom et la réputation d'Agrippine, Claude nomma la nouvelle ville la colonie d'Agrippine, *Colonia Agrippinæ*, aujourd'hui Cologne.

Un des chefs de la nation des Suèves, chassé par ses sujets, obtint un asile de Claude, qui, fidèle à sa politique vis-à-vis des barbares, trouvait plus avantageux d'avoir auprès de lui des prétendants dévoués à l'influence romaine que des otages exigés par la force.

X

Faveur croissante de Néron. Caractacus. 51 *.

L'an 51 de l'ère chrétienne s'ouvrit par un nouveau consulat de Claude, qui eut pour collègue Orphitus. Néron entré de plus en plus dans la faveur de son père adoptif obtint de prendre avant l'âge la robe virile, ce qui lui assurait la supériorité sur Britannicus. Désormais en effet il pouvait s'occuper des affaires publiques, briguer les charges, recevoir les honneurs; Britannicus au contraire n'était qu'un enfant portant encore la robe prétexte. Néron obtint de plus le titre de prince de la jeunesse avec l'autorité proconsulaire hors de Rome; il fut agrégé aux quatre grands pontificats (14); quelques médailles de cette année

* Tacite, *Annales,* XII. — Zonaras, XI. — Gruteri, *Inscriptiones romanæ*, editæ 1616, apud Commelinum, p. 173. — Antonii Pagi, *Dissertatio de consulibus*. Lugduni, 1682.

lui donnent même le titre d'*imperator*. Le jour où il reçut publiquement la robe virile fut célébré par de grandes réjouissances; mais, comme un nouvel avertissement du ciel, un tremblement de terre vint encore annoncer à Rome les douleurs qu'elle se préparait.

Britannicus cependant avait conservé dans le palais impérial quelques rares protecteurs. Narcisse qui s'était dévoué à lui, peut-être parce qu'il avait deviné ce que serait Néron, avait su rattacher à sa cause les deux préfets du prétoire, Lusius Géta et Rufus Crispinus, vieux guerriers qui possédaient tout pouvoir sur l'esprit des prétoriens, et qui pouvaient, en cas de mort de Claude, faire proclamer facilement Britannicus par leurs troupes; Agrippine comprit le danger, elle persuada à son époux que la rivalité de deux chefs nuisait au commandement, que le pouvoir serait plus fort aux mains d'un seul homme; ce qu'il fallait pour bien commander les prétoriens, c'était, disait-elle, un homme austère, vieux soldat, revenu lui-même de toutes les passions, ferme dans la discipline. Cet homme elle l'avait trouvé, c'était Burrhus Afranius. Ce Burrhus ne manquait réellement pas d'un

certain mérite militaire; il était généralement estimé des soldats et sa nomination comme seul préfet du prétoire fut universellement approuvée. On ne se doutait pas que c'était un nouveau complice qu'Agrippine introduisait auprès du pauvre empereur.

Il y eut cette année une nouvelle famine à Rome, mais qui paraît avoir été créée facticement par Agrippine pour commencer à irriter le peuple contre Claude. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'une véritable sédition troubla la ville; une troupe d'affamés ou de soi-disant tels se jeta brusquement dans le Forum au moment où l'empereur y rendait la justice, entoura en vociférant son tribunal et menaça même son existence. Chose étrange, Néron n'eut qu'à se montrer, qu'à dire quelques mots, la sédition s'apaisa comme par enchantement. Le vieil empereur ne songea pas à se venger, il ne fit faire aucune poursuite contre les séditieux, et ne s'occupa qu'à faire cesser la famine; puis reconnaissant de ce qu'avait fait pour lui son fils Néron, il se rendit au sénat, et là, devant les consuls, les préteurs, les magistrats réunis, il déclara que, si la mort venait à le frapper, Néron était digne et capable de gou-

verner; un édit l'annonça au peuple. Agrippine était arrivée à son but : tout était prêt : Claude pouvait mourir.

Et en effet, à peine avait-il prononcé cette déclaration qu'il tomba gravement malade. Néron parut désespéré; il fit vœu de donner en l'honneur des dieux, si son père bien-aimé se rétablissait, les plus magnifiques jeux du cirque, il fit faire des supplications solennelles, et les dieux l'exaucèrent. Il est vrai que Claude avait encore auprès de lui des gardiens, des surveillants dévoués, ce Narcisse, entre autres, qui, de l'aveu même de Tacite, aurait donné sa vie pour son maître, et le médecin Stertinius, celui-là même à qui Claude accordait 600,000 sesterces (122,275 fr. 2 c.) par année, et qui connaissait sans doute le genre de maladie dont souffrait l'empereur, ainsi que tous les secrets de Locuste.

Depuis neuf ans un roi ou plutôt un chef de tribu de la Grande-Bretagne luttait avec des fortunes diverses contre l'invasion romaine. A la tête de la nation belliqueuse des Silures (habitants des comtés de Monmouth et de Clamorgan), il n'avait jamais voulu accepter le joug de l'empire. Vainement Ostorius, qui

avait succédé à Plautius dans son gouvernement, avait-il établi pour le tenir en respect l'importante colonie de Camalodunum (Malden), peuplée de l'élite de ses vétérans, Caractacus ne cessait pas de harceler les Romains et les peuples leurs alliés. Commandant à des troupes légères, connaissant le pays mieux que ses adversaires, habile à profiter de toutes les difficultés naturelles d'une contrée sauvage, Caractacus aurait pu tenir longtemps en échec les armées impériales, s'il n'avait eu la fatale idée de tenter les hasards d'une bataille rangée. Il avait cependant bien choisi le théâtre du combat; posté sur des collines élevées, il en avait obstrué les pentes qui regardaient les Romains par d'énormes fragments de rochers qui formaient comme une succession de remparts; enfin, un fleuve, dont les gués étaient inconnus de l'ennemi, coulait au pied même de ces collines. Il avait rappelé à ses soldats tous les glorieux souvenirs de leurs ancêtres, et leurs anciennes guerres, et César arrêté par leurs armes : il s'agissait, leur disait-il, de l'honneur et de l'indépendance de leur patrie, de la liberté de leurs femmes et de leurs enfants; c'était la lutte décisive, le jour du grand

combat... et l'armée entière des Silures avait juré qu'elle succomberait ou qu'elle serait victorieuse. On sait, hélas! ce que valent de pareils serments.

La lutte ne fut pas bien longue : les Romains, couverts par leurs archers et par leurs machines de guerre, franchirent le fleuve sans obstacle ; arrêtés d'abord par les retranchements de rochers, ils perdirent un assez grand nombre d'hommes, les traits des barbares les atteignant sans qu'ils pussent y répondre; mais, lorsqu'à l'aide de la manœuvre dite de la tortue, ils eurent pu démolir ou escalader ces barricades de rocs, et que la lutte se fut engagée corps à corps, le glaive et le pilum des légionnaires, cet épieu formidable qui, selon Montesquieu, subjugua l'univers, eurent bientôt raison des frêles épées mal trempées et des courtes haches des Bretons; ces malheureux, qui avaient, comme la plupart des peuples barbares, l'habitude de se faire suivre de leurs familles, les virent tomber au pouvoir de leurs ennemis. La femme, la fille, les jeunes frères de Caractacus furent faits prisonniers. Lui-même, accompagné de ceux de ses guerriers qui avaient pu échapper aux Ro-

mains, s'était réfugié auprès de sa belle-mère Cartismandua, reine des Brigantes, qui abusant de sa confiance le fit charger de chaînes et livrer à Ostorius.

Remis aux mains de ses vainqueurs, Caractacus fut envoyé à Rome avec toute sa famille. Claude devait décider de son sort, et l'on sait comment les généraux et les empereurs romains avaient eu jusqu'alors l'habitude d'en agir avec leurs ennemis vaincus. On se rappelait comment Paul-Emile avait traité Persée, Scipion Syphax, Marius Jugurtha, comment enfin César avait immolé à ses rancunes ce glorieux Vercingétorix qui cependant s'était livré lui-même, après une lutte loyale, et qui méritait assurément mieux que d'être étranglé dans un cachot après avoir orné le triomphe de son vainqueur.

Nul doute qu'un pareil sort n'attendît Caractacus.

Le jour où le roi des Silures devait arriver à Rome, le peuple fut convoqué dans la plaine qui s'étendait sur le plateau du Viminal, en face du camp des prétoriens. Ceux-ci s'étaient rangés en armes, le long des retranchements qui protégeaient leurs cantonnements, entourant le tribunal où l'empereur Claude avait

pris place accompagné de Néron. Une riche estrade, dressée en face du tribunal, supportait Agrippine et sa cour; derrière elle, maintenu par une ligne de gardes urbains, le peuple romain attendait anxieux ce qui allait se passer. On vit défiler devant l'empereur les principaux compagnons du chef breton; on portait derrière eux tous les ornements militaires que le prince des Silures avait conquis sur les Romains, enseignes, colliers, bracelets, armes d'honneur, qui faisaient en ce jour retour à leurs premiers possesseurs et que Caractacus n'avait pour ainsi dire jadis ravis aux Romains que pour rehausser encore l'éclat de leur triomphe actuel.

Quand ce fut au tour de la famille de Caractacus de se présenter devant l'empereur, la femme, la fille, tous les parents de ce chef se précipitèrent aux genoux de Claude, puis aux genoux d'Agrippine pour implorer leur clémence. Caractacus au contraire dédaigna de mendier bassement sa vie; arrivé devant le tribunal impérial, il se redressa fièrement et prononça les paroles suivantes, tout à la fois dignes du roi et du guerrier.

« Si j'avais eu dans ma prospérité autant de

modération que de gloire et de bonheur, ç'aurait été en ami que je serais venu à Rome, non en captif. Et vous n'auriez pas dédaigné l'alliance d'un prince issu d'ancêtres illustres et régnant sur plusieurs peuples. Autant mon sort actuel est épouvantable pour moi, autant il est glorieux pour vous. J'avais des chevaux, des soldats, des armes, des richesses de toute sorte : est-il donc étonnant que je les aie perdues malgré moi ? Car, si vous voulez commander à tous, s'ensuit-il que tous doivent accepter la servitude ? Si je m'étais livré sans combat, ni ma fortune, ni votre gloire n'auraient eu d'éclat. L'oubli suivra mon supplice ; si vous m'épargnez, je serai l'éternelle preuve de votre clémence. »

Claude resta un instant sans répondre ; déjà les licteurs s'étaient approchés pour entraîner vers le cachot fatal l'ennemi que sa défaite avait voué au trépas : l'empereur leur ordonne de faire tomber les chaînes du captif : « Tu es libre, lui dit-il, tu es roi. »

Claude ce jour-là fut plus grand que César.

Pardonner à un ennemi, à un étranger vaincu, c'était chose inconnue dans l'antiquité ; épargner un roi prisonnier, un chef barbare

couvert de chaînes, c'était fouler aux pieds toutes les lois, toutes les traditions du vieux monde qui commandaient avant tout de se venger, qui faisaient de la vengeance la souveraine volupté des Immortels, c'était rompre avec tout le passé de Rome. Constantin, le grand empereur chrétien, ne fit même pas grâce à son propre fils, Claude le païen fait grâce à son ennemi !

Oui, pauvre empereur méconnu, ce jour-là comme celui où tu pris en main la cause des esclaves, tu fus véritablement grand. Un autre, un des favoris de l'histoire, aurait agi comme toi qu'il n'y aurait pas assez de louanges pour lui ; pour toi à peine quelques froides lignes de quelque auteur indifférent ou hostile racontent-elles bien sèchement que tu as su pardonner !

XI

Troubles en Orient. Mort de Mithridate. Rhadamiste et Zénobie*.

L'Orient depuis quelque temps déjà était le théâtre de dissensions et de luttes perpétuelles entre les différents peuples voisins des frontières romaines. Cette partie de l'histoire offre peu d'intérêt, et de plus elle est assez confuse. Il est cependant nécessaire d'en exposer au moins les traits principaux, et c'est ce que nous avons tâché de faire avec la plus grande brièveté possible.

Un prince, nommé Mithridate, avait été comme nous l'avons déjà vu, proclamé roi d'Arménie grâce à l'appui de l'empereur Claude. On lui avait laissé quelques troupes romaines sous le commandement du préfet Célius Pollion et du centurion Caspérius qui

* Tacite, *Annales*, l. XII.

tenaient garnison dans la forteresse de Gornéas. Le frère de ce Mithridate, Pharasmane, roi d'Ibérie (aujourd'hui Géorgie et Iméréthie) avait un fils ambitieux et qui commençait à trouver que la succession paternelle se faisait longtemps attendre. Pharasmane, pour détourner de l'Ibérie l'activité de cet inquiétant héritier, l'envoie auprès de son oncle le roi d'Arménie. Rhadamiste, c'était le nom du jeune prince, arrive en fugitif à la cour de Mithridate, dont il avait précédemment épousé la fille Zénobie. D'après un plan concerté avec son père, il se dit chassé, banni par les intrigues d'une marâtre. Puis il s'empresse d'entrer secrètement en relation avec tous les mécontents du pays, prépare une révolte et retourne brusquement auprès de son père qui, sans provocation aucune, sans même un prétexte, déclare la guerre à Mithridate. Mithridate, surpris par des forces supérieures, hors d'état de résister à cette soudaine agression, est abandonné par la plupart des siens, et va se réfugier, sous la protection de Célius Pollion, dans la forteresse de Gornéas où Rhadamiste vient l'assiéger.

La place défendue par des Romains, fortifiée d'après leur savante méthode était imprenable

pour des barbares; mais, malheureusement pour le roi d'Arménie, le préfet C. Pollion, le principal commandant se laissa corrompre par les offres de Rhadamiste, et il s'apprêta à livrer à l'assiégeant celui qu'il avait mission de défendre. Caspérius, plus honnête que son chef, protesta contre cette indignité, mais, peu écouté à cause de sa position subalterne, il quitta la forteresse et se rendit en toute hâte auprès d'Ummidius (ou Numidius) Quadratus, gouverneur de la province de Syrie et le principal représentant de l'autorité romaine dans ces contrées, pour lui dévoiler la trahison de son chef et réclamer son appui.

Mais, pendant l'absence du centurion, Rhadamiste continua ses intrigues. Ne voyant pas venir de secours, pressé par les perfides conseils de Pollion, Mithridate se remit entre les mains de son neveu, à condition qu'il lui jurerait de ne jamais attenter à ses jours ni par le fer ni par le poison. Rhadamiste prêta le serment demandé et fit immédiatement étrangler l'infortuné Mithridate. Averti trop tard, Quadratus se contenta de sommer Rhadamiste et son père Pharsane d'évacuer l'Arménie. Un général romain, J. Pélignus, intendant de la

Cappadoce, entama une campagne contre ces barbares : à la tête d'une armée considérable, mais composée presque uniquement d'auxiliaires et d'étrangers à la solde de Rome, il commença par ravager et par piller une grande partie de l'Arménie ; mais, probablement gagné par l'or des deux rois, et voyant d'ailleurs son armée diminuer tous les jours par suite de la désertion des étrangers gorgés de butin, il fit un arrangement avec Rhadamiste et consentit même à assister à son couronnement comme roi d'Arménie.

Quand ces nouvelles furent connues à Rome Claude en fut indigné : par ses ordres un général austère et vertueux, bien différent des Pollion et des Pélignus, le lieutenant Helvidius Priscus, envahit et soumit presque toute l'Arménie, mais il fut bientôt rappelé par Quadratus qui savait déjà que les Parthes commençaient à préparer de grands armements, et Rhadamiste resta en possession de sa couronne.

Cette possession ne fut ni longue ni paisible, et les Romains n'eurent qu'à laisser les barbares leurs voisins s'égorger entre eux.

En effet Vologèse, roi des Parthes, songeait à reconquérir l'Arménie qui avait jadis fait

partie des Etats de ses ancêtres; il voulait la donner à son frère Tiridate. Après deux ans d'une guerre à laquelle les Romains s'abstinrent de prendre part, Rhadamiste fut dépouillé de son trône, plutôt par suite du mécontentement et de la révolte de ses sujets que par les armes de Vologèse. Forcé de fuir précipitamment devant une bande d'assassins, seul avec sa femme Zénobie, il s'aperçut que l'état de grossesse où elle se trouvait ne lui permettait pas de le suivre plus loin; furieux, désespéré, il ne sait à quel parti se résoudre; Zénobie elle-même comprend qu'elle retarde la fuite de son mari, elle le conjure de l'abandonner, elle le supplie de la tuer pour la dérober aux outrages de ceux qui la poursuivent. Rhadamiste hésite un instant, enfin, emporté par la violence même de son amour, il la frappe de son poignard, jette son corps inanimé dans les flots de l'Araxe (l'Aras), et continue sa course vers les Etats de son père où il espérait trouver un asile. Recueillie par des bergers, Zénobie ne mourut pas des blessures que lui avait portées la main tremblante de son époux et, conduite auprès de Tiridate, elle fut traitée par lui en reine et en héroïne.

La guerre continua longtemps encore; Rhadamiste, plusieurs fois vaincu, se relevait toujours; mais il finit misérablement, tué par les ordres de son père Pharasmane qu'il avait tenté de détrôner.

XII

Bannissement de Camillus Scribonianus et des astrologues, sorciers, etc. L'eau Claudienne. Les travaux du lac Fucin. 52, 53 *.

On se rappelle que dans les premiers temps du règne de Claude un général commandant en Dalmatie, Camillus Scribonianus, s'était révolté contre lui. Le fils de ce rebelle, Furius Scribonianus, avait interrogé les astres, consulté les magiciens, pour savoir quand mourrait l'empereur; il s'était en outre livré avec quelques-uns d'entre eux à de mystérieuses pratiques qui rappelaient l'envoûtement du moyen âge; d'après la législation en vigueur à cette époque, cela suffisait pour encourir une condamnation capitale. Cependant, malgré

* Pline, l. XXXVI. — Onuphre, *In fast.* — Pline le Jeune, l. VII, épit. 29 et l. VIII, ép. 6. — Tacite, *Ann.*, XII. — Frontini, *De aquæ ductibus*.

les fâcheux antécédents de sa famille, Claude ne punit Camillus qu'en le bannissant de l'Italie.

Les astrologues ne se contentaient pas de prédire plus ou moins exactement l'avenir; quelques-uns prétendaient pouvoir, à l'aide de leurs conjurations, changer le cours immuable des choses et lutter contre le destin. Ils se rapprochaient beaucoup des sorciers qui pendant si longtemps effrayèrent l'Europe civilisée; quelques-uns même passaient pour des empoisonneurs, et le sénat crut, d'après les avis de Claude, faire acte de prudence en les chassant impitoyablement de l'Italie.

Un autre décret du sénat fut rendu dans des circonstances qui méritent d'être rapportées; sur les instances de Pallas, cet ancien esclave, cet affranchi qui était probablement l'amant d'Agrippine, le sénat porta des peines sévères contre les matrones qui auraient quelque commerce avec des esclaves. Epurée par l'impératrice, la vieille assemblée était tombée si bas qu'elle vota des remercîments à l'affranchi, et qu'après l'avoir félicité lui, né des rois d'Arcadie, de consentir à servir l'empereur, elle lui offrit les ornements de la préture, l'anneau

d'or des chevaliers et quinze millions de sesterces (3,056,875 fr. 5 c.). Pallas accepta les honneurs et refusa l'argent; sans doute se trouvait-il déjà trop riche, et voulait-il se faire pardonner sa fortune de trois cents millions de sesterces, fatales richesses qui devaient plus tard causer sa perte en excitant l'envie de Néron.

Deux de ces gigantesques travaux qui font encore l'admiration du monde furent terminés en ce temps-là. On sait que depuis son élévation à l'empire Claude donnait des soins incessants à l'approvisionnement en blé de la ville de Rome, mais pour une grande agglomération d'hommes l'eau n'est pas moins nécessaire que le pain. Les Romains d'ailleurs étaient comme les Grecs, comme tous les Orientaux, des gourmets d'eau; les buveurs distinguaient de quelle fontaine venait le liquide que leur offrait l'aquarius, les sources étaient classées comme aujourd'hui les grands crus de nos vignobles. Plus que toute autre ville, Rome avait besoin d'eau; les bains publics, les piscines particulières en consommaient une grande quantité; le Tibre, *flavus Tiberis*, ne roulait qu'une onde boueuse et souvent malsaine. A

peine au pouvoir Claude avait voulu reprendre les grands travaux commencés puis négligés par Caligula, pour amener à Rome ce qu'on appela depuis l'eau Claudienne, c'est-à-dire le produit des trois sources connues sous les noms de *fontes Curtius, Cœruleus* et *Anio novus*. L'aqueduc qui les apportait d'une distance de quarante milles était d'une telle hauteur qu'elles se distribuaient sur les points les plus élevés de la ville aux sept collines. Cinquante-cinq millions cinq cent mille sesterces (11,310,437 fr. 70 c.) furent dépensés à achever ce bel ouvrage; il fallut percer des montagnes entières, et nulle merveille dans tout l'univers n'avait, dit Pline, plus de droit à l'admiration. Une compagnie de 460 hommes fut spécialement chargée de l'entretien de l'aqueduc; la dédicace du monument fut faite suivant les rites solennels le premier août, jour anniversaire de la naissance de Claude; une porte triomphale encastrée dans l'aqueduc rappelle encore aujourd'hui à Rome le souvenir de l'homme à qui elle dut l'eau Claudienne.

Il y avait dans le pays des Marses une vaste étendue d'eau stagnante couvrant inutilement

d'immenses terrains propres à la culture et que les habitants de la contrée désiraient depuis longtemps voir disparaître. Ce n'était pas chose facile; César lui-même, le vainqueur du monde, avait reculé devant cette gigantesque entreprise; lui que n'effrayait aucune dépense n'ayant pour but que de tuer des hommes, il n'avait pas osé tenter cette œuvre utile à l'humanité. Claude eut la gloire et le mérite de mener à bonne fin cet immense travail de dessèchement que devait malheureusement laisser dépérir la jalousie de Néron et l'avarice de Sénèque (15). Depuis onze ans trente mille hommes étaient employés continuellement à dessécher le lac Fucin; quelle perte pour la guerre, aurait pensé César, trente mille hommes employés à autre chose qu'à porter les armes! Heureusement que Claude ne pensait pas comme César, et que ses armées favorites, celles qu'il préférait diriger, c'étaient les armées de travailleurs; l'ennemi qu'il aimait à vaincre, c'étaient les montagnes à percer, les blocs de rocher à faire disparaître. La besogne fut longue et difficile, l'empereur dut venir souvent lui-même inspecter les ouvriers, encourager les architectes, et donner à Narcisse, chargé de

diriger cette grande œuvre, l'appui de sa volonté souveraine. Enfin, après onze ans d'efforts, le canal qui devait verser le Fucin dans le lit du Tibre, fut complétement terminé : il n'y avait plus qu'un léger barrage en terre qui retînt à l'entrée du canal les eaux du lac prêtes à s'écouler.

Claude, avant que cette grande nappe d'eau ne disparût, voulut y donner au peuple des environs, privé des jeux et des combats du cirque de Rome, le spectacle d'une gigantesque naumachie. Dix-neuf mille condamnés à mort furent amenés de tous les points de l'empire. Ils devaient monter vingt-quatre galères à trois rangs de rames, douze de Sicile et douze de Rhodes; le lac était bordé d'une haie de soldats rangés sur des radeaux; tout autour, les collines environnantes étaient couvertes de spectateurs. Sur une estrade dominant le lac et le canal Claude et Néron s'étaient assis vêtus de l'habit de guerre des généraux romains; Agrippine était auprès d'eux portant sur la longue robe des matrones une éblouissante chlamyde d'or.

Avant de commencer le combat, ceux qui devaient mourir vinrent, selon l'usage, saluer

le groupe impérial. Par distraction, par bonhomie, Claude leur souhaita le salut. Grande rumeur aussitôt parmi tous ces misérables : salut, cela veut dire grâce, l'empereur leur permet de vivre, ils ne veulent plus combattre, ils jettent leurs armes. Grand émoi parmi les spectateurs qui tiennent à voir le combat naval. Claude désespéré ne sait à quel parti se résoudre, Néron et Agrippine lui conseillent de faire égorger ces gladiateurs récalcitrants : au lieu d'un combat on aura un massacre, cela n'en sera que plus beau. Claude refuse, il descend de son siége élevé, il se mêle à la foule de ces malheureux; les spectateurs veulent qu'ils combattent, il faut leur obéir; lui-même, s'il était seul, leur ferait assurément grâce à tous, mais Néron, mais Agrippine, mais surtout ce peuple avide de sang s'y opposent : du moins, ceux qui échapperont aux hasards de la lutte auront-ils la vie sauve, la liberté, même de l'argent; qu'ils combattent donc, qu'au moins ils aient l'air de combattre, c'est le seul moyen d'éviter un massacre trop certain. Les condamnés se laissèrent persuader, ces combats étaient trop dans les mœurs de l'époque pour qu'il en fût autrement. Ils mon-

tèrent sur leurs galères, préparèrent leurs armes et attendirent le signal.

Tout à coup on vit sortir des eaux du lac un Triton d'argent qui par un ingénieux mécanisme fit retentir les échos des environs des sons prolongés d'une conque marine, c'était le signal et la lutte commença.

Chose étrange, ces gladiateurs malgré eux, qu'on aurait cru ne devoir se battre que mollement, s'échauffèrent au tumulte de la bataille, bientôt le sang coula, les adversaires se firent de profondes blessures, ils s'attaquèrent avec une véritable rage, beaucoup succombèrent et il fallut que Claude lui-même leur ordonnât de cesser, au grand chagrin sans doute de son entourage et de tous les assistants.

On démolit alors rapidement le rempart de terre qui retenait les eaux du lac, mais le canal n'était pas assez profond, l'ouverture n'en était pas assez large, et l'écoulement se fit mal.

Quelques travaux supplémentaires étaient de toute nécessité; on se hâta de les faire, entre autres une tranchée dans le lit du canal, qui le rendit plus profond et qu'on distingue encore aujourd'hui; l'ouverture du côté du lac fut agrandie et, bientôt après, une

nouvelle fête rappelait sur les bords du Fucin tous les habitants des villes voisines; on y accourut de Marrubium, de Corfinium et de Sulmona (aujourd'hui San Benedetto, San Serino et Solmona); malgré la distance beaucoup de gens y étaient même venus de Rome. Cette fois cependant il n'y eut pas de naumachie; on donna seulement quelques combats de gladiateurs (16) sur des ponts de bois disposés pour couvrir une partie du canal. Puis, au-dessus de l'écluse qui fermait encore l'entrée de son nouveau lit à l'onde impatiente du Fucin, sous une tente richement ornée, on servit un grand repas que présida Claude. Ce jour-là les eaux coulèrent bien, si bien même qu'elles rompirent l'écluse, inondèrent une partie des environs, emportant en quelques endroits les bords du canal et menaçant de noyer les convives assis à la table impériale : l'empereur lui-même et Agrippine coururent un véritable danger. Cet accident fut la cause d'une violente discussion entre Agrippine et Narcisse, l'impératrice accusant l'affranchi, non-seulement d'avoir mal dirigé les travaux, mais de plus d'avoir dilapidé l'argent destiné à ces dépenses. Narcisse de son côté indigné

de cette accusation lui répondit énergiquement; il lui jeta à la face sa liaison avec Pallas, il lui rappela la mort de Passiénus, il lui reprocha ses crimes passés et dévoila ses crimes futurs. Qu'y avait-il de fondé dans les reproches d'Agrippine, nous l'ignorons; en tout cas, l'on peut dire pour la décharge de Narcisse que ce qui reste de ses travaux fait encore aujourd'hui après dix-huit cents ans, l'admiration des architectes et des artistes.

Pendant que Claude était tout entier à cette grande œuvre du Fucin, deux révoltes, sans importance du reste, avaient éclaté en Orient. La Judée s'était révoltée contre son procurateur Félix, et la Cilicie était pillée journellement par une peuplade de montagnards, les Clites. Quadratus, gouverneur de Syrie, aidé du roi de la Comagène, Antiochus, allié des Romains, vint facilement à bout des énergumènes juifs et des brigands ciliciens.

XIII

Fin du règne de Claude. Importance de Néron. L'empereur semble regretter cette adoption. Tendresse qu'il témoigne à Britannicus. Domitia Lépida. Narcisse. Inquiétudes d'Agrippine. Mort de Claude.

Déjà l'on voit que le règne de Claude touche à sa fin; Néron fait tout, il harangue le peuple, il plaide la cause des nations et des villes devant les sénateurs; entré dans sa seizième année, il consomme son union avec Octavie qui, grâce à une adoption, sort de la famille des Claudius, ne pouvant sans cela épouser Néron, devenu son frère; nouvelle occasion de fêtes et de largesses; le vieil empereur s'efface volontairement devant ce brillant adolescent qui est devenu son fils; Néron a tous

* Eutropius, *In vit. Cl.* — Tacite, *Annales,* XII. — Suétone, *Claude.* — Dion Cassius, LX. — Sénèque, *Ludus in Claudium,* et passim. — Pline l'Ancien, passim. — Aurélius Victor, *In Claudio.* — *Commentariorum rerum Rom.*, libri XII, per Ioann. Oporinum, Basiliæ, s. d.

les mérites ; Sénèque d'ailleurs avait réellement cultivé l'esprit, nous ne disons pas le cœur, de l'élève qu'Agrippine lui avait confié. Néron est donc orateur, poëte, homme d'Etat, en attendant qu'il devienne acteur et cocher. Pour le moment ce qu'il cultive de préférence, c'est l'éloquence. Apamée, Byzance ont l'heureuse idée de le choisir pour leur avocat ; ces deux cités demandent par sa bouche une décharge d'impôts, elle leur est accordée.

Après elles, voici les citoyens d'Ilium qui se prétendent les vrais Troyens, les frères, bien mieux, les ancêtres des Romains, et qui à ce titre demandent à être exemptés du tribut. C'est encore Néron qui se charge de plaider leur cause et de soutenir leurs prétentions ; c'est à lui que revient ce patronage, à lui l'enfant de la petite-fille d'Auguste, le descendant des Julius, et par conséquent, d'Anchise et d'Enée. Mais, pour parler au nom de ce peuple chanté par Homère, la langue des vieux Romains est trop vile et trop rude ; c'est en grec que Néron soutiendra la cause de ses protégés, à la grande joie de Claude qui appelait le grec *sa langue*. Il va sans dire qu'Ilium obtint ce qu'elle sollicitait.

Dès lors les clients ne manquèrent pas à Néron ; voici d'abord Rhodes qui confie à cet avocat si heureux la défense de ses intérêts. Claude pour la punir de quelques émeutes lui avait enlevé toutes ses franchises municipales ; elle suppliait maintenant qu'on voulût bien les lui rendre, et grâce à Néron sa cause fut encore gagnée. Viennent ensuite les habitants de Bononia (Bologne) : un incendie les a ruinés, et, sur la demande de son fils adoptif, Claude leur accorde un secours d'argent.

L'exemple est contagieux : Claude lui-même se pique d'honneur et veut être l'avocat d'un des peuples de son empire ; à la prière de son médecin Xénophon, natif de l'île de Cos, qui devait l'empoisonner quelques mois plus tard, il demande que cette île soit affranchie de tout tribut, de tout impôt destiné au trésor central de l'empire, afin que ses habitants n'eussent à songer qu'à une chose, à honorer Esculape, le plus utile et le plus bienfaisant des dieux ; d'ailleurs l'île de Cos, outre l'immense mérite d'avoir donné le jour au dieu de la médecine, avait toujours été la fidèle alliée du peuple romain.

Pendant que Néron se faisait ainsi facilement

une réputation d'éloquence, genre de talent que les Romains commençaient à priser autant que les Grecs des beaux siècles, Agrippine continuait le cours de ses intrigues. Elle obtint encore du sénat un acte d'accusation contre Statilius Taurus, proconsul d'Afrique, qu'elle savait lui être hostile et dont elle convoitait la villa, comme Messaline avait peut-être désiré les jardins de Lucullus, appartenant à l'infortuné Valérius Asiaticus. Statilius Taurus se tua avant le jugement ; c'était un ennemi de moins, mais ce n'était pas le plus à craindre.

Depuis son altercation avec Narcisse sur les bords du Fucin, l'impératrice ne pouvait plus se dissimuler qu'elle avait en lui un ennemi déclaré. Déjà Narcisse songeait sans doute à celle qui remplacerait Agrippine comme Agrippine avait remplacé Messaline. Peu de femmes pouvaient briguer l'honneur de partager la couche de César, une seule même paraissait alors digne de recevoir la succession d'Agrippine; c'était Domitia Lépida, petite-nièce d'Auguste, sœur de Domitius père de Néron, également renommée pour sa beauté, sa naissance et sa richesse. Malgré le silence des auteurs il est bien présumable, selon nous, que Narcisse

eut l'idée de la présenter à l'empereur pour remplacer Agrippine. Le plan n'aurait pas été mauvais; Claude averti des méfaits de son épouse, éclairé sur son ambition, n'aurait pas cette fois manqué de sévir; d'ailleurs Narcisse aurait été là. Néron lui-même, que l'orgueil et l'esprit de domination de sa mère rebutaient parfois, semblait très-attaché et très-reconnaissant à Lépida, sa tante, qui l'avait recueilli enfant, pendant l'exil d'Agrippine; et qui avait toujours continué à le combler de ses prévenances et de ses caresses. Depuis l'adoption de Néron par Claude, ç'avait été une sorte de lutte entre la mère et la tante à qui posséderait le cœur du jeune prince de la jeunesse, et Néron paraissait aux yeux de bien des gens préférer l'aimable et facile Lépida à l'orgueilleuse et sévère Agrippine. Lépida sera impératrice et Claude sera sauvé.

Mais Agrippine est prévenue du danger; ses amis accusent devant le sénat Lépida de sortiléges, de conspiration contre la vie de l'empereur; la formule est toujours la même, au temps d'Agrippine comme au temps de Messaline. On lui reproche en outre de troubler la tranquillité publique par des bandes d'es-

claves indisciplinés qu'elle entretenait dans la Calabre. Narcisse prend sa défense devant les pères conscrits; furieux de voir ses projets devinés, il s'emporte en violentes paroles contre les accusateurs et ceux qui les poussent. On le sait influent, les sénateurs hésitent : qui faut-il ménager de l'affranchi ou de l'épouse? Mais voici qui va les tirer d'embarras; Néron lui-même, le fils de l'empereur, vient défendre sa tante bien-aimée : c'est une noble occasion de déployer cet heureux talent qui a toujours si bien servi ses clients. Mais non! ce n'est pas une défense, c'est une accusation qu'il prononce! Les sénateurs ne balancent plus, Néron a parlé, ils obéissent et Lépida succombe!

Bien qu'elle l'eût emporté sur cette Lépida dont elle redoutait tant la rivalité, Agrippine n'en continuait pas moins à trembler; Narcisse, elle le savait bien, avait compris toute son ambition et toute la perversité de son âme, et Narcisse était resté debout malgré la condamnation de Lépida; quoiqu'il eût échoué cette fois, c'était néanmoins un dangereux adversaire; celui qui avait su par son audace et son énergie délivrer Claude de Messaline ne serait-il

pas plus heureux une autre fois, n'aurait-il pas un jour le pouvoir de faire également disparaître Agrippine ?

Narcisse, il faut le reconnaître, était réellement dévoué à cette maison des Claudius, à cet empereur dont il avait été le compagnon de jeunesse : en présence de la faiblesse du maître, lui, humble membre de la *gens Claudia*, il s'en était en quelque sorte improvisé le protecteur ; il aimait ce pauvre enfant, ce jeune Britannicus, livré sans défense à sa belle-mère Agrippine, à son frère Néron. Pour lui, ce Néron n'était qu'un étranger, la fiction légale qui en avait fait le fils de Claude était nulle à ses yeux. On le savait bien puissant sur l'esprit de l'empereur; Claude avait pour ainsi dire peur de comprendre ce que valait Agrippine, il la craignait vaguement, et n'osait plus se confier qu'à cet ancien esclave qui lui était resté fidèle et dévoué, qui ne lui mentait pas, qui avait parfois le courage de le servir malgré lui. Souvent, pendant de longues heures, il s'enfermait avec son affranchi ; tous deux ils parlaient du passé et aussi de l'avenir. Claude, malgré les flatteries et la tendresse exagérée dont Néron faisait parade à son égard, n'ai-

mait pas au fond cet étranger, ce fils de Domitius. Ses soupçons contre l'enfant de Messaline s'étaient évanouis; sa tendresse était revenue tout entière pour son véritable fils, ce Britannicus qui avait du moins dans ses veines le même sang que son père, le sang du vieil Atta Clausus.

Bien sombre devenait l'intérieur du palais; on sentait planer au-dessus de la demeure des Césars quelque imminente catastrophe. Des mots échappés à Claude au sortir de ses entretiens avec Narcisse avaient redoublé les craintes d'Agrippine : un jour qu'on le félicitait d'avoir condamné une femme convaincue d'adultère : « Il est aussi dans ma destinée, avait-il dit, d'avoir des épouses impudiques, mais non pas impunies. » Une autre fois, rencontrant dans l'atrium du palais son fils Britannicus, il courut à lui, l'embrassa tendrement, l'exhorta à grandir pour qu'il pût lui expliquer toute sa conduite, lui rendre compte de ses actes, et en s'éloignant il prononça ce vers d'Homère :

Celui qui a fait la blessure saura la guérir.

Quelques jours plus tard, il agita dans son conseil intime, sur la demande de Narcisse.

la question de donner avant le temps la robe virile à Britannicus; l'extérieur du jeune prince, plus avancé que ne le comportait son âge, pouvait facilement le permettre ; puis il fallait, ajoutait-il, que le peuple romain eût enfin un véritable César. Narcisse de son côté s'était ouvertement déclaré pour Britannicus; il avait d'autant plus de mérite à le faire que l'avénement du fils de Messaline qui voudrait venger sa mère serait, comme il le disait à ses amis, probablement le signal de sa mort; mais que lui importait? il était avant tout dévoué au sang des Claudius, il consentait à périr pourvu qu'après Claude Britannicus pût régner. On l'avait vu embrasser le jeune prince en suppliant les dieux de le laisser grandir, pour qu'il pût chasser les ennemis de son père et punir même les meurtriers de sa mère. Enfin Agrippine apprit avec épouvante que des jurisconsultes et des magistrats, mandés au palais par ordre de Claude, l'avaient aidé à faire un nouveau testament qui ne lui avait pas été communiqué.

Cette fois le danger était trop évident : la tempête allait éclater, il fallait à tout prix la prévenir ou se résigner à périr.

Par malheur Narcisse fatigué de toutes ces inquiétudes sentait sa santé décliner; une fois qu'il l'eut emporté, que le testament fut signé, testament qui, par parenthèse, disparut à la mort de Claude, il crut sa besogne terminée, il pensa pouvoir sans danger aller prendre quelque repos aux bains de Sinuesse, en Campanie, dont les eaux minérales lui étaient depuis longtemps recommandées.

C'était ce moment qu'Agrippine attendait anxieusement; tant que Narcisse avait été là, il n'y avait rien à tenter, l'affranchi se méfiait trop de l'impératrice pour ne pas veiller sur son maître: une fois Narcisse parti, Agrippine pouvait tout oser.

Claude depuis quelques jours était triste et paraissait inquiet; on ne sait quel pressentiment l'avait averti de sa fin prochaine; il y avait quelque temps d'ailleurs que les mauvais présages abondaient, comme si le ciel avait voulu annoncer le règne douloureux de Néron. Une comète s'était montrée pendant quelques nuits; la foudre était tombée à plusieurs reprises sur les aigles des légions; Claude avait été profondément affecté de ces sombres indices; comme s'il eût deviné le moment fatal où devait se

terminer sa carrière, il n'avait voulu désigner aucun magistrat au delà du mois où il devait mourir; la dernière fois qu'il avait assisté à une séance du sénat, il avait à plusieurs reprises exprimé le désir que Néron et Britannicus vécussent en bonne intelligence, et l'on avait surpris quelques larmes coulant le long de ses joues amaigries; enfin, à la dernière audience qu'il tint à son tribunal, peu de temps avant le repas fatal où il devait trouver la mort, il répéta à deux reprises qu'il était arrivé au terme de sa vie.

Claude avait raison de s'inquiéter : un jour qu'il avait encore recommandé Britannicus à quelques-uns de ceux qu'il croyait ses amis, Agrippine était allée secrètement trouver cette Locuste qu'elle avait pu par son crédit faire échapper à la proscription qui avait atteint les astrologues, les sorciers, les magiciens, les faiseurs de maléfices, et qu'elle avait voulu conserver comme un des instruments de sa domination future.

Bientôt après, par les soins de l'impératrice une fête se prépara pour dérider le front soucieux de César. Dans la grande salle du Pa-

latin, décorée des fresques de Lydius, dans cette gigantesque galerie qui dominait du haut de son triple rang d'arcades les temples et les monuments du Forum, les tables de bois de citre entourées de deux cents lits d'argent aux coussins de pourpre rayés d'or attendaient les six cents convives de l'empereur et de son épouse. Dans d'immenses vases de bronze des monceaux de neige de l'Apennin s'évaporaient en rafraîchissant l'atmosphère qu'embaumaient de leur odorante fumée les parfums d'Egypte et de Judée brûlés sur des trépieds d'argent. Debout, près de chaque table, du côté que les convives laissaient libre, de jeunes esclaves tenaient en main les cyathes d'or destinés à puiser dans les cratères d'airain. Tout le monde attendait en silence; enfin les portes ornées de clous d'argent s'ouvrirent avec bruit, le maître suivi d'Agrippine, de Néron, de Britannicus, d'Octavie et de quelques fidèles entra dans la salle au milieu des applaudissements et des souhaits de longue vie : il prit place sur le lit élevé qui lui était réservé; sa figure trahissait quelque secrète inquiétude; en effet les sinistres présages continuaient d'effrayer son imagination, la foudre venait encore de frapper

le tombeau de son père; elle en avait entr'ouvert les parois de marbre, comme pour indiquer que la sépulture des Claudius attendait un nouvel hôte. Cependant l'empereur salua ses invités, par ses ordres on effeuilla les roses sur les coupes et le festin commença.

C'était comme d'habitude une profusion de mets divers, depuis le sanglier entier, farci d'olives et de raisin, que quatre hommes avaient peine à porter, jusqu'aux loirs rôtis dans des feuilles de vigne, depuis les foies d'oies trempés dans le lait miellé, jusqu'aux grues et aux paons revêtus de leur brillant plumage; puis tous ces plats de poissons recherchés qui faisaient les délices des Romains, les esturgeons, les turbots gigantesques, les murènes qu'on faisait expirer devant les convives, les mulles (espèce de rougets) qu'on payait jusqu'à 8,000 sesterces (1,630 fr. 32 c.) et qu'on tuait en les plongeant dans le *garum*, les scares, ces poissons jusqu'alors réservés à la mer Carpathienne (partie de la Méditerranée entourant l'île de Scarpento) et que Claude avait acclimatés dans le port d'Ostie, les huîtres de Circée qui dépassaient en saveur celles même de la Bretagne. Outre le Falerne qu'on

mélangeait de miel et de myrrhe, outre les vins de Calène, d'Albe, de Fundi, le Picinum, le plus estimé de tous, celui qui passait pour prolonger la vie humaine, ruisselait dans les coupes mélangé à l'eau savamment rafraîchie dans la neige (17).

Quant à Claude, il ne buvait à l'exemple d'Auguste que du vin de Sétia. Robuste mangeur, il se plaisait à ces festins, il y oubliait ses idées funèbres et les sombres avertissements du destin; il se sentait heureux au milieu de la joie de tous ceux qui l'entouraient. Ce jour-là encore la sinistre image de la mort s'écartait peu à peu de son esprit, chassée par la joie de tous et par le tumulte du repas; près de lui, un affranchi dont il se croyait sûr, l'eunuque Halotus, goûtait les mets et le servait attentivement, tout occupé à prévenir ses désirs. L'empereur commençait à s'animer, les beaux-esprits, les philosophes de la cour entamaient ces discussions de science ou d'histoire auxquelles Claude aimait à prendre part; tout entier à ces joutes oratoires, il soupait d'une façon distraite; Halotus pose devant lui un plat de champignons; depuis son enfance c'était son mets favori, et sa mère, quand elle

le portait dans son sein, avait eu la même passion pour ce dangereux comestible. Claude en mange avec avidité, et tout en mangeant, il riait, il discutait, il causait avec ses voisins : Néron approuvait d'un sourire étrange, Agrippine observait. Tout à coup la parole expire sur les lèvres de l'empereur, il s'affaisse sur son lit, sa figure se décompose. Chacun se lève aussitôt, Agrippine la première; on entoure le lit de César; qu'a-t-il, qu'est-ce donc qu'il éprouve? Agrippine rassure les convives : ce n'est qu'une indisposition, Claude y est sujet depuis sa dernière maladie, son estomac, leur dit-elle, affaibli par l'âge et un peu aussi peut-être par les excès de table, n'a plus la vigueur d'autrefois, mais un peu de repos suffira pour le remettre (18).

On emporte dans la chambre conjugale Claude à moitié évanoui : cependant un mieux se déclare, un effort de la nature l'a débarrassé du poison qui causait ses souffrances; la voix lui revient. Agrippine, qui le soignait, sort précipitamment de la chambre : elle demande Xénophon, le médecin grec; à voix basse elle lui donne quelques brèves instructions, puis elle fait dire aux convives que l'empereur va

mieux et qu'il entend que le repas continue.

A ce moment Claude, qui avait repris ses sens, demandait son médecin. Un homme entre, l'empereur le reconnaît, c'est son affranchi Xénophon, l'asclépiade qui va le sauver : Xénophon rassure le malade; avec une barbe de plume introduite dans le gosier, il va achever de le soulager. Claude ouvre la bouche, le médecin le touche légèrement de la plume, et l'empereur tombe à la renverse, comme foudroyé : il râle, sa vie s'exhale en quelques soupirs douloureux..... A côté le festin continuait, les chants bachiques résonnaient sous les hautes voûtes du Palatin, et les convives vidaient joyeusement leurs coupes d'or à la santé du divin empereur.

XIV

PRO CLAUDIO.

Nous venons de raconter avec impartialité le règne de l'empereur : on a pu voir que pendant ces treize années l'empire romain sut conserver au dehors toute sa supériorité guerrière ; qu'au dedans de bonnes lois furent promulguées, que les crimes, car il y eut des crimes, furent tous l'ouvrage de Messaline ou d'Agrippine, et qu'en tout cas le bien l'emporte de beaucoup sur le mal : l'affranchissement des esclaves malades et abandonnés est un fait qui à lui seul suffit pour honorer tout un règne. On a pu voir aussi que l'esprit de l'empereur avait perçu, malgré les ténèbres de son époque, quelques rayons d'aurore de cette civilisation qui devait bien longtemps après illuminer de ses clartés les nations de l'Europe chrétienne.

Voyons maintenant quel était l'homme, parcourons toutes ces anecdotes de Tacite, de Suétone, de Sénèque, arrangées par les historiens modernes *ad usum causæ;* cherchons sérieusement à les expliquer, et nous verrons que beaucoup de choses qui sont reprochées à Claude ont été ou mal comprises ou dénaturées : faisons dans cette obscurité un peu de lumière, disons surtout les choses telles qu'elles sont, montrons l'homme tel qu'il fut, ce sera la meilleure manière de parler *pro Claudio.*

Examinons d'abord son physique : le visage, a-t-on dit, est le miroir de l'âme ; c'est souvent faux, mais c'est quelquefois vrai, et cela suffit pour que l'extérieur d'un personnage historique ait une certaine importance. Ici, nous allons rencontrer chez des auteurs modernes d'étranges opinions et de graves contradictions. M. Beulé surtout, dans ses portraits du siècle d'Auguste, a une façon très-simple et qui lui est particulière d'expliquer les choses au plus grand avantage de ses idées. Il ne peut nier que la tête de Claude, telle que nous la montrent ses nombreuses médailles, surtout celles de grand module, ses camées, ses statues, ne soit belle et noble; l'expression est douce, le regard pro-

fond. On peut facilement s'en convaincre en visitant le musée des antiques au Louvre et le cabinet des médailles à la grande Bibliothèque de la rue de Richelieu; ce cabinet renferme plusieurs médailles et camées de Claude qui le représentent tous comme nous venons de le dire, un seul camée de notre empereur offre une figure tirée, mesquine, assez laide en somme, mais c'est le seul qui justement soit endommagé et restauré. N'importe, d'après M. Beulé, c'est celui-là, cet unique modèle, qui est le vrai portrait de Claude. Quant aux autres, qu'à cela ne tienne, M. Beulé a son explication toute prête : après ce qu'il a dit de Claude, que ce n'était qu'un être abruti, imbécile, comment donc se fait-il que tous ses portraits semblent indiquer le contraire? Eh! c'est bien simple, les artistes se sont tous donné le mot pour flatter de la même manière le César dont ils reproduisaient les traits : chose bizarre, nés dans de différents pays, sortis de diverses écoles, graveurs, sculpteurs, fondeurs, tous ont adopté le même type. Cela ne fait rien, tous les beaux portraits sont faux, celui qui est mal est le seul vrai. Voyons, soyons sérieux, nous faisons de l'histoire et non de la politique;

franchement, cette façon d'écrire les portraits des gens ne paraît pas nous offrir beaucoup de garanties d'authenticité.

D'autant plus que voici un autre auteur, un vrai savant celui-là, Ampère, à qui nous avons emprunté notre épigraphe, qui va nous dire, dans son *Histoire romaine à Rome*, juste le contraire de M. Beulé : « Cette tête (de Claude) est noble, intelligente et triste. »

Est-ce que M. Ampère le savant n'est pas aussi croyable que M. Beulé, le ministre ?

Après les opinions des modernes peut-être serait-il bon de voir ce qu'ont dit les anciens. Suétone nous racontera que Claude ne manquait pas de dignité, que son extérieur était imposant, qu'il fût assis ou qu'il fût debout, *auctoritas dignitasque formæ non defuit*, et que ses cheveux blancs donnaient de la beauté à sa physionomie. A côté de cela, Suétone lui reproche d'avoir eu les jambes faibles, le rire trop éclatant, et la figure décomposée quand il se mettait en colère. En vérité, tout cela est bien peu de chose. Sénèque et Dion Cassius s'expriment à peu près dans les mêmes termes que Suétone ; ils parlent en outre d'un tremblement chronique, suite de grandes souffrances

d'estomac, disait-on, qui agitait parfois convulsivement la tête et les mains de l'empereur; c'est un des principaux reproches de Sénèque : cependant la maladie n'est jamais chose risible, surtout ce genre de souffrances d'estomac qui nous paraît une maladie bien dangereuse, quand on est l'époux d'Agrippine et le contemporain de Locuste. Ce tremblement produit par la douleur aurait fait plaindre tout homme qui en aurait été affligé : du moment que c'est un César, Sénèque et Beulé peuvent en rire.

Ainsi d'après Suétone et d'après les statues, les bustes, les camées, les médailles, voici en résumé le portrait de l'empereur Claude : il était grand, le ventre disposé à être fort, ce que les Romains ne haïssaient point : son front était haut, plissé par le travail du cerveau, ses yeux doux et sérieux, son nez bien fait et accentué; sa bouche retombait un peu, l'ensemble de la mâchoire était lourd comme chez Auguste, le visage paraît complétement rasé selon la mode du siècle, les oreilles étaient larges, signe de bienveillance; il avait les cheveux d'un beau blanc, le cou long avec des muscles fortement marqués; on n'a qu'à regarder deux de

ses statues qui sont au Louvre, et l'on reconnaîtra comme nous que l'ensemble de la personne et de la figure ne manque ni de grandeur ni même de majesté.

Parcourons maintenant quelques-unes de ces anecdotes d'où l'on a tiré les plus nombreuses attaques contre l'empereur Claude. La plupart se rapportent à l'habitude qu'il avait prise de juger lui-même nombre de procès, soit au sénat, soit au Forum, comme un simple préteur d'autrefois. Grand reproche d'abord : il juge en équité, l'*édit du préteur* (19) n'est pas pour lui une règle inflexible; personne du reste ne l'accuse d'être injuste, or, quand on connaît le droit romain, et encore a-t-il été bien perfectionné après Claude, on comprend facilement qu'il ait quelquefois méprisé toutes ces formalités, toutes ces minuties juridiques qui vous font le plus légalement du monde commettre une iniquité. « Il ne s'en tint pas toujours aux termes de la loi, rapporte Suétone, mais il en adoucit souvent la sévérité, il en modéra les rigueurs. »

Claude est sur son tribunal : un homme se présente, un étranger accusé d'avoir usurpé le titre de citoyen romain; mais là, grave em-

barras des appariteurs : cet homme ne peut se présenter avec la toge consacrée, s'il n'est pas citoyen : qu'il mette donc le simple manteau des étrangers; oui, mais s'il est reconnu pour posséder réellement les droits de citoyen, il aurait eu dès maintenant le droit de porter la toge. Claude impatienté tranche le débat : qu'il soit en toge pour présenter sa défense, en manteau pendant l'accusation.

Un citoyen désigné pour être juge déclare qu'il a lui-même un procès à soutenir. « Plaide donc d'abord ton affaire, lui dit l'empereur, que je voie si tu es en état de juger celles des autres. » Mais voici une autre affaire plus grave : un jeune homme prétend que telle femme est sa mère, la femme déclare que c'est un mensonge : les preuves manquent, le jugement paraît malaisé à rendre. « S'il n'est pas ton fils, épouse-le, dit Claude à la femme. » N'est-ce pas là une manière de juger tout à fait digne au roi Salomon, et moins sanglante que celle du roi juif?

Trois autres anecdotes vont nous montrer jusqu'à quel point Claude poussait la patience et la bonté quand il était sur son tribunal.

Une fois, dans une affaire qui se plaidait de-

vant le sénat, on introduit comme témoin une ancienne affranchie de la mère de Claude; l'empereur fait son éloge : « Elle m'a, dit-il, toujours traité comme son maître : je le proclame ici bien haut, car il y a des gens chez moi qui ne me traitent pas toujours comme tel. » C'était une leçon bien doucement donnée à sa famille et à son entourage pour un homme qui était le successeur de Tibère et de Caligula, l'héritier de César et d'Octave.

Voici plus : en plein Forum un prévenu irrité, poussé à bout par l'acte d'accusation, s'emporte contre Claude, lui jette à la tête ses tablettes et son stylet : on s'attend à le voir saisir par les licteurs et traîner au supplice; d'un geste Claude apaise le tumulte qui a suivi cette scène de violence et continue impassiblement l'audition de l'affaire. Il oublie qu'il est l'empereur pour se souvenir seulement qu'il est juge, et M. de Champagny trouve moyen d'arranger les choses de façon à pouvoir l'en blâmer.

Un témoin est absent : pourquoi n'est-il pas là? — César, il n'a pu. — Pourquoi n'a-t-il pas pu? — Cela lui a été impossible. — Mais enfin, pourquoi? — César, il est mort.

Et César ne se fâche pas, hausse les épaules et s'occupe de l'affaire. Tout cela jusqu'ici ne prouverait qu'une trop grande bonté.

Maintenant autre reproche : il condamnait facilement les absents. C'est bien mal! La loi française les condamne toujours, c'est ce qu'on appelle condamner par défaut. Autre blâme, dans une affaire il veut, dit-il, que l'accusé soit défendu. — Grand merci! cela se faisait toujours! — Non, cela ne se faisait pas toujours sous Caligula, ni sous Tibère, ni même sous Octave Auguste, mais cela s'est toujours fait sous Claude.

On le savait si patient qu'il arrivait quelquefois aux avocats, quand ils le voyaient prêt à descendre de son tribunal, de le saisir par sa toge et de le retenir de force en le conjurant de continuer à les entendre.

Un procès des plus embrouillés est porté devant lui; les présomptions pour et contre sont égales des deux côtés. « Je donne gain de cause, prononce Claude, à celui qui a raison. » Quelle folie! dites-vous? Point du tout, c'est une façon spirituelle de renvoyer les parties dos à dos, comme nous le voyons faire quelquefois par les tribunaux. Enfin, terrible grief,

il s'est parfois endormi pendant les plaidoiries. Un juge s'endormir à l'audience, est-ce croyable! Mon Dieu! oui.

Jusqu'ici toutes ces anecdotes ne montrent ni bêtise ni méchanceté; passons à une autre accusation, celle-là bien épouvantable! Il était fort mangeur. C'est vrai; comme Louis XIV, comme Frédéric le Grand qui mourut exprès d'une série d'indigestions, comme le roi Louis XVI, ce digne et vénérable martyr, comme bien d'autres personnages célèbres ou respectés qu'il serait trop long de citer. — Passe encore, mais ce n'est pas tout : une fois il a osé dire devant tout le sénat assemblé : « Comment le peuple peut-il vivre sans sa livre de viande? » Quelle préoccupation, digne d'un cuisinier et non d'un empereur! — Et la poule au pot de Henri IV, qu'en faites-vous, s'il vous plaît? Claude, il est vrai, distribuait à son peuple du pain et de la viande, tandis que Henri IV s'est contenté d'exprimer un souhait.

Il aimait passionnément les femmes. — Vous lui en faites un crime, et votre bon Henri, messieurs les historiens, Henri le Grand, est plus célèbre et plus populaire comme l'amant

de la belle Gabrielle et de plus de cinquante autres que comme le victorieux d'Arques, d'Ivry et de Fontaine-Française. Fort bien, mais un beau jour Claude est au Forum, occupé d'affaires sérieuses : il perçoit le fumet d'un repas que donnaient les prêtres saliens (20), et il court s'attabler avec eux. — Mais, nous avons vu justement qu'il voulait relever dans l'opinion publique tous ces antiques colléges de prêtres et d'augures, de saliens, de féciaux, d'aruspices, etc., que pouvait-il mieux faire pour cela que d'aller familièrement dîner avec eux; puis ce que vous ne dites pas, c'est qu'un jour entendant du bruit auprès du palais et apprenant que c'était Nonianus, un des plus célèbres écrivains du temps, qui déclamait ses ouvrages, Claude accourut précipitamment, sans suite, sans gardes, pour se mêler aux rangs pressés des auditeurs.

On a également accusé notre client d'autres faits qui semblent plus graves : sous son règne, a-t-on dit, on immola trente-cinq sénateurs et plus de trois cents chevaliers. — C'est vrai : on oublie seulement d'ajouter que, sans parler des autres crimes, plus des trois quarts étaient coupables de parricide. Sont-ce là vraiment

des victimes bien intéressantes? Et depuis quand d'ailleurs rend-on le chef de l'Etat responsable des condamnations que prononcent les différentes juridictions civiles ou militaires? S'il en était ainsi, quel terrible compte de sang auraient à rendre certains chefs d'Etat auxquels on ne songe cependant pas à adresser aucun reproche!

Une fois, à Tibur, des condamnés à mort étaient attachés au poteau fatal : le bourreau ne vint pas à l'heure fixée, il fallut l'attendre jusqu'au soir; ce fut l'ordre de Claude. Quelle barbarie! — D'abord qu'étaient-ce que ces criminels? Méritent-ils bien la pitié rétrospective des historiens? En tout cas si cette attente est bien cruelle, il faut reprocher également au moyen âge ses amendes honorables, ses longues stations aux porches des églises, cierge en main et corde au cou, infligées aux condamnés avant la potence ou la roue. — Triste sort néanmoins que celui de ces prisonniers attachés au poteau et attendant le bourreau : triste sort aussi que celui des condamnés à mort de nos jours, victimes quelquefois des sursis accordés par les retards de l'exécuteur arrêté dans sa route par une inondation ou par

une tempête, victimes toujours d'une longue attente dans la camisole de force, jusqu'à ce qu'il soit décidé souverainement de leur sort par un homme qui a le droit de faire grâce, droit redoutable qui ne devrait appartenir à personne, car celui qui le possède devrait toujours l'exercer.

— Passe encore, mais on accuse aussi Claude d'avoir rétabli les anciens supplices. — En effet nous le voyons faire revivre pour les parricides l'antique forme de châtiment : il les fait jeter à l'eau enfermés dans un sac avec un chien, un singe, un coq et une vipère.

Tous les historiens sont d'accord pour reconnaître que les crimes de ce genre prenaient un épouvantable développement ; n'était-il pas utile d'effrayer un peu les esprits par cet appareil étrange des vieux temps de la république ? A côté de cela nous savons aussi que Claude défendit expressément de mettre sous son règne un homme libre à la torture.

Passons maintenant aux grands travaux qui ont honoré ce principat. D'abord observons que toutes ces œuvres ont un caractère d'utilité publique et d'utilité réelle ; ce ne sont pas des temples élevés plutôt à l'orgueil du constructeur qu'à l'honneur des divinités ; ce ne sont

pas de ces ponts gigantesques et inutiles comme celui que Caligula jetait au-dessus de Rome pour mettre de plain-pied la demeure de l'empereur et le temple de Jupiter. Ce sont des ports, des phares, à Ostie, à Ravenne, destinés à protéger la vie des navigateurs, des aqueducs qui permettent de distribuer à chacun des quatre millions d'habitants de Rome plus de trois cents litres d'eau par jour; ce sont des routes tracées dans la Gaule chevelue, des canaux, des mines creusées par la main jusqu'alors inutile des soldats. A peine Claude décore-t-il le cirque Maximus de balustrades de marbre et de bornes dorées; encore est-ce une occasion pour lui de donner des places d'honneur à ces sénateurs dont se moquaient les autres empereurs et que lui respectait.

En fait de travaux de pur agrément, nous ne voyons que les deux obélisques apportés d'Egypte pour orner la façade du temple de cet Auguste à la mémoire duquel il était toujours resté si fidèle, et une statue colossale de Jupiter, hommage rendu au maître des dieux, et érigée auprès du théâtre de Pompée. Quel plus beau travail, quelle plus noble conquête que celle des terrains couverts par les eaux

stagnantes du lac Fucin : paisiblement, sans verser le sang, il faisait ainsi l'empire plus grand et l'Italie plus riche. Tout au plus a-t-il souffert qu'un modeste monument, l'arc Claudien, lui fût élevé pour rappeler à la postérité qu'il avait conquis la Bretagne, et encore, plus scrupuleux que beaucoup de souverains, avait-il combattu de sa personne avant d'accepter cet honneur. De cet arc triomphal rien ne reste plus aujourd'hui, mais on voit encore et on verra longtemps se découper sur l'horizon morne des campagnes romaines la longue suite de ses aqueducs, gigantesques et pacifiques arcs de triomphe, souvenirs d'utiles travaux et non d'inféconds conquêtes.

Et si nous abordions le long chapitre des lois dont Rome, disons mieux, dont le genre humain lui fut redevable, que verrions-nous? Avant tout, le respect de la vie humaine : les crimes des Messaline, des Agrippine sont des accidents; les dix-neuf mille condamnés réunis pour la naumachie du lac Fucin ainsi que les gladiateurs qui périrent sous son règne comme sous celui de tous les empereurs sont une fatalité du temps : tout le monde était coupable de ces combats, ils étaient entrés dans les

mœurs, personne n'aurait pu les supprimer. C'était à vous à ne pas être condamné aux bêtes. Du moins, sous Claude, ne condamne-t-on pas à la légère. Les innocents sont respectés et protégés par les lois. Voyez plutôt : les druides sacrifient encore des victimes humaines, ils enlèvent des enfants et des hommes pour les immoler; Claude proscrit leur religion. Les esclaves malades sont abandonnés par leurs maîtres, Claude les fait libres.

Une ridicule loi Poppæa, léguée par l'antiquité, déclare que l'homme âgé de soixante ans est incapable d'engendrer et peuple le monde romain d'enfants sans père et sans nom, Claude l'abolit. Jusqu'à lui tous les criminels bannis des provinces se réfugiaient à Rome où les forfaits de toute espèce augmentaient dans une proportion effroyable, il leur interdit Rome et l'Italie; à son exemple les gouvernements modernes ont pris l'habitude d'éloigner de leurs capitales les condamnés libérés ou même les gens dont ils se méfient. D'autres décrets instituent dans les principales villes de l'empire des cohortes de gardes chargés spécialement de prévenir et de combattre les incendies. Des primes sont assurées

aux importateurs de blé et de vivres. Une véritable société d'assurance est créée pour les empêcher de se ruiner et par conséquent les encourager. Cherchez donc dans les vies de Titus ou de Trajan des lois plus humaines et plus utiles que celles de ce paisible empereur qui s'asseyait modestement au sénat sur le banc plébéien des tribuns du peuple !

Comme politique, que lui reprocherez-vous? d'avoir achevé de venger la défaite de Varus, abaissé et brisé l'orgueil de la Bretagne, d'en avoir épargné le chef et d'avoir fait ainsi de Caractacus le plus fidèle allié du nom romain, d'avoir conquis les deux Mauritanies peuplées de barbares, d'avoir enfin élevé si haut la majesté du peuple-roi que les Parthes eux-mêmes, les vainqueurs de Crassus, venaient demander à Claude un roi donné par lui, que tous les peuples voisins des frontières de l'empire, depuis les Suèves jusqu'aux Arméniens, ne voulaient tenir leurs princes que de sa main, au point que les successeurs de ce Mithridate qui faisait jadis trembler la république acceptèrent sous le règne de Claude d'être les vassaux de son empire.

Beaucoup de souverains ne se contentant

pas de leur couronne ont voulu y joindre les palmes de l'écrivain, rarement leur tentative a-t-elle été heureuse, mais de Claude on a pu dire (voir *les Césars* de M. de Champagny) qu'il aurait pris rang auprès de Plutarque. Ses ouvrages ne sont pas une fantaisie d'empereur désœuvré ; dès sa jeunesse il eut le goût des lettres que lui inspira Tite-Live, il le conserva toujours, et les titres seuls de ses œuvres malheureusement perdues suffisent à prouver qu'il écrivit constamment sans se laisser détourner de ses chères études par tous les plaisirs de la puissance suprême.

Outre de nombreux discours que ses contemporains, même ceux qui lui étaient hostiles, admiraient réellement, il a laissé : une histoire des guerres civiles depuis César, mais sur les ordres de sa mère Antonia et de son aïeule Livie qui trouvaient le sujet scabreux pour l'allié d'Auguste et le petit-fils d'Antoine, il abandonna ce travail après en avoir écrit deux livres ; l'ayant repris à partir du règne d'Auguste, il composa une œuvre importante comprise en quatre-vingt-un livres.

Il fit ensuite, en réponse à quelques pamphlets d'Asinius Gallus, une apologie de Cicé-

ron, qui, au dire de Suétone, peu suspect de partialité pour Claude, était pleine de savoir. Après son avénement à l'empire, il composa des mémoires de sa vie en huit livres qui nous auraient probablement appris de bien curieuses choses sur l'état de la société romaine à cette époque. Il s'était aussi amusé à écrire pendant sa retraite sous le règne de Tibère un traité du jeu de dames.

Tous ces ouvrages étaient rédigés en langue latine ; il se servit pour deux autres, peut-être plus importants au point de vue de l'érudition, de la langue grecque qu'il maniait aussi aisément que la langue latine, et qu'il se faisait gloire de parler aussi purement qu'un philosophe d'Athènes ou qu'un rhéteur de Corinthe. Le premier était une histoire des Etrusques, ce peuple disparu qui a causé tant de veilles aux savants modernes : le second était une histoire de Carthage ; les vingt livres du premier ouvrage, les huit livres du second, combleraient une lacune bien regrettable dans l'histoire de l'antiquité. Par les soins de Claude une seconde bibliothèque avait été élevée, sur les ruines de celle des Ptolémées, à Alexandrie d'Egypte qui par un bizarre revirement des

choses avait détrôné Athènes et était devenue le centre principal de la philosophie et de l'érudition grecque. Ouvert à tous ceux qui voulaient s'instruire, le Musée Claudien rendit les plus grands services à la science ; pendant longtemps on y vit chaque année comme modèle de style et de savoir les deux ouvrages grecs de l'empereur romain ; mais la barbarie vint bientôt s'abattre sur la paisible Egypte ; les dissensions religieuses qui furent si terribles dans ce pays, les puériles querelles théologiques, les luttes des moines chrétiens et des philosophes des anciennes écoles firent oublier les tranquilles distractions de l'étude ; beaucoup de livres disparurent ou se perdirent, et le fanatisme mahométan acheva de détruire le Musée Claudien, ce vaste trésor de la science et de la philosophie du monde ancien, qu'avait déjà plus d'une fois attaqué l'intolérante orthodoxie des moines de la Thébaïde.

Etant simple particulier, Claude avait aussi publié un petit traité où il proposait d'ajouter à l'alphabet romain trois nouvelles lettres : l'une qui représentait un digamma éolique renversé Ⅎ devait remplacer le V consonne, l'autre était l'antisigma ↄc qui équivalait au ψ grec ;

la troisième lettre devait, croit-on, indiquer un son intermédiaire entre i et u.

Il est curieux de rapprocher cette tentative d'addition à l'alphabet de celle du roi Chilpéric, l'époux de Frédégonde. Seulement le monarque chrétien imposa l'usage de son invention, sous peine pour les récalcitrants d'être *essorillés;* Claude au contraire se contenta de moyens de persuasion plus doux, les conseils et les raisonnements. Un autre service (21) que Claude rendit aux belles-lettres, et que nous ne devons pas passer sous silence, ce fut d'avoir imaginé un nouveau genre de papier, le papier Claudien, que Pline l'Ancien déclare être bien supérieur à tous les autres.

Dans toute la vie de l'empereur Claude nous ne voyons véritablement que deux choses à lui reprocher, ses deux mariages avec Messaline et Agrippine : encore sont-ce des fautes, et non pas des crimes; le malheureux en a été assez puni. Qui donc cependant aurait mieux mérité que lui d'avoir à ses côtés une compagne fidèle et dévouée, car c'était l'homme de la vie d'intérieur, l'ami des paisibles études au foyer domestique, l'ennemi des honteuses voluptés dont presque toute l'antiquité, de Socrate à

César, avait jadis à rougir. Et quelle fin plus digne de pitié et de compassion que celle de ce vieillard empoisonné chez lui, à sa table, au milieu de ceux qu'il croyait ses amis, par la main d'un femme qu'il avait élevée au rang suprême; et l'on a voulu faire de cette triste mort, de cet empoisonnement infâme, un sujet de railleries; on a ri des convulsions de cet homme qui se mourait, on a plaisanté ses soupirs d'agonie, on s'est moqué de ses râlements; c'est si drôle un mari trompé!

Nous nous arrêterons ici espérant pour l'empereur Claude que l'histoire de sa vie plaidera mieux sa cause que nous ne le pourrions faire; parmi les nombreuses victimes des erreurs historiques et des opinions préconçues Claude nous a paru plus que tout autre mériter une réhabilitation, nous avons été saisi d'une immense pitié pour cet homme qui fut toujours malheureux. Repoussé par sa famille dans son enfance, soupçonné par Tibère pendant sa jeunesse, raillé et bafoué par Caligula pendant son âge mûr, il arriva tout d'un coup au faîte du pouvoir, sans avoir, comme l'aurait eu tout autre, l'âme ulcérée et le cœur desséché; entouré de gens qui pour la plupart ne cher-

chaient qu'à faire le mal, il fut vraiment digne de ce titre de *clément* dont la flatterie parait les empereurs; et cependant la mort même ne mit pas fin à ses malheurs; il fallut que son souvenir subît encore les railleries de ce Néron dont il avait fait son fils, les insultes de ce Sénèque auquel il avait pardonné et les pleurs de cette Agrippine qui l'avait empoisonné!

Non, l'histoire n'est pas juste envers tous, et peut-être est-il bon qu'un peu de lumière vienne parfois éclairer ces grandes statues mutilées des vieux temps disparaissant dans cette brume de l'oubli qui monte et s'épaissit toujours!

NOTES

NOTE I, PAGE 12.

Généalogie des Césars. Auguste, adopté lui-même par César, épouse Livie déjà mère de Tibère : elle accouche trois mois après cette union d'un second fils nommé Drusus : le père de ces deux enfants était Tibérius Claudius Néron, qui avait été questeur de César.

Tibère est adopté par Auguste.

Drusus, qui continua le nom des Claudius, obtint le surnom de Germanicus pour lui et ses descendants. Il épousa Antonia la jeune, petite-fille du triumvir Antoine, en eut une fille Livilla et deux fils :

L'aîné nommé d'abord Germanicus fut adopté par Tibère ;

Le second Tibérius Claudius Drusus fut l'empereur Claude : il prit le surnom de Germanicus après l'adoption de son frère aîné par Tibère qui était cependant père d'un fils nommé Drusus, né de sa femme.

Germanicus, le fils adoptif de Tibère, laissa de sa femme la première Agrippine :

14.

Trois fils, Néron, Drusus, et Caïus Caligula. Drusus, le vrai fils de Tibère, n'eut qu'un enfant mâle appelé Tibère comme son grand-père.

Tous ces enfants périrent jeunes et misérablement, à l'exception de Caïus Caligula qui succéda à l'empereur Tibère.

Après l'assassinat de Caligula, la ligne directe adoptive des Césars était donc éteinte : Claude n'était qu'allié de la famille d'Auguste.

L'empereur Néron descendait d'Auguste par Agrippine, petite-fille d'Agrippa gendre d'Auguste: Les empereurs suivants sont tout à fait étrangers à cette première famille impériale,

Remarquons aussi que l'adoption était si bien entrée dans les mœurs et dans les lois romaines qu'un fils adoptif était considéré par tout le monde comme un véritable fils.

Le *nom* de César et le *surnom* d'Auguste se donnent indistinctement à tous les empereurs; ce ne fut qu'à partir de Dioclétien que le nom de César devenu un *titre* fut subordonné au surnom d'*Auguste* devenu également la marque de la puissance souveraine.

Le mot *imperator* qui n'était qu'un titre d'honneur pour les consuls et les généraux victorieux, et que porta même le peu belliqueux Cicéron, se mettait avant le nom : Imperator Marcus Tullius Cicero. Plus tard, mis après le nom il désigna cette nouvelle puissance, immense et mal définie, de ces chefs d'État que nous appelons les empereurs romains. Le vrai titre serait plutôt celui d'Auguste ou celui de prince; on

dit du reste le principat d'Auguste pour le règne d'Auguste.

Mélange de tous les pouvoirs, depuis celui du consul jusqu'à celui du tribun du peuple, le pouvoir impérial était une sorte de dictature mal définie.

NOTE 2, PAGE 13.

Gens. Le mot gens qu'on traduit par famille indique cependant une idée plus vaste : les clients, les affranchis pouvaient entrer dans la *gens*, qui parfois était ainsi composée de patriciens et de plébéiens : c'était la *maison* dans un sens plus étendu encore.

NOTE 3, PAGE 14.

Ce *Clodius* se fit adopter par un plébéien appelé *Clodius;* c'est pour cela que nous voyons son nom écrit d'une autre manière que celui de tous les autres membres de la famille patricienne des *Claudius.*

NOTE 4, PAGE 26.

Cucullum, sorte de capuchon réservé aux malades et aux infirmes : les courtisanes le portaient aussi quelquefois.

NOTE 5, PAGE 53.

Hérode Agrippa. Ce prince, fils d'Aristobule, passa sa jeunesse à Rome. Suspect à Tibère, il fut jeté en

prison et chargé de chaînes. Caligula à son avénement lui donna toute sa confiance, il lui fit don, entre autres présents, d'une chaîne d'or pesant le même poids que la chaîne de fer qu'il avait portée dans sa prison. Hérode Agrippa persécuta les chrétiens : il fut l'auteur du martyre de saint Jacques le Mineur, et retint longtemps saint Paul en prison : il mourut à Césarée. Voici à propos d'Agrippa un fait qui démontre toute la tolérance de Claude en matière de religion. Des jeunes gens ayant mis dans la synagogue de Dor, ville de Phénicie habitée par des Juifs, une statue de l'empereur Claude, Agrippa obtint du gouverneur romain, Pétrone, de la faire enlever, ce qui eut lieu avec l'approbation de l'empereur. (Voir Josèphe *in Apionem* et *de vitâ suâ.*)

NOTE 6, PAGE 85.

Eléphants. Les Romains, qui avaient commencé par être si fort effrayés des éléphants du roi Pyrrhus, avaient fini par en faire grand usage dans toutes leurs campagnes. Non-seulement ils s'en servaient en Afrique et en Asie, mais même dans les pays septentrionaux où le climat cependant ne paraissait pas permettre leur emploi. Les Bretons durent être stupéfaits à la vue de ces masses énormes qui jouaient vis-à-vis des barbares du Nord le rôle d'épouvantail que le canon remplit aujourd'hui à l'égard des sauvages. Les éléphants d'ailleurs, déjà si dociles et si intelligents de nos jours, l'étaient cependant encore davan-

tage autrefois. Ce n'était rien pour eux que de danser sur la corde (*per funes incessere*) voir Pline L. 8. §§ 2.—Mucien raconte qu'un éléphant avait appris à écrire en grec. L'éléphant Ajax, au service du roi Antiochus, se laissa mourir de faim, désespéré du triomphe de son camarade l'éléphant Patrocle : il s'agissait de traverser un fleuve; Ajax qui avait toujours marché en tête refusa d'y entrer, ce qui arrêta tous les autres éléphants. On publia alors que celui qui entrerait le premier dans l'eau serait le chef de la troupe; l'éléphant Patrocle osa le faire, et obtint pour récompense des colliers d'argent, sorte de parure à laquelle ces animaux sont très-sensibles : de là, le désespoir et le suicide d'Ajax.

NOTE 7, PAGE 89.

Messaline. L'impératrice Messaline (Valéria Messalina) appartenait à l'illustre famille des Messala, une des plus anciennes maisons patriciennes de Rome et alliée à celle des Claudius. Il ne faut pas la confondre avec une autre Messaline qui épousa Néron en 65. On connaît le célèbre récit de Juvénal qui nous montre la femme de Claude se livrant aux vices les plus effrénés. Les vers sont très-beaux, mais la plupart des historiens pensent comme Boileau que le poëte a porté à l'excès sa sanglante hyperbole.

NOTE 8, PAGE 94.

Les *procurateurs* avaient pris alors une grande im-

portance; d'abord chargés uniquement de l'administration des biens impériaux soit dans les provinces dépendant du sénat, soit dans celles que s'étaient réservées les empereurs, ils obtinrent de Claude le droit de rendre la justice et de décider souverainement de toutes les affaires fiscales. Dans plusieurs provinces impériales, peu importantes il est vrai, ils remplacèrent complétement le propréteur ou le lieutenant et réunirent tous les pouvoirs en leur personne. La grande puissance accordée à ces hommes ordinairement issus de condition servile (c'étaient pour la plupart des affranchis de l'empereur) était-elle un bien, était-elle un mal? Nous ne voulons pas nous décider à ce sujet ni rompre en visière avec Montesquieu qui est fort opposé aux procurateurs; remarquons seulement que par suite même de leur basse condition ces agents étaient dans la dépendance absolue de l'empereur, sans lequel ils n'étaient rien, et que leur obéissance était aussi complète que possible, ce qu'un gouvernement absolu doit rechercher avant tout.

NOTE 9, PAGE 113.

Cette traversée miraculeuse est racontée en plusieurs endroits dans la Vie des Saints (Vies de Marie-Magdeleine et de Lazare). Le pèlerinage de la Sainte-Baume, lieux où se retirèrent ces premiers apôtres du christianisme en Gaule, rappelle encore aujourd'hui aux populations du Midi le souvenir de ce miracle.

NOTE 10, PAGE 122.

Corbulon. Domitius Corbulo. Ce célèbre général eut une fin malheureuse; après une brillante carrière, il avait mis le comble à sa réputation en triomphant des Parthes. Mais Néron, jaloux de sa gloire, lui envoya l'ordre de mourir, alors qu'il revenait victorieux à Rome. Corbulon s'arrêta à Corinthe et se tua de sa propre épée.

NOTE 11, PAGE 158.

Discours de Claude à Lyon. Une partie des tables d'airain contenant le discours de Claude a été retrouvée à Lyon même dans les temps modernes : ces tables sont déposées au palais du Musée à Lyon; le sens du discours, du moins pour ce qu'il en reste, car la plus grande partie manque malheureusement, est le même que dans le discours de Tacite que nous avons reproduit : il y a seulement une plus grande abondance de détails et de noms des principales familles de la Gaule, surtout de la Narbonnaise.

NOTE 12, PAGE 163.

Agrippine. Agrippine était fille de Germanicus et de la première Agrippine, qui était fille elle-même de Vipsanius Agrippa et de Julie fille d'Auguste. Tout le monde connaît la façon tragique dont périt la mère de Néron.

NOTE 13, PAGE 167.

Néron. Néro était un surnom depuis longtemps en usage dans la famille des Claudius : il avait été porté entre autres par Claudius Néro le vainqueur d'Asdrubal. Aulu-Gelle (XIII, 22) dit que l'origine de ce surnom est sabine, le mot sabin *(nério)* signifiant valeur, courage ; les grecs appelaient νεῦρα les attaches des membres d'où le mot latin *nervi.* Νεῦρα a peut-être formé *nerio* et *Nero.*

NOTE 14, PAGE 180.

Pontificats, prêtrise, sacerdoce. Il est important de ne pas confondre les aruspices avec les augures. Les aruspices n'étaient que des devins subalternes, recrutés d'ordinaire parmi le peuple. Ils devinaient l'avenir d'après l'état des entrailles des victimes, la manière dont elles tombaient frappées du coup fatal, etc. Les augures au contraire appartenaient aux grands sacerdoces composés de quatre colléges : 1° les pontifes, 2° les augures, 3o les quindecemvirs *sacris faciundis*, 4° les septemvirs *epulonum.*

Les membres de ces quatre colléges se recrutaient parmi la plus haute aristocratie. Néron, étant prince de la jeunesse, fut le premier qui, à l'exception des empereurs, fut agrégé simultanément à ces quatre ordres sacrés. Les augures devinaient l'avenir d'après le vol des oiseaux ou les indications que leur donnaient les célèbres poulets sacrés confiés à leur soins exclu-

sifs. Voir. Bulletin de l'institut archéologique, an. 42. et Henzen, 3e vol. d'Orelli No 7419.

NOTE 15, PAGE 200.

Sénèque. Ce philosophe d'une austérité qui n'avait d'égale que son opulence est trop connu pour que nous en parlions longuement. Rappelons seulement qu'après avoir chaudement approuvé l'assassinat d'Agrippine par son fils Néron, il entra dans une conspiration qui avait pour but de détrôner Néron au profit de Pison, puis ensuite Pison au profit de Sénèque. Il se tua en 68 à l'âge de soixante-six ans, sur l'ordre de Néron qui répugnait à faire exécuter son ancien gouverneur.

NOTE 16, PAGE 204.

Gladiateurs. Le sort des gladiateurs n'était pas aussi misérable qu'on se l'imagine généralement. Beaucoup de gens embrassaient librement cette profession, qui paraît avoir rapporté beaucoup d'argent, et même ce genre de considération qu'obtiennent de nos jours les acteurs et certains acrobates. Beaucoup de grandes dames romaines avaient pour les gladiateurs l'intérêt que les *senoras* espagnoles portent quelquefois aux *toréadors*. Après quelques années ou un certain nombre de victoires, ils obtenaient leur congé. Claude lui-même accorda avant son temps sa liberté définitive à un gladiateur parce qu'il avait beaucoup d'enfants. La plupart étaient es-

claves dressés à ce métier puis loués ou offerts au peuple par leurs maîtres; mais ils jouissaient des mêmes avantages que les autres, et n'étaient dans aucun cas confondus avec les criminels qu'on jetait ordinairement aux bêtes.

NOTE 17, PAGE 219.

Vin chez les anciens. Manière de boire. Ustensiles.

Le vin des Romains était beaucoup moins liquide que le nôtre, et beaucoup plus capiteux. Aussi avait-on l'habitude de le mélanger d'eau : la proportion ordinaire du mélange était celle-ci : Dans un vase contenant douze cyathes de liquide, on mettait trois ou neuf cyathes de vin, le reste du vase était rempli d'eau. (Voir Horace, carmen XIV, l. 3.) Quelquefois, dit Columelle, le vin nouveau était exposé pendant quelque temps à la fumée, ce qui le faisait vieillir.

Les ustensiles des buveurs étaient bien plus nombreux et bien plus compliqués que de nos jours. Le vin se conservait dans une amphore de terre fermée comme notre bouteille par un bouchon, *cortex* : on le mélangeait avec l'eau dans un grand vase spécial, *cratera* (le mot grec κρατήρ signifie à la fois vase et mélange.) Le cyathe, *cyathus,* servait à puiser le vin dans la *cratera ;* c'était une espèce de tasse avec un grand manche ; la coupe, *poculum* ou *patera,* servait à boire le vin mélangé ; il y en avait de différentes espèces, celles qu'on appelait coupes d'Hercule étaient énormes. Le *guttus* était un petit instrument ressem-

blant au cyathe, et que l'on n'employait que pour verser goutte à goutte le vin des libations, genre de dévotion auquel il était rare que manquassent les buveurs. L'*echinus* était une sorte de vase où l'on lavait les coupes.

NOTE 18, PAGE 220.

Mort de Claude. Il est probable que Claude ne fut pas empoisonné par des champignons vénéneux, mais bien par une sauce vénéneuse qui accompagnait des champignons parfaitement comestibles; sans cela, l'eunuque Halotus aurait été empoisonné comme son maître : au contraire ce serviteur, complice du crime, put très-bien goûter les champignons en négligeant la sauce, dont on n'avait pas l'habitude de se méfier. Ce goût de Claude pour les champignons provenait, d'après Tristan, seigneur de Saint-Amant, d'une envie de sa mère : Antonia, dit-il, étant grosse de Claude, se *soula* (sic) de champignons. Claude régna 13 ans, 8 mois et 20 jours, il était âgé de soixante-quatre ans et mourut le 13 octobre. (Voir *Commentaires historiques* par J. Tristan, seigneur de Saint-Amant et du Puy-d'Amour. Paris, 1644.)

NOTE 19, PAGE 227.

Edit du préteur. C'était l'exposé des règles d'après lesquelles chaque préteur nouvellement nommé déclarait vouloir juger les différends qui lui seraient soumis. Une quantité énorme de ces édits fut réunie

sous Adrien par Salvius Julianus : cette collection de lois est connue sous le nom d'Edit perpétuel.

NOTE 20, PAGE 232.

Repas des saliens. La richesse des repas donnés par ces prêtres était passée en proverbe : les Romains disaient *saliares dapes* comme nous disons un dîner de Lucullus. On disait aussi *pontificum cœnæ* pour indiquer un repas recherché. C'est sans doute à l'esprit de causticité et de critique qui a de tout temps existé dans l'humanité qu'il faut attribuer l'origine de ces locutions proverbiales qui ont du reste leurs équivalents dans la langue française, les templiers, les moines, les abbés n'ayant pas été mieux traités par nos vieux conteurs que les saliens ou les pontifes par Horace et par Juvénal. (Voir Horace, carmen XI, l. 2.) Nous voyons aussi dans Athénée que les parasites de la Grèce tiraient leur nom d'un collége sacerdotal.

NOTE 21, PAGE 242.

Papier Claudien. Le papier Claudien, qui resta longtemps en usage chez les anciens, était plus fort et plus résistant que le papier Auguste employé jusque-là par les Romains : il permettait d'écrire facilement sur le revers, ce que la transparence du papier Auguste rendait fort malaisé. Ce papier Claudien avait un pied de large : on s'en servait surtout pour écrire les livres, tandis que le papier Auguste et le papier Livien, moins forts et moins grands, étaient réservés pour les lettres missives.

LISTE DES CONSULS DEPUIS L'AVÉNEMENT DE CLAUDE JUSQU'A SA MORT.

On sait que depuis la décadence de la république les consuls étaient renouvelés plusieurs fois dans l'année, au lieu d'être nommés comme auparavant pour un an entier. Néanmoins les deux premiers nommés au commencement de chaque année étaient toujours les plus estimés : ils donnaient comme jadis leur nom à la période annuelle : c'étaient les consuls *éponymes*.

1re Année du règne de Claude. Caligula et Cn. Sentius Saturninus.
2e — Tib. Claudius Cæsar (Claude) et C. Cæcina Largus.
3e — Tib. Claudius Cæsar (Claude) et L. Vitellius.
4e — L. Quinctius Crispinus et M. Statilius Taurus.
5e — M. Vinicius et T. Statilius Taurus Corvinus.
6e — Valérius Asiaticus et M. Junius Silanus.
7e — Tib. Claudius Cæsar (Claude) et L. Vitellius.
8e — A. Vitellius et L. Vipsanius Publicola.
9e — C. Pompéius Longinus Gallus et Q. Véranius.

10e — C. Antistius Nétus et M. Suilius Nervilianus.

11e — Tib. Claudius Cæsar (Claude) et Servilius Cornélius Orfitus.

12e — Cornélius Sylla Faustus et L. Salvius Otho Titianus.

13e — Dec. Junius Silanus Torquatus et Q. Haterius Antoninus.

14e — M. Asinius Marcellus et M. Acilius Aviola.

Aulus Vitellius, consul pendant la huitième année du règne de Claude, fut plus tard l'empereur Vitellius. Valérius Asiaticus, consul la sixième année, est le malheureux sénateur qui périt l'an 47 de l'ère chrétienne, victime d'obscures intrigues et probablement de l'envie que ses jardins de Lucullus avaient inspirée à Messaline.

ÉTAT DE L'ARMÉE ROMAINE SOUS L'EMPEREUR CLAUDE.

L'armée romaine se composait : 1° du corps des *evocati* (espèce de vétérans), formé par César et conservé par ses successeurs, chargé de la garde particulière de l'empereur, corps d'élite, mais très-peu nombreux.

2° Des prétoriens au nombre de dix mille, dont

trois mille étaient constamment de service à Rome.

3° De vingt-cinq légions, fortes chacune d'environ 6,000 hommes (total 150,000) subdivisées en cohortes, manipules et centuries, et ainsi distribuées dans tout l'empire : 8 sur le Rhin, 3 en Espagne, 1 en Afrique, 2 en Egypte, 4 en Syrie, 2 en Mésie sur le Danube, 2 en Pannonie, 3 en Dalmatie.

4° De six mille hommes spécialement chargés de la garde de Rome, cohortes urbaines (*vigiles*).

Claude créa en outre des cohortes de pompiers dans différentes villes, et les cités les plus importantes entretenaient à leurs frais des troupes urbaines, mais qui se rapprochaient plutôt de la police moderne que de l'armée proprement dite.

5° Des alliés ou auxiliaires, dont le nombre correspondait à peu près à celui des légionnaires.

Il est à remarquer que la force principale des armées romaines consistait en infanterie : la légion n'avait en cavalerie que le dixième de son effectif; du reste les cavaliers romains étaient peu estimés, depuis longtemps les *chevaliers* (équites) n'existaient plus que de nom, du moins sous le rapport militaire.

Les auxiliaires Gaulois et Numides formaient sous le nom d'*Alæ* (ailes), la meilleure cavalerie des armées romaines.

La flotte se divisait en trois escadres, deux étaient attachées aux ports de Ravenne et de Misène, la troisième moins importante dépendait de Fréjus (Forum Julii).

L'escadre de Misène, qui fut commandée par Pline l'Ancien, paraît avoir été la plus célèbre et la plus occupée. Ravenne et Fréjus étaient en revanche les deux grands ports militaires de l'empire. C'était à Ravenne que s'emmagasinaient tout le chanvre et tout le lin destinés aux voiles et aux cordages des flottes. Ostie, grâce aux travaux de Claude, était le plus florissant des ports de commerce.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE CH. MEYRUEIS
7217. — 13, RUE CUJAS. — 1876.